

LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
CENTRE DE CONGRÈS DE QUÉBEC  
1000, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE EST  
QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1R 5T8

LE 7 SEPTEMBRE 2018

VOLUME 132

Gabrielle Clément, s. o.  
Karine Laperrière, s.o.b.

Sténographes officielles  
**STENOEXPRESS**  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me CHRISTIAN LEBLANC**

**Me CHRISTINE RENAUD**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER**, pour la  
procureure générale du Québec

**Me VINCENT RIENDEAU**, pour la  
procureure générale du Québec

**Me MAXIME LAGANIÈRE**, directeur des  
poursuites criminelles et pénales

**TABLE DES MATIÈRES**

Liste des pièces cotées.....	4
Preliminaires.....	5
Francine Moar.....	12
Louise Moar.....	12
HC-70.....	45
Hervé Moar.....	88
HC-71.....	112
Laurianne Petiquay.....	146
Stan Cudek.....	196
Dennis Nicholas.....	196
Brian Sarwer-Foner.....	196

-----

**LISTE DES PIÈCES COTÉES**

P-789	Lettre de plainte .....	10
C-789	IDEM (re : à caviarder) .....	40
P-790	Compassion en action .....	10

-----

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**LA GREFFIÈRE :**

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec présidée par l'honorable Jacques Viens est maintenant ouverte.

**LE COMMISSAIRE :**

Alors, bonjour. Bienvenue en cette autre journée de nos audiences à Québec en territoire Huron-Wendat. Alors avant d'aller plus loin, je vais demander aux procureurs de s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

**M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

Alors, bonjour, Monsieur le Commissaire. Christian Leblanc, procureur en chef de la Commission.

**LE COMMISSAIRE :**

Bonjour, Me Leblanc.

**M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

Bonjour.

**M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

Bonjour à tous, Maxime Laganière pour le directeur des poursuites criminelles et pénales.

**LE COMMISSAIRE :**

Bonjour, Me Laganière.

**M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

1 Me Marie-Paule Boucher pour la procureure générale  
2 du Québec.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bonjour, Me Boucher.

5 **M<sup>e</sup> VINCENT RIENDEAU :**

6 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Bonjour à tous  
7 et toutes, **Vincent** Riendeau pour la procureure  
8 générale du Québec.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bonjour, Me Riendeau. Alors Me Leblanc, vous  
11 pouvez nous donner une idée du programme de la  
12 journée?

13 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Oui, Monsieur le Commissaire.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ou s'il y a des demandes particulières, c'est le  
17 temps.

18 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Absolument. Absolument. On va régler ça en  
20 partant. Donc on commence ce matin... en fait, on  
21 a, aujourd'hui, plusieurs témoins citoyens. Il  
22 sera question entre autres de services de santé, un  
23 dossier policier également et donc on commence avec  
24 Madame Francine et Louise Moar qui sont de la  
25 communauté atikamekw de Manawan. On va enchaîner

1           ensuite avec un dossier à huis clos à neuf heures  
2           quarante-cinq... neuf heures quarante-cinq (9 h 45)  
3           à dix heures trente (10 h 30). Ensuite, à treize  
4           heures (13 h), on a monsieur Hervé Moar qui est  
5           aussi un témoin citoyen qui nous parlera de santé.  
6           On continue à treize quarante-cinq (13 h 45) avec  
7           un court témoignage d'une vingtaine de minutes à  
8           huis clos. On entendra ensuite Madame Laurianne  
9           Petiquay qui nous parle également de soins de santé  
10          et on complétera l'après-midi avec un panel qui est  
11          de l'organisme Waseskun et c'est un témoignage qui  
12          vous sera présenté par ma consœur, Me Christine  
13          Renaud. Alors, donc je vais vous faire  
14          immédiatement une demande de huis clos dans le  
15          dossier prévu à neuf quarante-cinq (9 h 45). C'est  
16          un dossier dans lequel je vous soumetts que pour  
17          obtenir un récit complet, il est nécessaire de  
18          l'entendre à huis clos. Et en plus, comme il sera  
19          question de services policiers, mais dans un  
20          dossier qui est toujours en cour criminelle, donc  
21          c'est un dossier en cours. Alors tel qu'il est  
22          prévu à notre mandat, il faut s'assurer et on est  
23          extrêmement prudents là-dessus, s'assurer de ne pas  
24          nuire de quelque manière que ce soit à une enquête  
25          en cours. Alors, il est préférable que le dossier

1 sera entendu à huis clos et plus tard lorsqu'on  
2 obtiendra les notes sténographiques, il y aura une  
3 demande de levée partielle du huis clos et on aura  
4 préalablement caviardé les éléments du dossier qui  
5 respectent notre mandat-là.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, Me Leblanc, dans ce dossier à neuf heures  
8 quarante-cinq (9 h 45) qui sera huis clos numéro  
9 70, alors, je vais ordonner la non-diffusion de  
10 tout ce qui sera entendu, la non-diffusion, la  
11 non-publication et ordonner aux gens qui seront  
12 admis dans la salle... parfois, il y a des gens  
13 qu'on admet même quand c'est à huis clos. Alors  
14 j'ordonnerais à ces gens de ne pas diffuser,  
15 publier ou relater ailleurs tout ce qui pourrait  
16 être dit ici. Et évidemment, il y aura,  
17 éventuellement, suite à la transcription,  
18 caviardage des notes avant qu'elles apparaissent  
19 sur notre site de façon à respecter cette  
20 ordonnance faisant en sorte qu'on ne puisse  
21 identifier les personnes concernées ni certains  
22 événements qui pourraient être sensibles style  
23 enquête de police.

24 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Voilà. Et deuxième demande de huis clos pour le



1 dossier qui est prévu à treize heures quarante-cinq  
2 (13 h 45) donc pour une vingtaine de minutes. Dans  
3 ce cas-ci, c'est que le témoin, en fait, va aborder  
4 un dossier de protection de la jeunesse. Alors par  
5 l'effet de la loi, on doit s'assurer que le récit  
6 qui est raconté ne permette pas d'aucune façon  
7 d'identifier l'enfant qui est impliqué dans le  
8 dossier et dans ce cas-ci, il y aurait un risque  
9 que l'enfant soit identifié de... tout dépendant de  
10 la manière que le récit est rapporté, alors par  
11 prudence, je préfère qu'on entende ce récit-là à  
12 huis clos et encore une fois, on pourra ensuite  
13 produire des notes sténographiques qui auront été  
14 préalablement vérifiées et caviardées au besoin.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors pour les mêmes raisons que dans le dossier  
17 précédent, surtout concernant les dispositions de  
18 la loi sur la protection de la jeunesse, alors il y  
19 aura ordonnance de non-diffusion, non-publication  
20 et aussi les gens qui seront admis, ils seront  
21 ordonnés de ne pas relater d'aucune façon à  
22 l'extérieur de cette salle ce qui aurait pu être  
23 dit ici et il y aura éventuellement caviardage des  
24 notes avant qu'elles soient insérées dans notre  
25 site dans la liste des témoignages transcrits.

1           Alors, voilà. Alors Me Leblanc, vous nous  
2           présentez vos premiers témoins?

3           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

4           Absolument, on est prêts à commencer. Madame  
5           Francine Moar et madame Louise Moar qui sont  
6           accompagnées de membres de leur famille et qui,  
7           comme je le disais en introduction, vont nous  
8           parler d'un sujet qui concerne la santé. Avant que  
9           vous commenciez à raconter votre récit, on a deux  
10          (2), disons, *technicalités* à couvrir. D'abord, je  
11          vais déposer deux (2) documents qui seront... dont  
12          on fera référence pendant votre témoignage. Le  
13          premier document, c'est... c'est une plainte  
14          officielle présentée par votre frère Cédric, O.K.?  
15          Donc je le dépose officiellement sous la cote  
16          P-789.

17   **- PIÈCE COTÉE P-789 -**

18           Et un deuxième document qui est un résumé si  
19           on veut d'un programme qui s'appelle « compassion  
20           en action. » Vous allez nous en parler tout à  
21           l'heure, alors que je dépose sous P-790.

22   **- PIÈCE COTÉE P-790 -**

23           Ça va? Et donc Monsieur le Commissaire,  
24           d'abord, on devait entendre madame Francine Moar,  
25           mais quand j'ai rencontré la famille hier, on a

1           pris le temps de se rencontrer et on a convenu que  
2           Madame Francine serait accompagnée de sa sœur  
3           Louise, donc qui pourra intervenir en cours de  
4           témoignage pour rajouter de l'information. Alors,  
5           on les assermentera toutes les deux et ça sera une  
6           affirmation solennelle.

7           -----

8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1 Francine Moar  
2 Témoin citoyen  
3 Affirmation solennelle

4 -----  
5 Louise Moar  
6 Témoin citoyen  
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, bienvenues à vous deux. Ça fait plaisir de  
11 vous accueillir à la Commission. Nous allons vous  
12 écouter avec beaucoup d'attention.

13 **MME FRANCINE MOAR :**

14 Merci.

15 **MME LOUISE MOAR :**

16 Merci.

17 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Alors Mesdames, on avait beaucoup de technicalités  
19 à régler avant de... avant de s'adresser à vous.  
20 D'abord, je vous souhaite la bienvenue à la  
21 Commission. Je vous remercie de vous être  
22 déplacées. Vous êtes toutes les deux membres de la  
23 nation atikamekw. Vous êtes de Manawan. Manawan,  
24 le point de service principal entre autres en  
25 matière de santé, c'est Joliette. Vous êtes ici

1           aujourd'hui pour nous partager un récit très  
2           personnel qui concerne votre père. Votre père qui  
3           a eu à avoir recours à des soins de santé à  
4           l'hôpital de Joliette. Alors peut-être, bien, nous  
5           expliquer, nous parler un petit peu de votre père,  
6           de la situation puis on va y aller comme ça  
7           tranquillement dans les choses que vous avez  
8           constatées et que vous vouliez nous rapporter.

9           **MME FRANCINE MOAR :**

10           O.K. C'est ça, on est ici pour notre papa. Il  
11           s'appelle Edmond Moar. Il avait quatre-vingt-deux  
12           (82) ans à l'époque. En deux mille quinze (2015),  
13           il a été... il y avait une perte d'autonomie, là,  
14           qui s'installait chez lui et il a vécu des périodes  
15           de confusion aussi. Ça nous a inquiétés, on a  
16           décidé de l'amener consulter au centre hospitalier  
17           régional de Lanaudière à Joliette et puis son  
18           hospitalisation a duré environ une semaine. Il a  
19           suivi... il a eu... il a subi des examens... des  
20           examens, là, pour investiguer c'est quoi... c'était  
21           quoi le problème et le... moi, j'avais parlé avec  
22           le médecin et on avait décidé, bon, qu'il allait  
23           rester à l'hôpital environ une semaine pour faire  
24           le... pour l'observer aussi, mais également pour  
25           essayer de trouver un diagnostic, c'était quoi son

1           problème parce qu'il avait beaucoup de douleurs.  
2           Il avait des douleurs au dos, donc il avait passé  
3           des examens, un scan, une radiographie, des  
4           analyses... des analyses, là, de... il y avait  
5           entre autres une analyse d'urine à faire et puis  
6           ça, ça a mal été au niveau de... au niveau de  
7           son... pour prendre l'urine, l'infirmière est  
8           rentrée dans la salle de bain puis a touché les  
9           parties génitales à mon père en brassant pour dire  
10          « envoyez, monsieur, là. J'ai besoin de votre  
11          pipi » puis elle le pressait, là. Puis mon beau-  
12          frère Léon était présent dans la salle de bain puis  
13          lui, il a sorti l'infirmière puis a dit que c'était  
14          pas correct, là, ce qu'elle venait de faire et puis  
15          à partir de là, tout de suite, mon père a manifesté  
16          son désir de sortir de l'hôpital. Il ne voulait  
17          plus rester là. Mon père, il parlait pas du tout  
18          le français. Il comprend... il comprenait quand on  
19          lui posait des questions simples qui nécessitent  
20          des réponses par oui ou non. C'est tout, là. Et  
21          on avait demandé que son frère puisse rester avec  
22          lui à l'hôpital pour agir à titre d'interprète puis  
23          ça a... ça avait été refusé. L'infirmière, elle  
24          soutenait que mon père comprenait très bien le  
25          français. Il n'avait pas besoin d'être accompagné,

1 d'avoir quelqu'un avec lui puis ça, c'était... on  
2 nous parlait des... t'sé, les heures de visite, le  
3 nombre de visiteurs. Il y avait quand même... mon  
4 père avait reçu beaucoup de visites pendant son  
5 hospitalisation. Ça fait que ça, ça a dérangé  
6 beaucoup, beaucoup le personnel infirmier du centre  
7 hospitalier de l'étage où il était, là au  
8 (inaudible).

9 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Peut-être en profiter pour peut-être vous  
11 interrompre. On va revenir sur ce dont vous venez  
12 de parler. Vous avez parlé d'un événement avec  
13 l'infirmière, donc je comprends que... bon, on  
14 avait besoin d'un échantillon d'urine. Alors, bon,  
15 on sait comment que ça fonctionne, on donne un  
16 petit pot puis on dit « bon, vous allez à la salle  
17 de bain. » Je comprends que... bon, ça venait pas,  
18 là, le... des fois, il s'agit qu'on ait besoin de  
19 le faire pour que ça fonctionne pas et là,  
20 l'infirmière est rentrée dans la salle de bain et  
21 elle a touché les parties génitales de votre père.

22 **MME FRANCINE MOAR :**

23 Puis elle a brassé, là puis...

24 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25 O.K. En disant...

1 **MME FRANCINE MOAR :**

2 Elle a dit « envoyez, Monsieur. J'ai besoin de  
3 votre pipi, là. »

4 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

5 O.K. Et là, ça, je comprends... en tout cas, ce  
6 qu'on peut quand même le déduire de votre  
7 témoignage, mais je vous pose quand même la  
8 question. On se comprend que ce geste-là, votre  
9 père, ça a pas passé du tout.

10 **MME FRANCINE MOAR :**

11 Ça l'a traumatisé, là. Il était... il ne voulait  
12 plus rester là. Il voulait juste sortir de là  
13 puis...

14 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Et là, votre père, donc je comprends qu'il était là  
16 pour des tests. Vous avez parlé de douleur au dos.

17 **MME FRANCINE MOAR :**

18 Oui.

19 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Je comprends parce que je connais l'histoire...

21 **MME FRANCINE MOAR :**

22 Oui.

23 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

24 ... qu'on a éventuellement diagnostiqué un cancer,  
25 là.



1 **MME FRANCINE MOAR :**

2 Oui.

3 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Et donc il y avait... il y avait vraiment de  
5 l'inconfort physique. Il devait rester à l'hôpital  
6 pour des... pour des tests. On devait comme  
7 enquêter pour trouver la source du problème. Vous,  
8 évidemment, c'est votre père. Vous le connaissez  
9 très bien. Vous connaissez son niveau de maîtrise  
10 du français qui, vous l'avez dit, est très limité.  
11 Vous avez dit au personnel infirmier qu'il ne  
12 maîtrise pas le français, mais on vous obstinait  
13 puis on vous disait « non, non. Il comprend très  
14 bien »...

15 **MME FRANCINE MOAR :**

16 Oui.

17 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

18 ... et on refuse catégoriquement l'offre que vous  
19 avez faite de fournir un interprète, un membre de  
20 la famille qui était prêt à rester...

21 **MME FRANCINE MOAR :**

22 Oui.

23 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

24 ... volontairement pour agir comme interprète.

25 **MME FRANCINE MOAR :**

1           Oui. On l'avait demandé jusqu'à ce qu'il  
2           s'endorme, là. Lui, il pourra quitter après, son  
3           frère, là, mais...

4           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

5           O.K.

6           **MME FRANCINE MOAR :**

7           Ça avait été refusé.

8           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

9           Et ça, est-ce que vous en avez parlé à votre père  
10          du fait que son frère pouvait pas rester comme  
11          interprète? Avez-vous... comment... votre père, ça  
12          l'a fait réagir comment quand on lui a dit « bien,  
13          non. À cause des heures de visite, ton frère va  
14          partir, donc pas d'interprète »?

15          **MME LOUISE MOAR :**

16          Il voulait pas rester. Il voulait sortir tout de  
17          suite quand mon père a su qu'il y avait... que  
18          c'était refusé. Il a dit que... il m'a demandé de  
19          le sortir immédiatement. Il dit « on m'a  
20          maltraité. Elle m'a fait mal » puis il dit... il a  
21          pas...

22          **MME FRANCINE MOAR :**

23          Il s'est habillé. Il s'est habillé lui-même  
24          puis...

25          **MME LOUISE MOAR :**

1           Oui.

2           **MME FRANCINE MOAR :**

3           Il a sorti son linge

4           **MME LOUISE MOAR :**

5           Il a enlevé sa jaquette puis il a dit « donnez-moi  
6           mon linge. Je sors maintenant » puis ça a été...  
7           ça a été dur de...

8           **MME FRANCINE MOAR :**

9           De le convaincre.

10          **MME LOUISE MOAR :**

11          De le convaincre de rester puis d'attendre le  
12          médecin le lendemain, mais mon oncle, il a resté  
13          avec lui puis mon père a pas dormi quasiment de la  
14          nuit, là. Il voulait sortir puis il ne voulait  
15          plus... ça l'a tellement traumatisé qu'il ne  
16          voulait plus rien savoir de...

17          **MME FRANCINE MOAR :**

18          De l'hôpital.

19          **MME LOUISE MOAR :**

20          De l'hôpital.

21          **MME FRANCINE MOAR :**

22          D'ailleurs, il n'est jamais retourné par la suite,  
23          là.

24          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25          Oui, on va... on va y venir à ça. Donc maintenant,

1           vous étiez en train... quand j'ai posé les  
2           questions, vous étiez en train de commencer à  
3           parler des visites, là. Donc vous dites... bon,  
4           évidemment, votre père était malade, les membres de  
5           la famille qui sont venus le visiter. Alors,  
6           comment ça s'est passé, ça, l'aspect visite?

7           **MME LOUISE MOAR :**

8           Je sais pas pourquoi l'infirmière nous en voulait  
9           tellement, là, parce qu'on était quand même cinq  
10          (5) dans sa chambre. Avant qu'on le change de  
11          chambre, il était dans une chambre à quatre (4)  
12          personnes puis son voisin, bien, il recevait tout  
13          le temps de la visite, huit (8), dix (10) personnes  
14          en dehors des heures des visites puis ça leur... ça  
15          dérangeait pas. Ça nous dérangeait pas non plus.  
16          Même le personnel de l'hôpital, ça disait rien, là.

17          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

18          C'était correct. Il y avait pas d'intervention.

19          **MME LOUISE MOAR :**

20          Ça dérangeait pas. C'était correct pour eux autres  
21          puis le médecin est venu nous voir puis il nous a  
22          dit qu'étant donné qu'on est quand même une grosse  
23          famille, mon père allait être changé de chambre,  
24          nous donner une grande chambre pour pouvoir  
25          recevoir de la visite. Puis on lui a donné une

1 chambre seule, une grande chambre puis on n'était  
2 pas plus que cinq (5), là. Il y en a qui  
3 arrivaient puis d'autres sortaient puis on n'a  
4 pas... on a fait...

5 **MME FRANCINE MOAR :**

6 Attention.

7 **MME LOUISE MOAR :**

8 On n'a rien fait pour déranger le personnel ou les  
9 autres patients des chambres.

10 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Donc si vous me permettez qu'on revienne sur cet  
12 aspect-là, au début, votre père était dans une  
13 chambre à quatre (4)?

14 **MME LOUISE MOAR :**

15 Hum-hum.

16 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

17 Et là, le médecin, à un moment donné, il dit « bon,  
18 bien, je vois que votre père a une grande famille,  
19 on va le changer de chambre. On va le mettre dans  
20 une chambre plus grande où il va être seul. » Je  
21 comprends que ça été fait pour vous accommoder au  
22 niveau du médecin, là, de vous... de placer votre  
23 père dans une chambre qui permettait peut-être  
24 d'avoir plus de visites. Puis vous dites « nous,  
25 bien, on faisait quand même attention. Quand ils

1           arrivaient des gens, il y en a d'autres qui  
2           quittaient pour qu'on soit pas trop. » Je  
3           comprends aussi que vous faisiez attention,  
4           personne qui parle fort. T'sé, on... c'est parce  
5           que vous m'avez dit ça hier. « On faisait  
6           attention pour pas parler fort puis on... » Et là,  
7           qu'est-ce qui se passe avec le personnel infirmier  
8           au niveau des visites?

9           **MME LOUISE MOAR :**

10           Dès qu'on est... dès que mon père a changé de  
11           chambre, il y a d'autres membres de la famille qui  
12           sont arrivés puis une des infirmières est arrivée  
13           puis là, quand elle a vu ça, elle a commencé à...  
14           « Ah, bien là. Qu'est-ce qui se passe ici? »  
15           t'sé? « C'est un rassemblement? C'est quoi qui se  
16           passe? »

17           **MME FRANCINE MOAR :**

18           « Vous puis votre gang, là... »

19           **MME LOUISE MOAR :**

20           « Vous puis votre gang, là, vous allez sortir. »  
21           En tout cas, elle hurlait, là, tellement qu'elle  
22           était fâchée de nous voir, là. Puis là, on lui  
23           disait « on installe notre père. Après ça, on va  
24           partir le temps qu'on l'installe comme il faut puis  
25           on est en train de s'organiser qui va rester ici

1           avec lui », mais t'sé, elle n'arrêtait pas de nous  
2           crier après puis nous faisait sortir de la chambre.

3           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

4           O.K.

5           **MME LOUISE MOAR :**

6           C'était... ça, c'était pendant les heures de  
7           visite.

8           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

9           O.K.

10          **MME FRANCINE MOAR :**

11          Puis le médecin, tu disais... ça criait tellement  
12          que le médecin... un des médecins est sorti de son  
13          bureau pour demander « qu'est-ce qui se passe  
14          ici? » puis...

15          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

16          Ça a créé un émoi, là. Ça criait, vous dites.

17          **MME FRANCINE MOAR :**

18          L'infirmière était choquée.

19          **MME LOUISE MOAR :**

20          Elle était tellement fâchée, là, qu'elle braillait  
21          quasiment. On dirait qu'elle allait s'exploser,  
22          là.

23          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

24          Et ça, comment... comment vous vous êtes senties  
25          là-dedans comme membre de la famille, là, de...

1 **MME LOUISE MOAR :**

2 Bien, quand mon père a entendu l'infirmière, il a  
3 dit « non, moi je dors pas ici. » Là, il  
4 voulait... déjà là, il voulait partir puis nous, ça  
5 nous a fait... ça nous a fait mal de... ça nous a  
6 fait mal de voir notre père tellement insécure,  
7 tellement...

8 **MME FRANCINE MOAR :**

9 Apeuré.

10 **MME LOUISE MOAR :**

11 Apeuré. Oui, apeuré puis il voulait... il voulait  
12 sortir absolument.

13 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Parce que là, on comprend que dans ce contexte-là,  
15 il allait... vous alliez le laisser là parce que  
16 c'était prévu qu'il dorme là sans son frère pour  
17 traduire et tout ça, donc on... à la fin, là, vous  
18 deviez vous dire « bien, là, on part puis on le  
19 laisse là, là puis il va être seul. »

20 **MME LOUISE MOAR :**

21 Parce que mon... le médecin lui avait autorisé...  
22 avait autorisé qu'il y ait une personne en tout  
23 temps avec lui, mais l'infirmière, elle refusait  
24 puis elle disait qu'il y a rien d'écrit dans son  
25 dossier que ça prend une personne en tout temps



1           puis quand elle a crié très fort après nous, quand  
2           le médecin est sorti de son bureau en demandant  
3           « qu'est-ce qui se passe ici? » puis elle a répondu  
4           « c'est moi qui décide ici. C'est moi qui décide  
5           qui doit rester dans la chambre puis combien de  
6           personnes doit rester dans la chambre. »

7           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

8           O.K. Alors, comment ça se passe ensuite avec votre  
9           père suite à cet événement-là?

10          **MME LOUISE MOAR :**

11          C'est sûr qu'elle a... ça nous a brisé le cœur de  
12          le voir pleurer parce qu'on nous obligeait de  
13          sortir puis de le laisser seul dans la chambre puis  
14          ça m'a tellement... de le voir pleurer, ça m'a...  
15          je sais pas comment... comment le dire. C'est son  
16          regard qui comme...

17          **MME FRANCINE MOAR :**

18          Découragé, se sentir abandonné.

19          **MME LOUISE MOAR :**

20          Puis on entend appeler ma mère pour qu'elle puisse  
21          rester avec lui puis ma mère pouvait pas rester non  
22          plus puis... ça a été un moment très, très, très  
23          dur pour nous puis pour lui aussi. Tout le monde.

24          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25          Je comprends que votre père était un homme fier,

1           alors je comprends que... parce qu'on en a parlé  
2           hier quand on s'est rencontré. Donc en tout cas,  
3           ce que vous avez perçu puis je pense que vous venez  
4           de le relater, ça a été très difficile pour lui  
5           d'être placé dans cette situation-là.

6           **MME LOUISE MOAR :**

7           Hum-hum.

8           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

9           O.K. Éventuellement, il est sorti de l'hôpital.

10          Il voulait sortir de l'hôpital.

11          **MME FRANCINE MOAR :**

12          Oui.

13          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

14          Il voulait quitter.

15          **MME FRANCINE MOAR :**

16          Il n'a pas voulu attendre les résultats de ses  
17          examens. On l'a sorti avant et puis c'est quelques  
18          jours après, un médecin qui vient... qui nous  
19          visite à Manawan, on en a discuté moi et elle et  
20          elle m'a dit « je vais... j'aimerais ça le voir.  
21          Je vais consulter ses résultats d'examen puis on va  
22          voir qu'est-ce qui en est » et puis elle a consulté  
23          les résultats à l'ordinateur, là et elle m'a fait  
24          venir pour voir... bien, elle a vu mon père aussi  
25          et c'est là qu'elle lui a... elle lui a dit ce

1 que... sa douleur à la colonne vertébrale était  
2 causée par les métastases. Ça fait qu'il y avait  
3 un cancer jamais diagnostiqué puis là, on apprend  
4 qu'il y a des métastases. Ça fait qu'on imagine  
5 que le cancer est là depuis un bout et le médecin,  
6 il m'a.... en lisant l'examen, le résultat, il m'a  
7 montré exactement en touchant le dos à mon père où  
8 exactement ils sont situés, là, puis en mettant la  
9 main dessus, là, mon père a sursauté. Ça lui  
10 faisait mal. Il a localisé très bien la douleur et  
11 puis il lui a dit « Monsieur, malgré votre âge, je  
12 vais quand même vous offrir d'aller consulter un  
13 oncologue. » Probablement pour parler de radio, de  
14 chimiothérapie puis mon père, tout de suite, il a  
15 dit « non. Je veux pas retourner à l'hôpital. »  
16 Il a refusé catégoriquement, là, puis il a dit « ça  
17 va rester comme ça » puis...

18 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

19 En fait, il voulait pas retourner à l'hôpital ou  
20 pas retourner à l'hôpital de Joliette?

21 **MME FRANCINE MOAR :**

22 Il voulait pas aller à l'hôpital de Joliette parce  
23 qu'il avait vécu une très mauvaise expérience. Il  
24 a été traumatisé.

25 **MME LOUISE MOAR :**

1           Ça l'a tellement traumatisé qu'il ne voulait plus  
2           rien savoir de l'hôpital de Joliette parce qu'il  
3           savait que c'est là qu'il allait être envoyé.

4           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

5           Est-ce que vous avez essayé de le convaincre, t'sé,  
6           de suivre les traitements? Peut-être que ça  
7           pourrait prolonger sa vie, peut-être éliminer les  
8           douleurs et tout ça.

9           **MME FRANCINE MOAR :**

10          Hum-hum. Oui, mais il tenait son bout puis il se  
11          fâchait quand on... il voyait qu'on insistait, là.  
12          Il se fâchait après moi pour dire « non, je t'ai  
13          dit que j'y vais pas. J'y vais pas. Je veux pas y  
14          aller. »

15          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

16          O.K. Alors comment ça se passe à partir de ce  
17          moment-là?

18          **MME FRANCINE MOAR :**

19          C'est sûr qu'il était très souffrant. Il y a perte  
20          d'autonomie, perte de poids, perte d'appétit. Tout  
21          ce qui...

22          **MME LOUISE MOAR :**

23          Il a enduré son...

24          **MME FRANCINE MOAR :**

25          Il a enduré ses douleurs. Il nous a quittés en mai

1           deux mille seize (2016), six (6) mois après son  
2           hospitalisation. Puis moi, j'ai jamais eu... parce  
3           qu'on avait déposé une plainte officielle suite à  
4           tout ça.

5           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

6           Alors, c'est la pièce P-789, Monsieur le  
7           Commissaire.

8           **MME FRANCINE MOAR :**

9           Mon petit frère Cédric, il avait rédigé une lettre  
10          de plainte qu'on a acheminée à la commissaire aux  
11          plaintes de l'hôpital et on est même aussi allés  
12          les rencontrer... allés la rencontrer directement  
13          dans son bureau et suite au décès de mon père, moi,  
14          j'aurais aimé ça comme *recommuniquer* avec elle  
15          parce qu'elle ne connaît pas la suite. Elle ne  
16          sait pas que... les conséquences que ça a eu cette  
17          mauvaise expérience-là lors de son hospitalisation  
18          en novembre. La commissaire ne sait pas... ne  
19          savait pas que mon père avait refusé de mettre les  
20          pieds à l'hôpital par la suite et qu'il en est  
21          décédé aussi, là.

22          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

23          Donc je comprends qu'elle était au courant de la...

24          **MME FRANCINE MOAR :**

25          Oui.

1 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

2 De la mauvaise expérience parce que vous l'aviez,  
3 par lettre, alertée puis vous dites que vous l'avez  
4 rencontrée et je comprends que vous m'avez dit que  
5 votre frère a reçu une lettre, une réponse de ça.  
6 Malheureusement, il ne retrouvait plus la lettre,  
7 mais on sait qu'il a eu un suivi de ça, mais vous  
8 dites « par contre, elle était pas au courant qu'il  
9 avait, par la suite, fait un refus de traitement »  
10 si on veut, juste parce qu'il voulait pas remettre  
11 les pieds à l'hôpital de Joliette.

12 **MME FRANCINE MOAR :**

13 Hum-hum. C'est ça. C'est cette partie-là que...

14 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Très bien.

16 **MME FRANCINE MOAR :**

17 Qu'elle n'est pas au courant puis je pense que ça  
18 fait pas mal le tour.

19 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Comment... comment ça se passe? Il y a des  
21 médecins qui viennent à Manawan?

22 **MME FRANCINE MOAR :**

23 Hum-hum.

24 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Comment ça se passe avec les médecins qui viennent,

1           qui se déplacent dans votre communauté?

2       **MME FRANCINE MOAR :**

3           Oui. Nos médecins visiteurs, ils viennent du GMFU  
4           de Joliette et à raison de deux jours et demi par  
5           mois, ils sont trois (3) médecins qui nous visitent  
6           et puis on a une autre qui elle reste deux semaines  
7           par mois. Ça fait qu'on n'a pas de médecin à temps  
8           plein à Manawan.

9       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

10          Mais ça se passe bien avec les...

11       **MME FRANCINE MOAR :**

12          Oui. Ça se passe bien. Ils ont la clientèle, là.  
13          Les personnes ont la possibilité de s'inscrire pour  
14          avoir un médecin de famille puis...

15       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

16          Mais au niveau de l'attitude?

17       **MME FRANCINE MOAR :**

18          Au niveau... oui, c'est très bien. C'est apprécié  
19          puis c'est... ils sont contents de venir. Nous  
20          aussi, on apprécie les services, là...

21       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

22          O.K.

23       **MME FRANCINE MOAR :**

24          ... qu'on reçoit dans la communauté.

25       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Si on... peut-être pour conclure parce qu'on a fait  
2 le tour, je pense, des faits puis des conséquences  
3 que vous vouliez rapporter qui sont très personnels  
4 à votre famille. On vous en remercie. Si on  
5 concluait avec des solutions, des propositions,  
6 qu'est-ce qui...

7 **MME FRANCINE MOAR :**

8 Moi, c'est... dernièrement, je suis tombée sur une  
9 formation qui est offerte par mon ordre  
10 professionnel qui est l'Ordre des infirmières et  
11 infirmiers du Québec. Je suis infirmière et le  
12 titre de la formation c'était « compassion en  
13 action. » J'ai dit « mon Dieu. Si toutes les  
14 infirmières du centre hospitalier pouvaient suivre  
15 cette formation-là, peut-être qu'il y aurait une  
16 petite amélioration au niveau de leur attitude, au  
17 niveau de comment travailler avec les personnes  
18 différentes d'eux. » On est quand même une culture  
19 différente de la leur et... en tout cas, moi,  
20 personnellement, j'ai autorisé quelques infirmières  
21 à s'inscrire à cette formation-là au niveau de chez  
22 nous, le centre de santé, les infirmières qui  
23 travaillent dans notre centre de santé. Et  
24 moi-même personnellement, je vais m'y inscrire  
25 bientôt.



1 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

2           Alors, c'est le... le résumé de cette formation-là,  
3           Monsieur le Commissaire, qui constitue le document  
4           P-790 que j'ai déposé en début de... en début de  
5           témoignage. En ce qui me concerne, ça fait le  
6           tour. Je vous remercie beaucoup, beaucoup,  
7           beaucoup.

8 **MME FRANCINE MOAR :**

9           Merci.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11           Me Laganière, est-ce que vous avez des questions?

12 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

13           Je n'aurai aucune question. Je vous remercie.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15           Me Boucher?

16 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

17           En fait, je vais avoir un commentaire à formuler à  
18           mon confrère au niveau de la pièce 789, au niveau  
19           de la confidentialité. On pourrait s'en reparler à  
20           la pause.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22           Très bien.

23 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

24           Sinon j'ai pas d'autres commentaires.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Ça va? Me Riendeau?

2           **M<sup>e</sup> VINCENT RIENDEAU :**

3           Aucun commentaire. Merci.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Aucun commentaire?

6           **M<sup>e</sup> VINCENT RIENDEAU :**

7           Merci pour votre témoignage.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez  
10          ajouter?

11          **MME FRANCINE MOAR :**

12          Non.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Ça fait le tour? Évidemment, c'est un événement  
15          triste. On peut imaginer votre père à  
16          quatre-vingt-deux (82) ans qui souffre, qui va à  
17          l'hôpital parce qu'il souffre et j'apprendrai rien  
18          à personne en disant que chez les autochtones  
19          lorsqu'ils se présentent à l'hôpital, c'est parce  
20          que ça fait mal. On sait que les gens hésitent à y  
21          aller malheureusement.

22          **MME FRANCINE MOAR :**

23          Oui.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25          T'sé, il faudrait qu'il y ait un climat de

1           confiance qui existe pour que les gens puissent  
2           recourir aux services de santé en se sentant chez  
3           eux, en se sentant bien accueillis.

4           **MME FRANCINE MOAR :**

5           Bien accueillis.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Puis que les gens aient une formation dans les  
8           centres hospitaliers pour comprendre, comme vous  
9           disiez, qu'il y a des cultures différentes, qu'il y  
10          a des façons de penser, des façons de faire et on  
11          sait qu'en fin de vie ou quand les gens ont besoin  
12          d'aide, bien, il y a des regroupements. Les  
13          familles, ils sont proche même les familles  
14          élargies puis on veut accompagner. Les gens sont  
15          pas abandonnés et quand quelqu'un à  
16          quatre-vingt-deux (82) ans comme votre père se  
17          retrouve dans un centre hospitalier où on le  
18          brasse, j'ai compris que ça commence pas bien, là,  
19          se faire bousculer pour fournir l'urine. Oui,  
20          c'est important qu'il fournisse l'urine, mais ça  
21          peut se faire délicatement. Ça commence pas bien.  
22          Et ensuite, de se faire dire de vous en aller,  
23          alors, il se sent... il se sent abandonné. Vous,  
24          vous sentez qu'il va être abandonné, alors tout le  
25          monde est malheureux dans ça et... lorsqu'on

1 souffre, lorsqu'on a besoin de soins, bien, je  
2 pense qu'on a besoin d'être à l'aise, d'avoir  
3 une... de se sentir sécurisé puis c'était pas le  
4 cas, malheureusement pas. Il voulait s'en aller,  
5 enlève sa jaquette lui-même, il veut ses vêtements.  
6 Il ne veut plus. Il aime mieux endurer son mal que  
7 d'être traité comme ça. C'est triste et on connaît  
8 les conséquences; refuser le traitement, partir  
9 avant les résultats, refuser quand le médecin dans  
10 votre communauté lui propose l'oncologie puis je  
11 pense que ce médecin-là se comportait bien avec  
12 lui. Même en étant bien avec lui, il ne veut plus  
13 entendre parler de soins d'un hôpital. J'espère  
14 que les gens vous entendent, que ça soit des  
15 circonstances... bon, il peut peut-être avoir des  
16 petites erreurs, mais des grosses erreurs, il faut  
17 que les gens se sentent à l'aise, se sentent bien  
18 qu'ils soient autochtones ou autres. Il faut... il  
19 faut que les gens... pour être traité, être bien  
20 traité, c'est pas simplement être traité. C'est  
21 être traité avec compassion comme vous le disiez.  
22 Alors peut-être que la formation dont vous parlez,  
23 ça peut être une bonne idée. Je la connais pas,  
24 mais je pense qu'il y a des gens qui ont besoin de  
25 formation dans les services hospitaliers, services

1 de justice, la police ou n'importe quoi. C'est  
2 clair avec ce que j'entends, moi, depuis un an et  
3 demi maintenant, c'est évident qu'il y a des  
4 gens... que dans les services publics, les gens ont  
5 besoin de formations sur les réalités autochtones  
6 puis il y a un besoin d'éducation chez les jeunes  
7 aussi. Pas attendre deux (2) semaines avant d'être  
8 infirmière, policier ou autre, là parce que les  
9 gens développent une connaissance des cultures.  
10 Pour avoir des bonnes relations, c'est important de  
11 se connaître, de bien se connaître et surtout de ne  
12 pas se méconnaître, de pas avoir de préjugés.  
13 Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir partagé  
14 avec nous. J'espère que ça pourra en aider  
15 d'autres. Malheureusement, on peut rien faire pour  
16 votre père. C'est triste qu'il a souffert, mais si  
17 on peut éviter que ça arrive à d'autres, votre  
18 témoignage aura servi à quelque chose.

19 **MME FRANCINE MOAR :**

20 Ça va nous aider au niveau de notre processus de  
21 deuil d'être venues ici pour lui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors, merci beaucoup, beaucoup, beaucoup. Est-ce  
24 qu'il y a autre chose, Me Leblanc?

25 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

1           Oui, bien peut-être juste... Pardon?

2           **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

3           Il y a autre chose.

4           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

5           O.K. Mais... c'est parce que j'anticipais ce dont  
6           voulait me parler Me Boucher. C'était que sur le  
7           document qui est la plainte déposée au commissaire  
8           aux plaintes, qu'on caviarde le nom de la personne.  
9           On l'a pas nommé, le nom de la commissaire? Qu'on  
10          le caviarde sur le document P-789? Non? C'était  
11          autre chose?

12          **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

13          Notamment.

14          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

15          Notamment? O.K. On peut peut-être, madame Leduc,  
16          s'assurer que le nom soit caviardé. Sur la version  
17          que j'ai devant moi, il l'est pas.

18          **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

19          Mais s'il y a autre chose, je vais attendre...  
20          c'est ça

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          Oui, c'est ça.

23          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

24          O.K. C'est beau.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors...

2           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Je pensais qu'on pouvait régler la totalité de la  
4           discussion...

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Non.

7           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

8           ... tout de suite.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Parce qu'évidemment, comme j'ai déjà mentionné, le  
11          but de la Commission est pas de faire des blâmes à  
12          des personnes. C'est d'exposer des situations en  
13          évitant que ça se répète. On fait pas le procès  
14          des gens. On peut faire le procès d'une situation,  
15          par exemple.

16          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

17          Alors...

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          C'est pas la même chose. Alors, ça complète?

20          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

21          Ça complète. On serait prêts après quelques  
22          minutes de pause à revenir à huis clos.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Alors, merci beaucoup, beaucoup, beaucoup.

25          **MME FRANCINE MOAR :**

1 Migwetc.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Je vous... Migwetc.

4 SUSPENSION

5 -----

6 REPRISE

7 **LA GREFFIÈRE :**

8 La Commission reprend.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Oui, alors bonjour. Me Leblanc, vous allez nous  
11 présenter la suite?

12 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors d'abord, on va  
14 commencer par un petit élément technique dans le  
15 dossier précédent. La pièce P-789 va devenir la  
16 pièce C-789 qui sera, pour l'instant, déposée sous  
17 pli confidentiel pour nous permettre de caviarder  
18 certains éléments du document et... avant qu'il  
19 soit rendu public.

20 - PIÈCE COTÉE C-789 -

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Très bien.

23 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

24 Très bien. Donc Monsieur le Commissaire,  
25 c'était... on va faire un petit bout, là, quelques



1           minutes en public avant de passer à huis clos  
2           simplement pour introduire que le prochain  
3           témoignage qui apparaît à l'horaire, celui de  
4           madame [REDACTED] [REDACTED] peut-être être un peu plus  
5           précis sur le contexte de la demande de huis clos.  
6           Madame [REDACTED] va parler, va témoigner sur un  
7           événement qui concerne son fils dans un contexte...  
8           en fait, il y a deux (2) événements dans un  
9           contexte d'intimidation, d'un dossier  
10          d'intimidation et d'un dossier... d'un autre  
11          dossier et les deux (2) dossiers concernent des  
12          enfants mineurs, donc les témoins, disons, ou en  
13          tout cas, les personnages, les... qui sont  
14          impliqués dans les deux (2) événements qui  
15          concernent son fils et son fils sont des jeunes  
16          mineurs. Alors, il sera à l'intérieur de ce  
17          dossier-là question de la relation de madame avec  
18          le service policier qui aura... qui est impliqué  
19          dans l'histoire d'intimidation et dans l'autre  
20          dossier de voies de fait, mais compte tenu que tout  
21          le monde est mineur là-dedans, c'est la raison qui  
22          fait que le dossier sera entendu à huis clos. Donc  
23          c'est de ça dont il sera question et également le  
24          service de justice dans le contexte, là, du  
25          traitement de ces deux (2) dossiers-là qui

1           concernent encore une fois le fils de madame, alors  
2           donc... c'est ce que je vous avais dit tout à  
3           l'heure, mais là, je vous donne peut-être un peu  
4           plus de détails pour que les gens comprennent un  
5           peu plus le contexte qui fait en sorte que c'est  
6           nécessaire que le dossier soit entendu à huis clos  
7           et pour les mêmes raisons que j'ai mentionnées tout  
8           à l'heure, bien, il y aura éventuellement une levée  
9           partielle du huis clos qui permettra de rendre les  
10          notes sténographiques disponibles pour que le  
11          public puisse en prendre connaissance, mais on aura  
12          pris soin si jamais un nom est mentionné d'un des  
13          enfants qui font partie de l'histoire, bien, on  
14          aura pris soin de caviarder tout ça pour que  
15          l'identité des enfants soit protégée. Voilà.

16         **LE COMMISSAIRE :**

17                Très bien. Alors je comprends qu'il s'agit du  
18                dossier HC-70.

19         **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

20                Oui, oui. Absolument. Qui devient... pour lequel  
21                vous avez déjà rendu l'ordonnance HC-70.

22         **LE COMMISSAIRE :**

23                C'est déjà fait.

24         **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25                Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, nous allons suspendre quelques minutes...

3 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Voilà.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... et reprendre à huis clos.

7 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

8 On est prêts. On est prêts à commencer.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Vous êtes prêts à commencer?

11 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Bien, aussitôt... je pense qu'au niveau technique,  
13 il faut prendre... il faut prendre une petite  
14 pause...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui. On va prendre une pause de quatre (4), cinq  
17 (5) minutes.

18 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

19 ... pour mettre le...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui.

22 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Mettre la *switch* à *off*.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Ça va. Alors, on prend quelques minutes et ensuite

1           on reprend à huis clos.

2       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Voilà.

4       **LE COMMISSAIRE :**

5           Et voilà.

6       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

7           Merci.

8       SUSPENSION

9       -----

10       REPRISE

11       **LA GREFFIÈRE :**

12           La Commission reprend.

13       **LE COMMISSAIRE :**

14           Oui, alors nous sommes dans huis clos 70 avec

15       madame [REDACTED] [REDACTED] Alors, Me Leblanc, nous

16       allons procéder à l'assermentation de Madame

17       [REDACTED]

18       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

19           Voilà.

20       **LE COMMISSAIRE :**

21           Et ensuite on écoute son récit.

22       -----

23

24

25

1 [REDACTED] [REDACTED]  
2 témoin citoyen  
3 Assermentation sur la plume

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenue, Madame [REDACTED]

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Fait plaisir de vous accueillir.

11 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Alors Madame [REDACTED] vous êtes membre de la nation  
13 innue?

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

17 De la communauté de [REDACTED]

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Oui.

20 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

21 [REDACTED]

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Oui.

24 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Alors, vous... mais vous vivez à [REDACTED] je pense,

1            depuis...

2            **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3            Oui. Je vis à [REDACTED] depuis une quinzaine d'années  
4            presque une vingtaine d'années. Je suis partie de  
5            ma communauté pour les études un peu comme tous les  
6            autochtones puis j'ai commencé à travailler un peu  
7            en ville, là, à Montréal, à Québec et j'ai commencé  
8            ma carrière en [REDACTED] à [REDACTED] J'ai été  
9            transférée à [REDACTED] et depuis ce temps, je suis à

10

11            **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

12            Et vous allez nous parler de votre fils et on va  
13            parler de deux (2) récits distincts...

14            **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15            Oui.

16            **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

17            ... si on veut. Un premier récit où votre fils a  
18            été, disons, victime d'intimidation. Je le  
19            dirais... je le résumerai comme ça et ensuite on  
20            parlera d'un autre dossier. Alors, je vous laisse  
21            peut-être expliquer un peu le contexte, là, puis...

22            **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23            O.K.

24            **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

25            ... nous parler de ça.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 O.K. Moi, je revenais du [REDACTED]  
3 J'avais vécu beaucoup d'émotions. En tout cas, là,  
4 j'arrive à [REDACTED] de retour sur... à mon travail.  
5 J'ai un garçon, une fille qui sont de niveau  
6 secondaire. Sur l'heure du midi, je reçois un  
7 appel d'un policier, un enquêteur. Il me dit « je  
8 suis avec votre fils. » Est-ce que je donne son  
9 nom? Je ne sais plus trop.

10 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

11 Bien, on est à huis clos.

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 O.K.

14 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

15 Alors... mais en fait, vous pouvez parler de votre  
16 fils. Si vous le nommez, on risque de le barrer,  
17 là...

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 O.K.

20 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

21 ... de le noircir pour le protéger, mais...

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 O.K.

24 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

25 ... on parle de votre fils de toute façon.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 L'enquêteur m'appelle puis là, je suis au travail.

3 Là, il me dit « je suis avec votre fils. » J'ai

4 dit « qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce qui

5 s'est... » Là, il dit « il a eu des menaces de

6 mort », t'sé, de la part d'autres élèves. Ça fait

7 que là, ça vient te chercher, t'sé? Le cœur te

8 tourne. Ça fait que là, j'ai dit « bien, voyons

9 donc. » T'sé, là, je pouvais pas me déplacer.

10 J'avais pas de voiture, tout ça. Ils ont dit

11 « inquiétez-vous pas. On va être avec lui »,

12 admettons, pour l'heure du midi pendant qu'il mange

13 son lunch. Puis là, dans l'après-midi, bien, il y

14 avait des enseignants qui le suivaient partout dans

15 les corridors, mais tout le monde était habillé en

16 civil parce que c'était vraiment vrai, là. Pendant

17 mon voyage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y a un

18 jeune homme qui est mort [REDACTED] à [REDACTED] sur un

19 boulevard. Il s'est fait frapper puis il va à la

20 même école que mon fils. Mon fils, il ressemble

21 beaucoup à un petit Innu. Il a vraiment tous les

22 traits puis il rit tout le temps comme les Innus.

23 Il a le rire facile, t'sé? Ça fait que pendant

24 qu'il racontait cette histoire-là que le jeune

25 était décédé, bien, il a peut-être ri puis... ça



1 fait que là, ça a fait comme boule de neige sur  
2 Facebook. T'sé, il y a des bons côtés à ça,  
3 Facebook, mais il y a des mauvais côtés aussi qu'on  
4 peut voir. Ça fait que là, tout le monde s'en est  
5 pris à lui puis qu'ils voulaient le tuer. Ça fait  
6 que là, il y avait vraiment eu des menaces de mort  
7 de la part des autres jeunes et... bon, là, ça a  
8 été à la tête de... aux oreilles d'un intervenant.  
9 Alors, c'est ça. T'sé, ils ont pris... ils se sont  
10 occupés de mon jeune sur l'heure du midi. Moi, je  
11 pouvais pas me présenter. Là, ça a duré une  
12 semaine tout ça, t'sé. Là, moi, j'essayais d'avoir  
13 des informations, t'sé, de la part plus de la  
14 police. Là, le lendemain, t'sé, les policiers ne  
15 m'en parlaient plus trop, l'école non plus. Là,  
16 j'essayais de retourner travailler, mais moi, je  
17 venais de vivre beaucoup d'émotions, ça fait que  
18 j'étais comme... t'sé, j'aurais aimé ça qu'on me...  
19 bien, pas qu'on me prenne par la main, mais t'sé...  
20 les policiers, c'était les policiers de la ville de  
21 [REDACTED] qui ont eu le dossier puis il y avait une  
22 enquête qui avait commencé, mais je sais pas si ça  
23 a abouti. On m'en a pas parlé, on m'a pas informé.  
24 L'autre, celui qui voulait vraiment le tuer, les  
25 menaces de mort, j'ai jamais su qu'est-ce qui est

1 arrivé, qu'est-ce qui se passait, qu'est-ce qui  
2 allait se passer pour mon fils dans les prochains  
3 jours. Je cherchais de l'information partout.  
4 J'appelais à l'école, j'avais de la misère à en  
5 avoir. Mon fils savait pas non plus ce qui allait  
6 arriver. Ça fait que t'sé, tu te sens tout seul,  
7 tu te sens minuscule. T'sé, tu es dans une grande  
8 ville puis moi, je venais juste d'emménager parce  
9 que j'ai élevé mes enfants à  
10 [REDACTED] J'ai  
11 oublié de dire dans un petit village, excusez.  
12 J'ai élevé mes enfants dans un petit village proche  
13 de la ville de [REDACTED] parce que leur père, c'est un  
14 Québécois. C'est pas un autochtone, mais j'ai  
15 voulu leur montrer quand même les deux (2) côtés,  
16 t'sé? La culture québécoise, mais la culture aussi  
17 innue. Alors vu qu'on était en banlieue, on était  
18 en forêt. T'sé, de zéro (0) à cinq (5) ans, moi,  
19 je les ai amenés souvent au [REDACTED] voir mes  
20 sœurs, mes frères en forêt. Je leur ai montré la  
21 nature, la façon de vivre. Je les ai amenés sur la  
22 réserve puis je les ai élevés aussi dans cette  
23 petite communauté-là pas loin de [REDACTED] Alors...  
24 où est-ce que j'étais rendue?

25 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Bien, justement, si vous me permettez...

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Excusez.

4 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

5 Non, c'est parfait. C'est parfait. C'est là où...  
6 c'est là où je fais mon travail de vous guider  
7 là-dedans.

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui, excusez.

10 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

11 Non, c'est parfait. Donc on... bien, on va revenir  
12 sur ce que vous venez de dire pour vraiment séparer  
13 les deux récits.

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

17 Donc je comprends que... juste pour mettre le  
18 contexte, là, il y a quelqu'un, un étudiant de  
19 l'école [REDACTED] qui était décédé dans des  
20 circonstances tragiques.

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Oui.

23 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

24 Et je comprends qu'à un moment donné, il y a des  
25 étudiants qui parlent de ça puis votre fils est à

1 l'écart puis bon, il est souriant. Il rit de  
2 quelque chose qui a rien à voir avec cette  
3 histoire-là, mais il y a de l'interprétation qui se  
4 fait et là, ça part comme une... comme vous avez  
5 dit, Facebook est favorable à ça. Ça part comme  
6 une traînée de poudre qu'il avait ri... en fait,  
7 que ses rires étaient en lien avec le décès de  
8 l'autre étudiant et là, ça a créé comme vraiment un  
9 effet boule de neige et ça a amené à l'émission, en  
10 tout cas, le fait... les étudiants ont proféré des  
11 menaces de mort à l'endroit de votre fils.

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Oui.

14 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

15 L'école a réagi, la police est impliquée. Et là,  
16 vous nous dites qu'au début, on vous dit qu'il y  
17 a... je pense que vous avez dit un professeur et  
18 policier?

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui, c'est un intervenant sur l'heure du midi que  
21 là, il a amené mon fils, t'sé, au bureau de la  
22 direction puis là, bon, il y a un policier qui est  
23 là à l'école une journée ou deux (2) par semaine  
24 puis là, ça s'adonnait que cette journée-là, il  
25 était là. Ça fait que là, ils ont pris un peu

1           comme l'histoire en main, mais là, t'sé, moi, j'en  
2           ai pas su beaucoup, t'sé, dans les jours après puis  
3           mon fils non plus. Là, il avait peur. Il savait  
4           pas trop ce qui se passait puis là, c'est ça, les  
5           journées par après, justement il y a un jeune homme  
6           en question que là, il s'est battu. Il s'est...  
7           avec mon fils. Ça fait que là, ça a fait encore  
8           toute une histoire, t'sé, mais c'était encore par  
9           rapport à ça, là, aux menaces de mort. Ça fait que  
10          là... là, mon fils a été comme retiré de l'école.  
11          T'sé, moi, je sais rien de la police. La police  
12          enquête pas plus que ça, t'sé? Puis moi vu que je  
13          venais de vivre quand même quelque chose de très  
14          difficile, bien, j'ai comme pas eu l'idée puis...  
15          de porter plainte moi aussi, t'sé, pour ces menaces  
16          de mort là envers mon fils. T'sé, j'ai pas eu...  
17          je me sentais démunie, t'sé? Puis tu as beau  
18          appeler les policiers, t'sé, ils te supportent pas.  
19          T'sé, le système autochtone non plus. T'sé, tu te  
20          dis « où est-ce qu'il est dans ce temps-là? »  
21          T'sé, il est supposé avoir un système  
22          parajudiciaire, t'sé, autochtone pour nous autres,  
23          mais ils ont comme une secrétaire à [REDACTED] ou je ne  
24          sais pas, là, t'sé? Elle te répond, mais là, elle  
25          te réfère dans ta communauté sauf que moi, je suis

1           presqu'à quatre heures (4 h) de là, t'sé? Ça fait  
2           que là, si le monsieur de la communauté est pas là,  
3           bien... t'sé, c'est là, là que j'ai besoin d'être  
4           rassurée, que j'ai besoin d'être supportée. Mon  
5           fils aussi, t'sé. Il dit « Maman... » Il dit  
6           « qu'est-ce qu'il va arriver? Est-ce qu'ils vont  
7           vraiment me tuer? Est-ce que... » Je le sais pas,  
8           t'sé? Je ne sais pu qui appeler, quoi faire puis  
9           j'ai pas d'informations non plus puis l'école,  
10          bien, t'sé, ils en font pas plus que ça non plus,  
11          t'sé? Tu es obligé de...

12          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

13                En fait...

14          **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15                Ça fait que c'est ça, c'est...

16          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

17                Ce que vous nous dites, c'est que vous auriez aimé  
18                qu'on vous donne l'information, qu'on vous dise ce  
19                qui a été fait de manière à vous rassurer.

20          **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21                Oui puis à m'aider s'il y avait des démarches à  
22                faire, t'sé, de mon côté aussi puis... t'sé, si ça  
23                aurait été mon fils qui aurait été... qui aurait  
24                fait des menaces de mort, t'sé puis... là, je te  
25                dis qu'on aurait été accusés puis que là, ça aurait

1           été vraiment... puis là... mais là, t'sé, oups,  
2           c'est le contraire, mais t'sé, c'est comme nous qui  
3           devient la victime aussi, là. T'sé, on...

4           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

5           Dans ce cas-là, c'est... vraiment, votre fils  
6           était comme la victime de l'histoire.

7           **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

8           Oui.

9           **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

10          Et vous savez pas s'il y en a eu des accusations ou  
11          pas ou...

12          **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

13          Non.

14          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

15          En fait, vous savez rien.

16          **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

17          Non.

18          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

19          O.K.

20          **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

21          Puis là, le policier, je sais qu'il disait « t'sé,  
22          si ça va plus loin, on va faire des arrestations »,  
23          mais ça a comme fini là. T'sé...

24          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25          O.K.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 C'est-tu parce qu'ils sont mineurs ou c'est-tu  
3 juste parce que c'est un petit indien qui est dans  
4 cette école-là? Je sais qu'il y en a quatre (4),  
5 cinq (5), là. Bien, ils font-tu ça juste « les  
6 Indiens, t'sé, on s'en occupe pas trop » ou « ils  
7 sont là juste pour la bataille » ou « ils sont  
8 là... » t'sé? Ou ils font ça avec tous les jeunes?  
9 T'sé, mais d'un côté ou de l'autre, c'est pas  
10 mieux, là.

11 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

12 Où le fait si je comprends bien, le fait qu'on vous  
13 donne pas d'informations, ça vous amène à spéculer  
14 sur « ça pourrait-tu être ça? Est-ce que c'est  
15 parce qu'il est autochtone? Est-ce que... »

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Oui.

18 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC** :

19 « Est-ce que... est-ce qu'il est traité  
20 différemment? Est-ce qu'il est traité comme les  
21 autres? Comment ça marche? »

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 « Les Indiens, ils font juste se battre. Ah, les  
24 jeunes... - t'sé? - ça fait des problèmes à  
25 l'école » t'sé? Puis c'est ça. T'sé, tu te



1           sens... tu te sens tout seul, là. Tu te sens...  
2           puis comment mon fils, t'sé... tu vois, il grandit  
3           avec ça, là, t'sé, tout ce qui se passe puis  
4           pourtant moi... en tout cas, c'est pour finir dans  
5           l'autre dossier, mais t'sé, je me suis impliquée,  
6           moi, depuis toute ma vie, t'sé, à essayer de  
7           travailler, t'sé, le rapprochement des autochtones  
8           avec le... avec tous les Québécois puis à toutes  
9           sortes de niveaux, t'sé, au niveau de l'éducation,  
10          [REDACTED] Ça fait que t'sé, de vivre une  
11          histoire comme ça en plus... là, j'en ai une autre,  
12          là, avec mon fils aussi par après.

13          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

14            Oui. On va y... on va y arriver.

15          **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

16            Ça fait que t'sé, c'est ordinaire, t'sé? C'est...

17          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

18            Par ailleurs, vous qui est... c'est un peu  
19            ironique. Vous qui êtes... qui avez étudié et  
20            travaillé en [REDACTED] puis vous dites « bien,  
21            là, il y a... »

22          **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

23            Il y en a pas de communication, t'sé.

24          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

25            Il y en a pas de communication. C'est ça le

1           problème. O.K.

2           **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3           T'sé, moi, j'ai été élevée sur ma communauté toute  
4           mon enfance. J'ai été élevée par mon grand-père  
5           qui est un aîné qui m'a appris vraiment toute la  
6           tradition innue puis il a fait du mieux qu'il  
7           pouvait pour moi. Il m'a enseigné beaucoup de  
8           choses. J'ai été élevée dans sa boutique  
9           d'artisanat. J'ai été élevée en l'entendant parler  
10          puis lui, il a fait beaucoup de choses aussi pour  
11          le rapprochement entre les Québécois puis entre  
12          les... toutes les Amériques, entre les Français et  
13          les Autochtones. Moi, j'avais de la misère aussi,  
14          t'sé, parce que j'ai été à l'école. Ça pas été  
15          facile, t'sé, je pouvais pas parler innu. Je  
16          pouvais pas parler français, je pouvais pas parler  
17          anglais. Des fois, tu ne savais plus trop comment  
18          parler non plus, là, t'sé, ou si tu pouvais parler  
19          ou si tu avais la chance de parler. Ça fait que  
20          t'sé, moi, je suis un peu perdue adolescente puis  
21          je me suis dit quand j'avais une vingtaine d'années  
22          « je vais étudier en [REDACTED] puis je vais  
23          continuer à essayer de promouvoir le rapprochement  
24          entre les deux (2) communautés. » Ça fait que je  
25          suis devenue [REDACTED] Je travaillais avec

1 les Inuits. J'ai travaillé pour... justement pour  
2 le rapprochement des Inuits aussi avec le reste des  
3 personnes ici au Canada. J'ai travaillé pour les...  
4 faire connaître les Innus de la Côte-Nord aussi.  
5 Je travaillais à [REDACTED] à... excusez de  
6 donner des noms, là.

7 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Non, c'est correct.

9 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

10 Ça vient comme tout seul.

11 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Non, non. Voyons. [REDACTED], pas de problème.

13 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

14 O.K. Je travaillais à [REDACTED] à Montréal. Ça  
15 a été... j'ai fait plein de choses pour le  
16 rapprochement des deux communautés à [REDACTED]  
17 aussi. Je travaillais pour un [REDACTED]  
18 autochtones pendant quatre (4) ans au moins, «  
19 [REDACTED] » Je présentais des films  
20 comme ça. J'essayais toujours de parler des  
21 autochtones, de pas dire juste, t'sé « ils sont  
22 juste bons à boire » ou t'sé « ils sont juste... »  
23 T'sé, de faire vraiment le rapprochement puis de  
24 faire l'éducation entre les deux (2) peuples puis  
25 d'avoir un avenir meilleur. Ça fait qu'après,

1 j'ai... je m'éloigne un peu, là, mais...

2 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Non. Ça va, Madame.

4 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

5 Après, j'ai commencé à travailler ici...

6 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Non, non. C'est très intéressant.

8 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

9 ... à [REDACTED] ici à [REDACTED] puis j'ai fait un  
10 projet sur une femme qui allait avoir cinquante  
11 (50) ans à l'an deux mille (2000), [REDACTED]  
12 [REDACTED] qui a  
13 été là pendant plusieurs années. C'est une  
14 Algonquienne de Val-d'Or qui a fait beaucoup de  
15 choses pour nous, les femmes autochtones. Ça fait  
16 que là, j'ai dit à [REDACTED], j'ai dit « il faut  
17 qu'il y ait un projet qui représente le Canada  
18 aussi. » Puis il y avait déjà une dame qui faisait  
19 ça sur Marc Garneau, mais je me suis dit « c'est  
20 juste des... - t'sé - c'est des Québécois, c'est  
21 des Canadiens. » Ça fait que mon [REDACTED] a été  
22 accepté. J'ai dit « je suis une [REDACTED]  
23 autochtone de la nation innue, j'ai dit, je vais  
24 engager une dame autochtone aussi qui va faire la  
25 [REDACTED]. » Elle a fait [REDACTED] puis j'ai dit

1 « je vais parler d'une femme autochtone aussi, qui  
2 l'a pas eu facile dans les pensionnats, mais qui  
3 est là encore aujourd'hui, qui est debout puis qui  
4 a travaillé pour tous les enfants, pour nos droits  
5 pour avancer. » [REDACTED]  
6 [REDACTED]  
7 [REDACTED]  
8 [REDACTED]  
9 [REDACTED]  
10 [REDACTED] Ça fait que j'étais  
11 contente de tout ça puis [REDACTED] aussi  
12 dans beaucoup d'endroits, d'écoles. Après, j'ai  
13 continué à [REDACTED] faire des promos, des  
14 publicités pour présenter un peu des flashes pour  
15 présenter les autochtones. Quand j'ai eu mes deux  
16 (2) enfants... bien, j'ai marié un non-autochtone.  
17 Quand j'ai eu mes deux (2) enfants, comme je vous  
18 disais, j'ai décidé de les élever un peu dans les  
19 deux (2) mondes, les deux (2) cultures. Puis quand  
20 ils sont arrivés à l'école, en primaire, c'était en  
21 troisième, quatrième, cinquième année, ils  
22 commençaient à avoir des cours sur les Autochtones.  
23 Ça fait que là, je me suis dit « bien, ils  
24 apprendront pas l'histoire du Canada que moi j'ai  
25 appris. » T'sé, les Indiens et les cowboys.

1 C'était quasiment épouvantable d'être un autochtone.  
2 T'sé, avec les fusils puis tout, là? Ça fait que  
3 j'ai dit « moi, je vais aller parler de nous »,  
4 t'sé? Ça fait que j'ai été... j'ai demandé aux  
5 professeurs puis j'ai dit « je voudrais faire un  
6 cours au moins une heure (1 h) puis que mes enfants  
7 soient fiers d'eux autres puis que les Québécois  
8 voient aussi une fierté d'avoir des autochtones  
9 dans leur village, dans leur ville puis dans leur  
10 province puis leur pays. » Ça fait que les... je  
11 me suis assis devant les enfants puis j'avais monté  
12 mon cours puis j'expliquais ça à des jeunes.  
13 Alors, j'avais fait des cartes super faciles puis  
14 j'avais amené des objets qui me touchaient, qui me  
15 ressemblaient, que j'ai vécus. J'ai parlé de moi,  
16 j'ai parlé de mon enfance. J'ai parlé de ce que  
17 mes parents m'ont appris, ce que j'ai vécu aussi.  
18 Ça fait que les jeunes étaient très intéressés  
19 malgré leur jeune âge. Bien, la cloche a sonné  
20 pour la récré puis ils sont tous restés assis. Ils  
21 ont continué de m'écouter puis il y avait rien de  
22 triste là-dedans. Je voulais pas qu'ils repartent  
23 avec des remords ou se sentir... t'sé, « je suis un  
24 Québécois puis c'est plate ce qu'on a fait », t'sé?  
25 Je voulais juste qu'ils s'entendent puis qu'ils

1           réussissent à se connaître, qu'il y ait un  
2           rapprochement entre les deux (2) communautés. Ça  
3           fait qu'ils avaient du fun puis à la fin, je leur  
4           faisais goûter la bannique puis la confiture de  
5           petits fruits que j'avais faite pour eux autres.  
6           Ça fait que là, ça avait tellement bien marché que  
7           les profs m'ont redemandé de revenir, t'sé, en  
8           troisième, quatrième, cinquième année. Ça fait que  
9           c'est... j'ai fait ça puis après, je me suis...  
10          j'ai continué à travailler aussi pour [REDACTED] pour  
11          être guide en forêt avec les jeunes de cinq (5) à  
12          douze (12) ans puis leur faire vivre des choses  
13          comme ça puis leur raconter des histoires puis  
14          j'apportais mes deux (2) enfants aussi avec moi.  
15          Alors, je suis déménagée à [REDACTED] t'sé, v'là deux  
16          (2) ans. Ça a été difficile pour mes deux (2)  
17          enfants, le choc, t'sé, d'arriver dans une grosse  
18          ville, une grosse école, t'sé, à deux mille (2000)  
19          quelque chose élèves, là. Ça fait que c'était très  
20          difficile, t'sé. Tu vis du racisme, tu vis de  
21          l'intimidation. Tu vis toutes sortes de choses,  
22          t'sé, puis j'ai essayé de leur montrer depuis  
23          qu'ils sont petits, t'sé, qu'ils avaient la force  
24          en dedans d'eux de passer au travers, t'sé, de  
25          toute leur vie puis de surmonter tous les obstacles

1 qu'ils pouvaient avoir puis d'être fiers d'eux  
2 autres, de ce qu'ils sont, t'sé. C'est des Innus,  
3 mais ils ont un père québécois quand même puis  
4 d'être fiers des deux (2) cultures. Je suis fière  
5 de ce qu'ils deviennent malgré tout, t'sé. Ça fait  
6 qu'en arrivant au secondaire à [REDACTED] bien, t'sé,  
7 mon fils a commencé justement... c'est ça, là, à  
8 avoir de l'intimidation puis le premier récit, là,  
9 que vous avez lu, là, suite à notre retour du  
10 [REDACTED] pour des tristes nouvelles,  
11 des tristes choses qu'on vivait. Alors, là, ça a  
12 été difficile de vivre ça que mon fils ait des  
13 menaces de mort après tout ce que j'ai fait, t'sé,  
14 pendant tant d'années pour rapprocher, pour  
15 m'impliquer. Ça a été difficile pendant une  
16 semaine, là, se sentir toute seule en ville puis tu  
17 appelles la police, tu as pas d'informations. Ils  
18 veulent pas t'en donner. Tu te sens moins que rien  
19 puis là, je m'étais dit « je peux pas croire que  
20 mes enfants vont vivre ça encore », t'sé, en deux  
21 mille quelque chose, là, deux mille dix-sept  
22 (2017), deux mille seize (2016), deux mille  
23 dix-huit (2018), là, mais je suis là en deux mille  
24 dix-huit (2018), puis vous raconter des choses  
25 comme ça, je trouve ça incroyable. Ça fait que ça,



1 c'était pour l'histoire des menaces de mort.

2 Puis là, après ces menaces-là, bien,  
3 justement, il y a un des garçons de la gang qui  
4 s'est battu avec mon fils. Ça aussi, ça a pas été  
5 difficile (sic). Ça a pas été facile à passer  
6 parce que là, tu as pas d'informations de personne,  
7 tu te sens tout seul. Tu veux sauver ton fils, tu  
8 essayes de travailler, t'sé? Tu es pas là souvent  
9 puis t'sé, ça a été très, très, très difficile. On  
10 s'en... on s'en est sorti. Après, l'autre  
11 histoire, je vous ai raconté un peu ma vie avant  
12 pour que vous compreniez parce que peu de temps  
13 après, je ne me rappelle plus trop les dates là...  
14 je ne m'en rappelle plus trop les dates, là...

15 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

16 Ça a pas d'importance, en fait. On est dans la  
17 même période, là, qu'au premier événement.

18 **MME [REDACTED] :**

19 Oui, c'est ça. Au cours des prochains mois, il y a  
20 un autre garçon de la même école qui intimidait  
21 toujours mon fils avec sa gang d'amis. Ça, c'était  
22 pas par rapport aux menaces de mort, là. C'était  
23 une autre histoire. Ça fait que là, mon fils, il  
24 est toujours... c'est toujours un gars pas prêt à  
25 se battre. C'est toujours un gars qui veut parler,

1           qui veut tout régler en parlant, t'sé? C'est ça  
2           que je lui ai enseigné depuis qu'il est petit puis  
3           essayer de régler ses choses puis de pas... de pas  
4           être violent, de pas... ça fait que le même garçon  
5           avec sa gang intimidaient toujours. Ça fait qu'une  
6           fois dans... sur l'heure du midi, il est allé le  
7           voir. Il a attendu qu'il sorte de la salle  
8           d'entraînement puis là, il lui a demandé pourquoi  
9           « pourquoi? Qu'est-ce que tu m'as dit tantôt  
10          encore? » Puis... ça fait que là, il dit... il dit  
11          « tu sais très bien, il dit, qu'est-ce que j'ai  
12          dit, puis il dit, retourne dans ta tribu ». Ça  
13          fait que là, ça a dégénéré. Mon fils l'a comme  
14          poussé. C'est venu le chercher en dedans puis là,  
15          l'autre garçon l'a repoussé puis ça a fait... ça a  
16          dégénéré comme deux petits gars, deux (2) ados de  
17          cet âge-là, mais ils se sont battus fort, très  
18          fort. C'est ça que le monde me disent, mais moi,  
19          je le sais pas. À l'école, les policiers, ils  
20          m'ont dit « les caméras ont filmé. » Moi, j'ai  
21          jamais vu. J'ai jamais vu que mon fils a fessé  
22          tant que ça, mais il est pas menteur. Il m'a dit  
23          « oui, j'ai frappé », mais l'autre aussi a frappé  
24          pour que ça fasse une bataille à deux (2), t'sé?  
25          Puis là, bien, mon fils conte pas de menteries.

1 C'est pas un menteur, puis il m'a tout dit ce qui  
2 est arrivé de l'histoire puis c'est les mots que je  
3 viens de vous dire, mais sauf que le garçon, le  
4 jeune homme en question, quand il lui a dit, t'sé,  
5 « retourne dans ta tribu », il vient du même  
6 village que mon fils. Ça fait que t'sé, tout ce  
7 que j'ai fait, ça a rien donné parce que ce  
8 garçon-là, il était à l'école quand j'ai fait mes  
9 cours. Ça fait que t'sé, mon garçon s'est senti  
10 blessé. T'sé, lui, il vient d'où d'abord, t'sé?  
11 Il vient de la même communauté, le même petit  
12 village en banlieue de [REDACTED] Moi, je me faisais  
13 dire ça quand j'étais à l'école quand j'étais dans  
14 les villes avec des Innus pis des Atikamekw que je  
15 côtoyais. On n'avait pas notre place nulle part.  
16 T'sé, je comprends, là. T'sé, il fallait que je  
17 retourne dans ma communauté, oui, mais là, lui, il  
18 se fait dire ça en ville puis il vient du même  
19 village que le petit garçon qui vient de lui dire  
20 ça. Puis le petit garçon, bien, il était là quand  
21 moi, je donnais mes cours. Ça fait que là, ça a  
22 dégénéré puis c'est venu le chercher. Mon fils,  
23 c'est vraiment pas un gars violent. Ça fait qu'ils  
24 se sont battus. Ça fait que là, c'est la police  
25 qui m'a appelé encore pour me dire que mon fils

1 s'était battu. Il était jeté dehors de l'école  
2 pour au moins une semaine, là ou dix (10) jours, je  
3 ne sais pu trop. Je pense que c'est même pas la  
4 police, je pense que c'est la direction. Là, ils  
5 me disaient rien. Ils me disaient pas ce qui  
6 s'était passé. Ils me disaient pas l'histoire.  
7 Ils l'ont envoyé à une place, là, en suspension ou  
8 dans une maison pour... ils leurs font faire comme  
9 des travaux le matin. L'après-midi, ils parlent de  
10 violence puis il se trouve avec des délinquants,  
11 t'sé. Mon fils, il est pas comme ça puis là, je me  
12 suis dit « ils vont finir par faire un vrai  
13 délinquant », t'sé? Mon fils, je l'ai pas élevé de  
14 même, t'sé? Ça fait que là, j'ai vécu ça, là.  
15 J'essayais d'appeler à l'école, essaye d'appeler la  
16 police. Ils me donnaient pas rien. Là, ils m'ont  
17 dit « on a pris la déposition de votre fils. » Là,  
18 mon fils, il avait été harcelé toute l'heure du  
19 midi qu'il s'est fait arrêter, là, qu'il s'avait  
20 battu avec lui. Tout le monde le questionnait.  
21 Mon fils s'est senti un moins que rien, t'sé? Tout  
22 ce qu'il voulait, c'était être avec moi. Il dit  
23 « je veux avoir ma mère. Je veux retourner chez  
24 nous. » Tout le monde de l'école puis les polices,  
25 ils l'ont tous questionné. Il était... il dit

1 « Maman, il dit, toute l'après-midi c'est ça qu'ils  
2 ont fait. » Ça fait que t'sé, je me suis... je me  
3 suis sentie, là, moins que rien, t'sé. Retourner  
4 des années en arrière puis des siècles en arrière  
5 puis... je me sentais toute seule. J'essayais  
6 d'appeler la police, ils voulaient pas me parler.  
7 Ils ont dit « l'enquête est en cours ». Là, ils me  
8 disaient « il va falloir qu'on vous rencontre vous  
9 aussi, avoir votre déposition », mais là, j'ai  
10 réussi à savoir que moi, j'étais pas obligée d'y  
11 aller, qu'ils allaient juste me... puis là, ils  
12 voulaient rencontrer mon fils au poste de police  
13 puis là, ils ont dit... ils ont dit « ça sera pas  
14 avant la fin du mois parce qu'il faut être deux (2)  
15 policiers » puis là, il y a quelqu'un qui m'a  
16 dit... de mes connaissances, ils ont dit « si tu y  
17 vas... - t'sé - les policiers, ils vont vous  
18 questionner puis ils vont lui faire dire n'importe  
19 quoi », t'sé? T'sé, toutes ces journées-là, là,  
20 t'sé, tu es tout seul. Tu vis... tu te démènes à  
21 essayer de trouver des informations. Là,  
22 j'essayais d'appeler l'aide juridique. Finalement,  
23 il y a quelqu'un qui m'a parlé, là. Elle a dit  
24 « vous êtes pas obligée d'y aller. » Là, j'ai  
25 reçu... j'ai des lettres que je peux vous laisser

1           aussi du système parajudiciaire. Même aujourd'hui,  
2           t'sé, mon fils le savait que je venais ici puis il  
3           dit « Maman, il dit, je suis content, il dit, je ne  
4           veux plus que personne vive ça. » Puis là, il  
5           était accusé de voies de fait. La maman du petit  
6           gars, c'est ça qu'elle a fait. Elle a accusé mon  
7           fils. Tu vois ton fils de quinze (15) ans, t'sé,  
8           qui est accusé de voies de fait aux adultes. Tu  
9           sais même pas qu'est-ce qui s'est passé. J'ai rien  
10          lu, t'sé. Là, j'ai un texte, ma déclaration, mais  
11          là, j'ai rien lu. C'est les policiers, la vraie  
12          déclaration. Je le sais pas. Encore aujourd'hui,  
13          là, je le sais pas qu'est-ce qui s'est passé. Il  
14          a-tu frappé à telle place? L'autre, qu'est-ce  
15          qu'il a fait? J'ai rien. Tout ce que je sais,  
16          c'est ce que mon fils me dit qu'il s'est passé.  
17          L'école, ils m'en ont jamais reparlé puis là, les  
18          polices, bien, ils étaient comme fâchés parce qu'on  
19          se présentait pas à son entrevue, là, je ne sais  
20          plus trop, là, son interrogatoire. J'étais  
21          démunie. Là, j'ai appelé la police de [REDACTED] Je  
22          voulais pas que mon fils se retrouve devant un  
23          procès. C'est ça que la police me disait qu'il  
24          allait y avoir un procès, mais j'ai rien su  
25          d'autre. J'avais peur. Je voulais pas qu'il soit

1 accusé. Je voulais pas qu'il devienne comme ça.  
2 Ça fait que là, le policier de [REDACTED] lui, c'est  
3 le seul qui m'a écouté puis qui m'a... qui a écouté  
4 toute mon histoire, toute ma détresse, là. Je ne  
5 savais plus qui pouvait m'aider puis qui pouvait  
6 nous expliquer ce qui se passait puis nos droits  
7 puis qui pouvait nous venir en aide. Ça fait que  
8 là, il a dit « je comprends pas pourquoi qu'il y a  
9 personne qui vous aide. » T'sé? « Je comprends  
10 pas pourquoi les policiers vous aident pas plus »,  
11 t'sé? C'était l'enquêteur de [REDACTED] il dit... je  
12 lui ai parlé une demi-heure au téléphone. Il était  
13 vraiment gentil puis là, j'ai dit « s'il l'accuse  
14 puis qu'il est reconnu coupable... t'sé, j'ai dit,  
15 est-ce que vous pouvez lui faire faire des travaux  
16 ici à [REDACTED] au moins? » Ça fait qu'il dit  
17 « bien, il dit, vous me rappellerez, là, je vais  
18 essayer de voir qu'est-ce que je peux faire ».  
19 Puis là, il dit « essayez d'appeler le service  
20 parajudiciaire autochtone. » J'ai essayé. Il y a  
21 une femme qui m'a répondu à [REDACTED] puis elle m'a  
22 dit d'appeler à [REDACTED] J'ai appelé, mais  
23 là, il était pas là. Il était pas à son bureau  
24 puis les jours avancement puis là, toutes les dates  
25 de procès s'en viennent puis tu as toujours pas

1 d'aide puis rien. Tu vois ton bébé qui s'en va en  
2 justice. Ça fait que là, ici au Centre d'amitié à  
3 [REDACTED] quand je suis arrivée, j'avais inscrit mes  
4 enfants. Il y a des services, des fois, pour les  
5 douze (12), dix-sept (17) ans puis je voulais  
6 qu'ils se retrouvent avec d'autres jeunes, t'sé,  
7 d'autres autochtones d'un peu partout. Ça fait que  
8 l'intervenante, elle le connaissait. Là, je l'ai  
9 appelé puis là, j'ai dit « peux-tu m'aider? » T'sé?  
10 « Je ne sais plus où appeler. » Ça fait que là,  
11 elle a dit « [REDACTED] ça se peut pas », t'sé? Elle  
12 dit « je connais ton garçon, elle dit, je vais  
13 essayer de t'aider si je peux faire quelque  
14 chose. » Je sais pas si c'était vraiment dans son  
15 mandat à elle, t'sé, mais elle a dit « je vais  
16 essayer de t'aider » puis c'était le lendemain puis  
17 j'étais découragée. C'était le lendemain que je  
18 passais à la DPJ avec mon fils rencontrer une  
19 madame du gouvernement pour voir s'il était  
20 admissible aux mesures extrajudiciaires. Ça fait  
21 qu'elle a dit « je vais y aller. Je vais y aller  
22 avec toi. » Ça a été la seule qui m'a aidé. C'est  
23 arrivé au mois de... c'est arrivé je ne sais plus  
24 quel mois, mais pendant des semaines, ça a été la  
25 seule, la veille de notre date qui était fixée pour



1           rencontrer cette madame de la justice là, là,  
2           l'avocate. Ça a été la seule, l'intervenante au  
3           Centre d'amitié qui m'a écouté puis qui est venue.  
4           Ça fait que là, j'ai rencontré la madame. Elle  
5           nous a tout expliqué le système judiciaire. Mon  
6           garçon était vraiment là-dedans. Puis là, après,  
7           l'intervenante, j'ai raconté toute l'histoire  
8           encore une fois. Là, l'intervenante du Centre  
9           d'amitié a dit... c'est elle qui a parlé de mon  
10          fils puis là, elle a dit... elle a dit « il peut  
11          pas aller comme ça en justice, t'sé. C'est pas un  
12          enfant comme ça, je le connais. » Elle a parlé de  
13          toutes ses belles qualités et puis là, elle a  
14          réussi à la convaincre, la madame, d'éviter la  
15          justice qu'il soit admis au système  
16          extrajudiciaire, mais une chance qu'elle a été là,  
17          t'sé.

18       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

19            Donc je comprends qu'on lui a proposé un plan, des  
20            choses à faire, là.

21       **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

22            Oui.

23       **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

24            Puis il a collaboré là-dedans. Finalement, ça lui  
25            a évité de passer le processus judiciaire.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui, mais ça a été tellement difficile, là. T'sé,  
3 il a eu peur, là. Il a eu peur de se retrouver  
4 là-dedans, devant un procès puis c'est tellement  
5 pas un gars comme ça puis il s'est senti tout seul.  
6 Il s'est senti abandonné. Il s'est senti... puis  
7 depuis qu'il est petit, t'sé, c'est tellement  
8 difficile, t'sé. Il a été gravement malade, t'sé.  
9 J'ai arrêté de travailler quand je l'ai eu. Il  
10 fait de l'asthme, il faisait beaucoup d'allergies,  
11 t'sé? Il grandissait pas. Ça a été difficile, il  
12 a manqué des journées d'école. T'sé, malgré tout  
13 ça, il est à l'école encore. Moi, ça fait  
14 longtemps, je pense que j'aurais décroché, t'sé  
15 puis là, il arrive... tout le primaire, il s'est  
16 raccroché pareil même s'il a doublé sa troisième  
17 année. Il avait tout le temps des bons  
18 comportements à l'école. Au secondaire aussi, il  
19 est arrivé puis il a été admis avec des mesures de  
20 soutien pour l'aider puis il y avait plein de  
21 difficultés pour réussir puis il essayait. Il dit  
22 « maman, il dit, j'ai de la misère, je suis  
23 épuisé. » Il a pas lâché. Il est encore à l'école  
24 aujourd'hui, sa sœur aussi. Puis là, ils  
25 étaient... ils savaient ce matin, les deux (2) que

1 je m'en venais ici pour parler de ça. Ils étaient  
2 fiers de moi, t'sé. Ça me prenait tout mon courage  
3 pour venir ici, mais merci d'être là. Merci  
4 d'exister pour toutes sortes d'autochtones qui ont  
5 vécu toutes sortes de choses comme ça. T'sé, la  
6 santé, la justice, la police, on se sent des moins  
7 que rien, t'sé. On dirait qu'on est juste des  
8 mauvaises herbes qui dérangent, t'sé. Ça fait que  
9 là, les deux (2), ils sont encore en vie. Ils sont  
10 fiers de ce qu'ils sont quand même. Ils sont fiers  
11 de moi. J'aimerais tellement ça que ça ne se  
12 reproduise plus pour aucun jeune, qu'ils puissent  
13 aller à l'école, aux études, qu'ils puissent être  
14 heureux comme tous les Québécois, comme tous les  
15 Canadiens au Canada, qu'ils aient accès à ça. Si  
16 jamais, t'sé, ils ont des démêlés, qu'ils ne se  
17 sentent plus tout seuls comme ça, t'sé? Qu'il y  
18 ait des gens qui les aident puis que la police,  
19 elle... la police, le système judiciaire, t'sé  
20 qu'ils nous prennent pas juste comme... t'sé, du  
21 monde qui dérange. T'sé, qu'ils nous prennent  
22 comme des citoyens comme tout le monde, qu'ils nous  
23 supportent, qu'ils nous comprennent. T'sé, pour  
24 que nos enfants vivent une vie meilleure, là, puis  
25 qu'ils s'intègrent dans la société vraiment une

1 fois pour toutes puis qu'on vive tous ensemble pour  
2 avancer puis construire un Canada meilleur. C'est  
3 ce qu'ils font, là, l'enquête des femmes  
4 autochtones assassinées et disparues. C'est ce que  
5 vous faites avec la Commission. C'est mon plus  
6 grand souhait pour toute ma vie. Mon grand-père,  
7 c'est ce qu'il disait. Il m'a élevé puis il a  
8 consacré sa vie à faire un rapprochement entre les  
9 deux (2) communautés, à parler des autochtones au  
10 gouvernement, dans les écoles, partout. Je ne  
11 voudrais plus qu'aucune personne, si petite  
12 soit-elle ou si vieille soit-elle, vive ça.  
13 Qu'elle se sente épaulée, aimée puis acceptée dans  
14 la société. Là, je me suis perdue dans les  
15 questions.

16 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

17 Vous avez fait ça parfaitement, Madame [REDACTED]  
18 Moi, je pense qu'on a vraiment bien... vous avez...  
19 je dis « on », c'est vous. Vous avez, je pense,  
20 très bien couvert les deux (2) événements puis vous  
21 en avez donné, en fait, beaucoup plus avec votre  
22 réflexion sur comment ça devrait être, le  
23 rapprochement, le travail que vous avez fait à ce  
24 niveau-là. Alors moi, ça complète, Monsieur le  
25 Commissaire.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Ça complète l'ensemble?

3 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui? Alors, je vais offrir aux procureurs s'ils  
7 des questions. Me Laganière?

8 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

9 Je n'aurai pas de questions, mais...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Pas de questions?

12 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

13 ... je tiens à vous remercier beaucoup, Madame,  
14 pour votre témoignage.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Me Boucher?

17 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 J'aurai pas de question. Merci beaucoup.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Riendeau?

21 **M<sup>e</sup> VINCENT RIENDEAU :**

22 Je n'aurai pas de questions également et je tiens  
23 également à remercier madame [REDACTED] pour son  
24 témoignage.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Est-ce qu'il y a des choses que vous auriez aimé  
2 ajouter? C'est très bien ce que vous avez dit.

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 J'essaie juste de me relire si j'ai oublié quelque  
5 chose. C'est ça, en conclusion, il y a un manque  
6 de services en quelque part. Ça prend un minimum  
7 d'informations sur ce qui se passe puis c'est  
8 étrange qu'il y a des services parajudiciaires à  
9 [REDACTED] au Québec, mais à [REDACTED] qu'on a juste une  
10 dame qui nous répond puis qu'elle nous réfère.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 À [REDACTED]

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Quand toi tu lui parles puis toi tu aurais besoin  
15 là, là... t'sé, les services ont un numéro de  
16 téléphone à [REDACTED] mais c'est tout.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Vous aimeriez avoir un meilleur support des  
19 services parajudiciaires.

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 C'est ça.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Ça aurait aidé. J'ai compris que vous vous êtes  
24 sentie pas mal seule.

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Oui.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Pour ne pas dire complètement seule.

4           **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5           Oui. Je me suis sentie seule jusqu'à aujourd'hui  
6           encore, t'sé? De venir ici, aujourd'hui, c'est pas  
7           facile. J'ai manqué une journée de travail puis je  
8           travaille encore avec des jeunes. J'aide les  
9           petits autochtones à... dans une garderie, t'sé.  
10          Je suis éducatrice puis j'ai manqué une journée de  
11          travail pour être ici puis c'était important pour  
12          moi...

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Oui. C'est important.

15          **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

16          ... faire la paix un peu avec ces événements-là que  
17          j'ai... que j'ai vécus, que mes enfants ont vécus,  
18          que toute ma famille a vécus, puis j'ai pris mon  
19          courage à deux mains ce matin puis je me suis dit  
20          « je vais y aller pour les... pour les jeunes à  
21          venir, là », puis encore une fois, t'sé, je  
22          m'implique.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Je comprends vous avez cherché toute votre vie puis  
25          votre famille...

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE** :

4 ... ou vos ancêtres à faire des liens, faire une  
5 réconciliation, faire en sorte qu'on se respecte de  
6 part et d'autre.

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 À tous les niveaux du système, t'sé? Au Québec, au  
9 Canada puis...

10 **LE COMMISSAIRE** :

11 Je comprends.

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Merci beaucoup de m'avoir écouté.

14 **LE COMMISSAIRE** :

15 Oui. Moi, je vous remercie d'avoir accepté de  
16 partager avec nous parce que dans le fond, c'est  
17 important. C'est important. On souhaite, nous,  
18 que ça change puis faites-vous en pas, je suis  
19 convaincu qu'il y a malheureusement beaucoup  
20 d'événements comme celui-ci. Il y en a d'autres  
21 sortes dans d'autres milieux dans d'autres services  
22 où des personnes des Premières Nations se sont  
23 senties mises de côté puis ont eu une impression  
24 d'être traitées différemment.

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :



1           Oui. Puis même à ce jour, t'sé, j'ai encore rien  
2           de concret devant moi. T'sé, j'ai jamais rien vu  
3           des caméras. Jamais rien vu de ce qui s'est passé.  
4           Jamais un policier s'est assis puis juste me lire  
5           son rapport ou s'il peut pas tout me dire, bien,  
6           les faits, vraiment, t'sé. Il a été accusé de  
7           voies de fait. J'ai jamais entendu...

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Je comprends que c'est frustrant pour quelqu'un qui  
10          étude en [REDACTED]

11         **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12          Oui.

13         **LE COMMISSAIRE :**

14          Qui a travaillé en [REDACTED]

15         **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

16          Qu'il en ait pas plus que ça.

17         **LE COMMISSAIRE :**

18          ... de pas avoir de communication. J'essaye de me  
19          mettre à votre place puis avec votre fils. C'est  
20          très personnel, là. Ça vous touche, là. C'est  
21          vous. On peut comprendre comment vous vous êtes  
22          sentie puis comment vous revivez ça encore puis ça  
23          fait mal, mais merci d'avoir partagé avec nous puis  
24          de nous aider puis... notre objectif, nous, c'est  
25          de resserrer les liens, de faire en sorte qu'il y a

1           une meilleure connaissance puis vous avez participé  
2           à ça quand vous êtes allée rencontrer des jeunes  
3           dans les écoles puis présenter qui sont les  
4           autochtones, présenter les réalités, leur faire  
5           voir peut-être avec une autre sorte de paire de  
6           lunettes parce que malheureusement, dans la  
7           société, il y a quand même une méconnaissance des  
8           réalités. C'est quand même étrange que des gens  
9           qui sont ici des milliers d'années avant que les  
10          Européens arrivent soient méconnus dans le propre  
11          territoire qu'ils occupent. C'est étrange. C'est  
12          une problématique que j'espère voir changer le plus  
13          rapidement possible.

14       **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15           Il nous reste pas un gros bout de couverture, en tout  
16           cas, t'sé. On a l'impression d'être...

17       **LE COMMISSAIRE :**

18           Vous avez...

19       **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20           ... sur le coin de la couverture t'sé?

21       **LE COMMISSAIRE :**

22           Vous avez déjà fait l'exercice avec les couvertes  
23           avec les...

24       **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25           Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, hein?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 J'aimerais...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 On commence avec des morceaux un peu partout et  
7 tout à coup, il reste un petit bout.

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Il nous reste un coin, t'sé.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui.

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Je suis restée sur la couverture puis je sais pas.  
14 J'étais toute seule puis je me sentais seule encore  
15 une fois.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui, hein?

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Oui puis t'sé, où est-ce que j'ai tellement parlé  
20 des autochtones aussi dans ce petit village-là,  
21 bien, c'était un village où il y a beaucoup de  
22 [REDACTED], t'sé, qui viennent pour travailler dans  
23 la région de [REDACTED] aussi puis t'sé, il y a  
24 beaucoup de Québécois. T'sé, ça veut dire que tu  
25 as beaucoup de personnes qui arrivent de plusieurs

1 places, t'sé? Ça fait que là, je me suis dit  
2 « raison de plus pour essayer de rapprocher tout le  
3 monde » puis quand tout ce monde-là va repartir  
4 aussi en ville puis qu'ils... t'sé, ils vont avoir  
5 une autre perception puis... de l'autre qui habite  
6 à côté dans le même village, t'sé?

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Je vais vous suggérer de pas abandonner. On va  
9 essayer de faire ce qu'on peut, nous. Évidemment,  
10 on...

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 On le dit, on le répète puis on va en parler dans  
15 le rapport final de l'éducation, de formation puis  
16 en insistant les gouvernements à faire plus pour  
17 que les réalités soient connues, inviter les gens à  
18 changer, changer leur paire de lunettes. Il y a  
19 beaucoup de gens qui ont aucune idée des réalités  
20 autochtones, qui ont des préjugés, qui sont plein  
21 de préjugés puis évidemment, quand les gens ont des  
22 préjugés, bien, il y a de la méfiance qui  
23 (inaudible) qui est de l'autre côté puis plus il y  
24 a des préjugés, plus il y a de la méfiance. Ça  
25 fait que si on diminue les préjugés puis on

1           augmente la confiance, à un moment donné, on va se  
2           rejoindre.

3           **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4           Juste une dernière chose. C'est ironique, mais mon  
5           fils est encore inscrit à cette école-là, mais  
6           c'est comme bifurqué dans une autre petite école  
7           qui est reliée à ça. Ils sont juste une vingtaine  
8           d'élèves en forêt puis ça faisait partie comme du  
9           plan de cours l'année passée. Il faisait des  
10          recommandations un peu à [REDACTED]. Mon fils a fait la  
11          recommandation là-dedans de se rapprocher, t'sé,  
12          des autochtones et des non-autochtones au Canada.  
13          Ça fait qu'il va faire son bout de chemin aussi.

14          **LE COMMISSAIRE** :

15          Oui et c'est bien. Je pense que c'est bien de  
16          l'inciter à faire... à pas abandonner puis à rester  
17          calme. De faire avec résilience, c'est pas facile,  
18          mais il faut le faire. Alors, je vous remercie  
19          beaucoup, beaucoup d'avoir partagé avec nous. Vous  
20          avez le droit d'être heureuse, vous avez le droit  
21          d'être bien traitée. Je tiens à vous dire ça puis  
22          j'espère que c'est ce qui va se faire.

23          **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24          Bien, merci à vous. En tout cas, ça fait du bien  
25          quand même d'être ici.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bon.

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Malgré tout.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, merci beaucoup. On va suspendre puis on  
7 reprend à...

8 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

9 Treize heures... treize heures (13 h).

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Treize heures (13 h)?

12 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Très bien. Alors, je souhaite un bon appétit à  
16 tout le monde.

17 **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Merci

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 On se revoit tout à l'heure.

21 SUSPENSION

22 -----

23 REPRISE

24 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

25 La Commission reprend.

1           **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

2           Oui, alors bonjour. Bienvenue. Alors Maître  
3           Leblanc, vous allez nous présenter votre ou vos  
4           prochains témoins?

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

6           **PROCUREUR EN CHEF DE LA COMMISSION:**

7           Oui, Monsieur le Commissaire. Alors je désire  
8           souhaiter la bienvenue à Monsieur Hervé Moar qui  
9           est accompagné de sa conjointe. Monsieur Moar est  
10          membre de la nation Atikamekw, originaire de la  
11          communauté de Manawan, vu maintenant Joliette mais  
12          de la communauté de Manawan. Alors et évidemment,  
13          Madame l'interprète qui est avec nous à la demande  
14          de Monsieur Moar. Alors avant que j'aïlle plus  
15          loin, peut-être on pourrait procéder à  
16          l'assermentation, là de Monsieur Moar.

17          -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Hervé Moar  
2 Témoin citoyen  
3 Assermenté

4 -----  
5 Martha Karine Awashish  
6 Interprète officielle  
7 Assermentée

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Alors bienvenue. Bienvenue, Monsieur Moar, Madame  
11 et notre interprète. Alors Maître Leblanc, vos  
12 témoins.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

14 **PROCUREUR EN CHEF DE LA COMMISSION:**

15 Oui, j'y vais. Alors Monsieur Awashish...  
16 pardon...

17 **M. HERVÉ MOAR:**

18 Monsieur Moar.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

20 Pardon, excusez, c'est le nom de l'interprète, un  
21 petit lapsus. Alors Monsieur Moar, vous allez  
22 donc... d'abord, je vous remercie d'avoir fait le  
23 voyage pour venir nous voir. Vous allez nous parler  
24 du service public de la santé et plus  
25 particulièrement, compte tenu d'une condition dont



1           vous allez nous parler, vous allez nous parler du  
2           service d'hémodialyse. Alors je vous laisse peut-  
3           être commencer en expliquant à Monsieur le  
4           Commissaire, donc quelle est votre situation. Vous  
5           êtes de Manawan et, bon, comment vous en êtes  
6           arrivé, là, à avoir besoin de ce service-là et  
7           comment ça s'organise? Comment ça fonctionne? À  
8           quel endroit vous recevez le service puis ensuite on  
9           pourra voir comment ça se passe.

10       **M. HERVÉ MOAR:**

11           Onze pour cent. Je peux le faire à Manawan quatre  
12           fois par jour, tous les jours, pas de congé. Le  
13           problème à Manawan, c'était les pannes de courant.  
14           Quand qu'il y avait des pannes de courant, c'était  
15           12 heures, 10 à 12 heures pour rétablir le temps...  
16           le courant.

17       **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18           Là, arrêtez, arrêtez. Là, il faut laisser  
19           l'occasion à Madame Awashish de nous traduire. Oui,  
20           ça va.

21       **M. HERVÉ MOAR:**

22           Je voulais qu'elle traduise mais elle me regardait  
23           puis on dirait qu'elle voulait que je continue.

24       **LE COMMISSAIRE:**

25           Ça vous amenait à en dire plus.

26       **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

1 Attendez que... oui.

2 **LE COMMISSAIRE:**

3 Alors, Madame Awashish.

4 **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

5 Bien en fait, c'est ça, là, quand il a... dans une  
6 période de sa vie, il a appris qu'il avait des  
7 problèmes de reins, donc problèmes de santé assez  
8 graves, ce qui impliquait pour lui d'aller faire de  
9 l'hémodialyse. À ce moment-là, il apprend qu'il  
10 avait le choix entre de le faire chez lui ou à  
11 l'hôpital de Joliette. Puis lui, étant donné qu'il  
12 y avait beaucoup de pannes de courant à Manawan, des  
13 pannes de courant qui durent quand même une douzaine  
14 d'heures, là, ça l'empêcherait de le faire parce que  
15 ça impliquait qu'il le fasse quatre fois par  
16 semaine, O.K., quatre fois par jour aussi, là. Donc  
17 ça, c'est beaucoup demandant. Il peut pas se  
18 permettre de pas avoir d'électricité à ce moment-là.  
19 Ce qui fait que, là, il avait décidé de dire:  
20 « Bien, je vais y aller à Joliette. » Fait que  
21 c'est là qu'il dit, « je vais faire le trajet, là,  
22 le voyageant, là. » C'est sûr que c'est demandant,  
23 là, aller trois fois/semaine à Joliette, faire des  
24 allers-retours trois fois par semaine.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

1           Donc si je comprends bien, vous aviez deux  
2           possibilités: vous aviez besoin de dialyse parce  
3           que vos reins fonctionnaient plus. Donc vous aviez  
4           le choix de faire la dialyse à Manawan. Si vous  
5           preniez cette option-là, ça vous obligeait à faire  
6           de la dialyse quatre fois par jour, tous les jours?

7           **M. HERVÉ MOAR:**

8           Oui, tous les jours.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

10          O.K. Évidemment, une machine à dialyse, ça  
11          fonctionne à l'électricité?

12          **M. HERVÉ MOAR:**

13          Oui.

14          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

15          Ça implique qu'il faut pas que l'électricité  
16          manque?

17          **M. HERVÉ MOAR:**

18          Hum.

19          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

20          Et je comprends de votre témoignage qu'à Manawan,  
21          il y a parfois des pannes d'électricité qui peuvent  
22          durer jusqu'à 12 heures et là, ça aurait compromis,  
23          là...

24          **M. HERVÉ MOAR:**

25          Hum...hum.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 ... votre traitement. Et l'autre option, c'est de  
3 vous déplacer à Joliette trois fois par semaine et  
4 peut-être pour l'éducation du public, là, Manawan-  
5 Joliette, on parle d'un deux heures et demie, trois  
6 heures, je pense?

7 **M. HERVÉ MOAR:**

8 Deux heures et demie, trois heures, oui.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

10 Ça dépend à quelle vitesse on roule?

11 **M. HERVÉ MOAR:**

12 Oui, oui.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

14 Et donc trois heures aller, trois heures retour?

15 **M. HERVÉ MOAR:**

16 Hum... hum.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 Trois fois par semaine et là, ça dure combien de  
19 temps la dialyse à Joliette à ce moment-là, la  
20 dialyse elle-même, c'est quelques heures, je pense?

21 **M. HERVÉ MOAR:**

22 Quatre heures.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 Quatre heures. O.K. Donc... alors je vous  
25 laisse... comment ça... donc vous, vous avez choisi

1 d'aller à Joliette?

2 **M. HERVÉ MOAR:**

3 Oui, parce que le gaz, c'était loin, c'est  
4 1 000... 1 100 \$ par mois de gaz parce que j'ai  
5 un pick-up F-150, un gros pick-up puis 1 150 \$ de  
6 gaz par mois, trois fois par semaine, trois, six, 12  
7 fois par mois, 12.

8 **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

9 Douze allers-retours.

10 **M. HERVÉ MOAR:**

11 Douze fois, oui, par mois, là, aller-retour.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

13 O.K.

14 **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

15 En fait, ce qu'il veut dire, c'est qu'il comprenait  
16 également que les... il commençait à avoir beaucoup  
17 de frais en frais d'essence, si on veut, là, parce  
18 que c'est assez dispendieux, là, le coût de  
19 l'essence. Puis là, bien, il fallait qu'il fasse la  
20 route, là, quand même régulièrement puis  
21 mensuellement, ça devenait pas mal lourd, là, au  
22 niveau des... financièrement.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 Vous parlez de... on a entendu 1 150, donc 1 150 \$  
25 d'essence par mois pour faire les 12 allers-retours

1 mensuels, chaque mois que ça prend pour le  
2 traitement, c'est ça?

3 **M. HERVÉ MOAR:**

4 Hum...hum.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

6 O.K. Donc comment ça se passe la dialyse à  
7 Joliette?

8 **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

9 Alors au début, quand il a commencé la dialyse, il  
10 dit ça a pas bien commencé. L'infirmière qui était  
11 là les a pas bien traités. Puis par la suite, il a  
12 pu avoir affaire à d'autre personnel aussi de  
13 l'hôpital, une autre infirmière et un autre  
14 infirmier en remplacement par moments. Donc il  
15 voyait la différence entre l'infirmière qui les  
16 avait accueillis au début, là, puis les autres qui  
17 étaient là puis qui, eux, tentaient de créer quand  
18 même des liens, de parler avec eux autres, même  
19 d'essayer d'apprendre l'atikamekw.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

21 O.K. Donc vous dites qu'avec... il y a une  
22 infirmière avec laquelle ça allait pas bien au  
23 début. Oh! petit problème technique.

24 **M. HERVÉ MOAR:**

25 Merci.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 Ça va? O.K. Donc je comprends bien, il y a une...  
3 vous dites qu'il y a une infirmière... à partir du  
4 début, là, il y a une infirmière avec laquelle ça  
5 allait pas bien. Qu'est-ce qui allait pas bien?  
6 Pouvez-vous nous expliquer quel genre de choses qui  
7 allaient pas bien avec cette infirmière-là? Puis  
8 après ça, on parlera des autres avec qui ça allait  
9 mieux.

10 **M. HERVÉ MOAR:**

11 Le problème avec elle, quand qu'on demandait  
12 d'avoir... avancer notre dialyse, faire mettons le  
13 matin parce que moi c'était le soir, puis je  
14 demandais si je pourrais faire le matin, impossible,  
15 tout plein. C'est toujours comme ça, toujours  
16 négatif. Mais quand qu'un blanc à côté de moi  
17 demandait elle s'il peut faire l'après-midi ou bien  
18 donc le matin, parce qu'elle était toujours avec moi  
19 le soir, là, fait qu'il demandait: « Je peux-tu  
20 venir après-midi? - Ah! pas de problème. Je vais  
21 t'arranger ça. » C'était toujours comme ça avec les  
22 blancs. Mais nous autres, toujours impossible.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 Donc quand vous demandiez un accommodement, là,  
25 parce que vous aviez quelque chose, peu importe, là,

1           une raison pour changer votre rendez-vous, c'était  
2           toujours non?

3           **M. HERVÉ MOAR:**

4           Hum...hum.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

6           Donnez-moi des exemples de situations qui pouvaient  
7           vous amener à demander un changement d'horaire. Un  
8           genre de situation qui faisait que vous, vous étiez,  
9           quoi, c'était toujours les mêmes journées de la  
10          semaine votre dialyse?

11          **M. HERVÉ MOAR:**

12          La dialyse?

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

14          Oui?

15          **M. HERVÉ MOAR:**

16          Oui, lundi, mercredi, vendredi.

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18          O.K. Puis là, vous dites vous étiez le soir?

19          **M. HERVÉ MOAR:**

20          Hum...hum.

21          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

22          Fait que vous, c'était lundi soir, mercredi soir,  
23          vendredi soir?

24          **M. HERVÉ MOAR:**

25          Hum...hum.



1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 Bon. Quel genre - pour quel genre de situation  
3 vous pouviez avoir besoin de modifier ça?

4 **M. HERVÉ MOAR:**

5 Bien, pour aller à Manawan, aller voir mes petits-  
6 enfants puis quand qu'il y avait des... parce qu'il  
7 y a des semaines culturelles au mois d'octobre, au  
8 début d'octobre puis moi, je voulais aller à la  
9 chasse avec mon petit-fils parce que c'était  
10 toujours de même, tous les mois d'octobre, là,  
11 c'était toutes les... une semaine de relâche pour la  
12 semaine culturelle. Puis c'était tout le temps moi  
13 avec mes petits-enfants. Puis c'est pour ça que je  
14 lui demandais pour vendredi matin pour partir  
15 vendredi après ma dialyse pour être là vendredi  
16 soir, samedi, dimanche soir puis revenir lundi.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 Pour la dialyse.

19 **M. HERVÉ MOAR:**

20 Oui.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

22 Ça vous est... et puis là, à chaque fois que vous  
23 avez fait ces demandes-là, c'était toujours non?

24 **M. HERVÉ MOAR:**

25 Hum...hum.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 Et est-ce... ça vous est arrivé de demander un  
3 changement d'horaire parce que vous aviez un rendez-  
4 vous médical, par exemple, à Montréal?

5 **M. HERVÉ MOAR:**

6 Oui, oui, oui. Mais...

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

8 Vous aviez besoin de partir à une heure en  
9 particulier puis c'était en conflit avec votre  
10 dialyse?

11 **M. HERVÉ MOAR:**

12 C'était...

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

14 À ce moment-là, c'était oui ou c'était non?

15 **M. HERVÉ MOAR:**

16 Bien, pour elle, elle disait: « Impossible. Il y a  
17 pas de place. - Mais quand je demandais avec une  
18 autre, une personne, un autre, mon infirmier ou mon  
19 infirmière, quand je demandais, puis lui c'était de  
20 dire: - O.K. Je vais te faire ça. » Mais elle,  
21 l'autre personne, c'était impossible.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

23 Toujours non. Donc ça m'amène, vous venez de le  
24 mentionner, donc vous avez eu, bon, dans le cas d'un  
25 remplacement à faire affaire avec, là, vous avez

1 dit, un infirmier puis une autre infirmière, puis  
2 là, c'était différent, là, l'attitude ou l'approche?

3 **M. HERVÉ MOAR:**

4 Parce que l'infirmière en chef, c'est elle qui  
5 décidait mais l'autre c'était remplaçant parce que  
6 elle, elle était le matin de 7 h jusqu'à 6 h le soir  
7 puis l'autre, c'était de 3 h jusqu'à 11 h du soir.  
8 Puis moi c'était 6 h puis quand je demandais la  
9 madame, c'était avant 6 h, elle disait: « Non,  
10 impossible - avant qu'elle parte, là, à la fin de  
11 son travail, là. Après ça, je demandais l'autre  
12 pendant ma dialyse, je lui demandais: - Ce serait-tu  
13 possible parce que j'ai un rendez-vous telle date?  
14 Faut que je prenne l'autobus l'après-midi. - Ah!  
15 non, pas de problème, je vais regarder pour le  
16 matin. » Parce que l'après-midi, je prenais mon  
17 autobus à 3 h pour Montréal.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

19 Pour un rendez-vous médical?

20 **M. HERVÉ MOAR:**

21 Oui. Mon rendez-vous de jeudi.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

23 Et là, lui, il trouvait toujours moyen de vous  
24 accommoder quand vous aviez une bonne raison?

25 **M. HERVÉ MOAR:**

1           Oui, oui.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

3           O.K. C'est ce même infirmier-là, je pense que vous  
4           mentionniez tout à l'heure que même il essayait  
5           d'apprendre des mots d'atikamekw?

6           **M. HERVÉ MOAR:**

7           Oui, oui.

8           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

9           Donc il essayait de vous parler en atikamekw?

10          **M. HERVÉ MOAR:**

11          Il me parlait, oui.

12          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

13          O.K.

14          **M. HERVÉ MOAR:**

15          À chaque fois que - parce que moi, pendant ma  
16          dialyse, je pisse tout le temps, là, vers deux  
17          heures après, là, je pisse tout le temps puis à  
18          chaque fois que je demandais le bouton, là, on  
19          sonnait, puis il vient... (inaudible, attikamekw)  
20          ... il disait... (inaudible, attikamekw)... ça veut  
21          dire pipi, « Tu as envie de pipi? » Je disais:  
22          - Oui, ehe... (inaudible, attikamekw). » Là, il  
23          fermait le rideau.

24          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

25          Est-ce que dans - bon, lui, il agissait comme ça

1           avec vous, essayer de créer des liens puis la  
2           langue. Est-ce que ça, il y a d'autres membres du  
3           personnel qui réagissaient au fait qu'il vous  
4           parlait en atikamekw comme ça ou qu'il essayait de  
5           le faire?

6           **M. HERVÉ MOAR:**

7           Oui. Il y en a trois, trois là-dedans mais un qui  
8           est parti, il est allé à une autre place, aux soins  
9           intensifs, il est rendu aux soins intensifs, en bas,  
10          là.

11          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12          O.K. Mais ce que je veux dire, c'est que quand cet  
13          infirmier-là vous parlait en atikamekw, est-ce qu'il  
14          y a d'autres infirmiers ou infirmières qui  
15          chialaient de ça ou...

16          **M. HERVÉ MOAR:**

17          Non, non.

18          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

19          O.K.

20          **M. HERVÉ MOAR:**

21          C'est juste elle qui, l'infirmière en chef, c'est  
22          juste elle qui était de même.

23          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24          Qui était comment?

25          **M. HERVÉ MOAR:**

1           Qui était négative.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

3           O.K. Est-ce qu'à un moment donné vous avez changé  
4           vos journées? Là, vous avez dit lundi, mercredi,  
5           vendredi, est-ce que ça c'est comme ça maintenant?

6           **M. HERVÉ MOAR:**

7           Oui, c'est comme ça parce qu'avant, je faisais le  
8           mardi, jeudi puis samedi. Puis j'ai un ami qui m'a  
9           suivi pour la dialyse. C'est ça que je dis tout le  
10          temps: « Tu m'a suivi même en dialyse, à la en  
11          dialyse que je vas. Puis ça, c'est mon ami  
12          d'enfance puis lui, c'était lundi, mercredi,  
13          vendredi puis moi c'était mardi, jeudi, samedi.  
14          Puis là, il me dit: - Tu devrais changer de jours.  
15          Tu gaspilles ma fin de semaine - parce que je suis  
16          pas avec lui la fin de semaine, là, c'est pour ça  
17          qu'il dit: - Tu gaspilles ma fin de semaine. - Puis  
18          j'ai demandé à elle si elle pourrait, si je pourrais  
19          changer les jours puis elle a dit: - Non,  
20          impossible, c'est des anciennetés qui sont  
21          priorisées...

22          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

23          O.K.

24          **M. HERVÉ MOAR:**

25          ... pour changer les jours. - Elle dit: - T'es pas

1            assez ancienneté. - Puis elle m'a donné... elle,  
2            elle était partie, elle était finie de travailler  
3            puis j'ai demandé les deux infirmiers puis  
4            infirmières pour si ce serait possible d'avoir les  
5            mêmes jours que mon ami. Puis ils sont venus, ils  
6            m'ont demandé: - Tu voulais changer les jours? -  
7            J'ai dit: - Oui, j'aimerais ça. Ils sont partis.  
8            Cinq minutes après, ils sont arrivés puis ils  
9            étaient: - Là, là, une bonne nouvelle. - Ah! oui?  
10           J'ai dit: - Ah! oui, quoi? - Tu vas tu vas être le  
11           lundi, le mardi, le mercredi, vendredi. - Ah! oui.  
12           Merci beaucoup. » J'ai quasiment braillé parce que  
13           j'étais bien content.

14           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

15           O.K.

16           **M. HERVÉ MOAR:**

17           Puis là, une semaine après, elle, elle est venue me  
18           voir, elle vient me voir puis elle dit: « Comme ça,  
19           t'as changé de jours? » J'ai dit: - Oui. J'ai  
20           demandé à lui pour changer puis c'était correct, pas  
21           eu de problème. - Eh! Bien. Elle est partie comme  
22           ça.

23           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24           Moi, ça fait le tour. Est-ce qu'il y a des choses  
25           que vous voudriez ajouter? Il y a-tu des choses

1           que... peut-être une question que j'ai oublié de  
2           vous poser, là, je pense pas, là. Je pense que vous  
3           avez pas mal fait le tour de votre récit. Est-ce  
4           qu'il y a d'autre chose que vous voudriez ajouter?

5           **M. HERVÉ MOAR:**

6           Non. C'est correct, là.

7           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

8           C'est vraiment, c'est de ça dont vous vouliez nous  
9           parler. Donc on voit que vous nous faites part  
10          d'une différence de traitement entre un patient qui  
11          est autochtone ou qui l'est pas. Mais même à  
12          l'intérieur du personnel, il y a des différences de  
13          traitement entre une personne et une autre personne.  
14          Il y a certaines personnes qui sont pas toutes  
15          accommodantes, d'autre qui le sont. Alors vous,  
16          vous avez perçu ces différences-là. C'est bien. Ça  
17          complète en ce qui me concerne.

18          **LE COMMISSAIRE:**

19          Ça complète. Maître Laganière, avez-vous des  
20          questions?

21          **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

22          **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES**

23          **ET PÉNALES:**

24          Aucune question, je vous remercie.

25          **LE COMMISSAIRE:**



1           Maître Boucher?

2           **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

3           **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

4           Pas de questions, Monsieur le Commissaire, merci.

5           **LE COMMISSAIRE:**

6           Maître Riendeau?

7           **Me VINCENT RIENDEAU,**

8           **PROCUREUR POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

9           Aucune question, merci.

10          **LE COMMISSAIRE:**

11          Non. Donc j'offre toujours aux procureurs s'il y a  
12          des questions. Parfois il peut y avoir des détails  
13          qu'on demande. Alors écoutez, je vous remercie  
14          beaucoup d'avoir accepté de partager avec nous. Je  
15          comprends que vous avez encore la dialyse à faire,  
16          que vous avez l'horaire avec votre ami.

17          **M. HERVÉ MOAR:**

18          Oui, oui, oui.

19          **LE COMMISSAIRE:**

20          Ça va mieux?

21          **M. HERVÉ MOAR:**

22          Oui.

23          **LE COMMISSAIRE:**

24          Oui. Tout le monde vous traite bien maintenant?

25          **M. HERVÉ MOAR:**

1           Oui.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Bon, bien tant mieux, je suis content. Alors je  
4           vais vous souhaiter que ça continue à bien aller.  
5           Puis là, je comprends que vous faites le transport  
6           encore. Faites-vous encore ça le transport ou si  
7           vous êtes déménagé à Joliette?

8           **M. HERVÉ MOAR :**

9           J'ai déménagé à Joliette.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Ah! c'est ça, hein. C'est ça que j'avais compris.

12          **M. HERVÉ MOAR :**

13          Oui. Mais ça coûtait 1 100 le gaz puis mon loyer,  
14          ça coûte 535.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Bon.

17          **M. HERVÉ MOAR :**

18          Plus la bouffe puis ça revient à peu près à 800 \$  
19          par mois.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Disons que ça fait une situation financière un peu  
22          plus équilibrée.

23          **M. HERVÉ MOAR :**

24          Oui.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Oui, je comprends. Alors, écoutez, je vous  
2           remercie beaucoup d'avoir partagé avec nous.  
3           J'espère que les gens qui auront de la dialyse à  
4           faire pourront avoir tout de suite une bonne écoute,  
5           que les... les solutions ou les façons de se faire  
6           accommoder parce que j'imagine que c'est déjà  
7           exigeant d'avoir à faire le... passer quatre heures  
8           par fois, trois fois par semaine à l'hôpital.

9           **M. HERVÉ MOAR:**

10           Hum...hum.

11           **LE COMMISSAIRE:**

12           Ça fait une contrainte qui est exigeante, hein. Ça  
13           fait que...

14           **M. HERVÉ MOAR:**

15           Mais moi, j'attends une greffe.

16           **LE COMMISSAIRE:**

17           Ah!

18           **M. HERVÉ MOAR:**

19           J'attends un rein, là.

20           **LE COMMISSAIRE:**

21           Il y a une possibilité de greffe.

22           **M. HERVÉ MOAR:**

23           Oui. J'ai mon cellulaire puis...

24           **LE COMMISSAIRE:**

25           Ah! bon.

1 **M. HERVÉ MOAR:**

2 ...c'est là qu'ils vont m'appeler s'il y a un rein.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Ah! bien j'espère que ça pourra s'arranger. Je  
5 vais vous souhaiter de trouver en fait un donneur  
6 compatible puis...

7 **M. HERVÉ MOAR:**

8 J'ai plus le droit d'aller à Manawan parce qu'ils  
9 m'attendent juste deux heures. S'ils m'appellent,  
10 j'attends... ils m'attendent deux heures.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 O.K. Parce que ça peut se faire vite.

13 **M. HERVÉ MOAR:**

14 Faut que je me rende là-bas.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 On va vous souhaiter - on va avoir une bonne pensée  
17 pour vous. On vous souhaite beaucoup de bonheur,  
18 beaucoup de joie avec vous, votre famille puis merci  
19 encore d'avoir partagé avec nous. Et ça peut  
20 certainement aider d'autres...

21 **M. HERVÉ MOAR:**

22 Hum...hum.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 ...à avoir une meilleure qualité de vie. Merci.

25 Alors on va suspendre.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 On suspend et on reprend après la pause, Monsieur  
3 le Commissaire, avec un témoin mais on va faire un  
4 bout à huis-clos. J'évalue une vingtaine de minutes  
5 parce qu'il est question de DPJ, je vous en fait  
6 part ce matin et ensuite, on pourra reprendre en  
7 public.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Bon. Très bien. Alors on suspend pour quelques  
10 minutes, le temps de changer, de faire venir les  
11 nouveaux témoins. Alors merci beaucoup. Je vous  
12 souhaite un bon voyage de retour.

13 **M. HERVÉ MOAR:**

14 Merci beaucoup.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE:**

19 La Commission reprend.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Oui, alors bonjour, bienvenue. Vous allez nous  
22 présenter vos... votre prochain témoin, Maître  
23 Leblanc? C'est dans huis-clos 71, hein.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

25 On est dans le huis-clos HC-71.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 HC-71. Alors je vous présente Madame [REDACTED]

5 [REDACTED] Alors bonjour, Madame [REDACTED]

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

7 Bonjour.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bonjour, bienvenue.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Madame [REDACTED] va nous parler de plusieurs sujets  
12 mais comme le sujet qu'on s'apprête à aborder  
13 concerne la DPJ, on... c'est la raison pour laquelle  
14 on le fait à huis-clos. Et ensuite on reviendra  
15 public pour les sujets qui... qui ont pas besoin de  
16 la protection du huis-clos. Alors...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 On va l'assermenter...

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 On va l'assermenter.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]  
23 [REDACTED]

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Oui, oui, absolument.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ...pour...et je comprends que pour notre interprète  
3 qui a déjà été assermentée, ce sera sous le même  
4 serment.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 C'est sous le même serment.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 C'est de de l'anglais, excusez-moi, du français à  
9 l'atikamekw, l'atikamekw au français?

10 **MME MARTHA KARINE AWASHISH :**

11 Oui.

12 -----

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED] [REDACTED]  
2 témoin citoyen  
3 Assermentée

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Maître Leblanc, c'est à votre tour.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

8 **PROCUREUR EN CHEF POUR LA COMMISSION:**

9 Oui. Alors, je m'excuse, j'avais l'air dans la  
10 lune mais j'étais en train de lire quelque chose.  
11 Alors Madame [REDACTED] on va donc... en fait, quand  
12 on regarde la déclaration que vous nous avez donnée,  
13 on va aller directement à la partie qui concerne le  
14 sujet de la DPJ.

15 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

16 Oui.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 Alors il est question à ce moment-là de votre nièce  
19 et de votre frère. Alors je vous laisse peut-  
20 être...

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

22 O.K.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 ...nous mettre un peu en contexte et voilà.

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED]



1           Oui. Moi, je vais... j'ai quand même mon témoignage  
2           ici, là, parce que je suis un petit peu nerveuse  
3           puis je veux pas oublier les choses. Donc moi,  
4           c'est mon frère que je voulais raconter l'histoire  
5           de mon frère. Pourquoi... pourquoi je la raconte?  
6           Parce que j'étais avec lui à certains moments et  
7           puis je trouve que c'est vraiment important de le  
8           raconter ici. Je lui ai demandé de venir lui-même,  
9           il se sent pas capable de le faire. Il est encore  
10          trop affecté pour ça puis... et puis, c'est ça, là.  
11          C'est l'histoire avec la DPJ. Je sais que je suis  
12          Atikamekw puis j'imagine vous connaissez le système  
13          SIAA.

14         **LE COMMISSAIRE :**

15                 Hum...hum.

16         **MME** [REDACTED] [REDACTED]

17                 Mais malheureusement, la petite, c'était avec la  
18                 DPJ de Roberval qui était... qu'il y a pas de SIAA  
19                 dedans.

20         **LE COMMISSAIRE :**

21                 Hum...hum.

22         **MME** [REDACTED] [REDACTED]

23                 Puis en fait, c'est ça, mon frère, à cette époque-  
24                 là, il avait [REDACTED]. Il avait sa petite fille -  
25                 quand qu'il a eu sa fille, lui, il avait [REDACTED] puis

1 sa conjointe en avait [REDACTED]. Puis aujourd'hui, ma  
2 nièce, elle a huit ans, là. Elle, elle a été placée  
3 à majorité depuis qu'elle a un an. Mon frère la  
4 gardait quand qu'elle était bébé, là, il la gardait,  
5 c'est lui qui la gardait parce que sa mère, elle  
6 avait des gros problèmes de consommation, autant  
7 alcool que drogue et puis, tu sais, c'est lui qui  
8 s'est occupé d'elle, qui a fait son rôle de papa, il  
9 était là pour elle chez mes parents à [REDACTED].

10 À la journée de ses un an, la petite, elle a  
11 eu un [REDACTED]. C'est rare, là, elle avait un an, elle  
12 marchait déjà puis elle a eu un [REDACTED], elle n'était  
13 plus capable de marcher puis elle utilisait juste  
14 un bras. Puis mon frère, avec ma mère, ils ont  
15 décidé de l'amener à l'Urgence à cause de ça puis  
16 c'est là qu'ils lui ont dit qu'elle avait eu un  
17 [REDACTED]. Elle a été amenée en ambulance à Ste-Justine  
18 puis il était seul avec sa fille, là, il était seul  
19 avec sa fille. Et puis, tu sais, moi, je lui ai  
20 conseillé, il avait pas de cellulaire, il avait  
21 rien, je lui ai donné mon cellulaire, je lui ai  
22 dit: « Donne-moi des nouvelles et puis pose des  
23 questions. Pose beaucoup de questions pour  
24 comprendre. - Parce que je le sais que des fois  
25 c'est difficile de comprendre les... surtout les

1 termes *médicals*. Et puis il a dit: - O.K. Je vais  
2 poser beaucoup de questions. » Mais quand la maman  
3 a su que sa fille était à Ste-Justine pour un [REDACTED]  
4 tu sais, elle s'est fâchée contre mon frère puis  
5 elle lui a dit: « C'est de ta faute. Tu t'es pas  
6 bien occupé d'elle, tu t'occupes pas bien d'elle.

7 Mais, tu sais, c'est pas vrai, là, il s'en  
8 occupait très bien, il manquait de rien. Il avait,  
9 malheureusement, il avait pas de revenu, il avait  
10 juste [REDACTED] Mais c'est mes parents, mes sœurs  
11 qui étaient là pour aider mon frère pour pas que la  
12 petite manque de rien puis il manquait de rien.

13 Puis comme je connais mon frère, c'est  
14 quelqu'un d'anxieux, c'est quelqu'un qui pense que  
15 c'est sa faute puis il a vraiment pensé que c'était  
16 sa faute. Il a pensé que la petite peut-être  
17 qu'elle vivait des choses parce que sa mère était  
18 pas là, elle s'occupait pas d'elle. Donc lui, il a  
19 décidé: - Je vais aller la mener à sa mère, peut-  
20 être qu'elle va aller mieux après, tu sais. Je lui  
21 amener à sa mère. » Donc il lui a amenée à

22 [REDACTED] Il a amené sa fille là-bas chez sa  
23 mère puis ça a pas bien été. La petite se faisait  
24 garder par des petites filles de dix ans parce  
25 qu'elle, elle s'en allait consommer. Mon frère des

1 fois y allait puis il revenait pour... il y allait  
2 sur le pouce, là, il avait juste... il était jeune,  
3 là, [REDACTED], il était rendu à [REDACTED] puis il  
4 essayait de beaucoup s'organiser seul puis, tu  
5 sais, avec la mère puis ma famille il était en  
6 chicane parce que ma famille, tu sais, était pas  
7 contente de la... de qu'est-ce que la maman  
8 faisait, là, puis elle lui disait: « T'as pas  
9 d'affaire à faire ça. Occupe-toi de ta fille.  
10 Fait que la maman, bien, elle voulait pas être  
11 en... elle s'entendait pas bien avec ma famille.  
12 Et puis elle a eu du signalement évidemment parce  
13 qu'elle avait un suivi à faire serré à cause de son  
14 [REDACTED] puis elle y allait pas. Elle amenait pas sa  
15 fille, probablement à cause de sa vie là-bas, là,  
16 de consommation. Puis elle a eu des signalements à  
17 cause de ça mais aussi à cause qu'elle faisait  
18 garder par des jeunes filles.

19 Et puis la DPJ a pris le dossier, elle a  
20 retenu le signalement et puis ils ont proposé à la  
21 maman de... de la faire placer pour 30 jours. Puis  
22 là, mon frère, il disait: - Non, non, non, signe  
23 pas ça, je veux pas, je vais la ramener avec moi  
24 dans ma famille, puis elle, elle disait, non, non,  
25 je vais signer, je vais accepter. Tu sais, la DPJ,

1           ils ont dit: - T'as besoin d'aide, on va t'aider,  
2           on va la placer 30 jours puis on va... tu vas te  
3           reposer. Tu sais, c'est comme ça qu'ils lui ont  
4           dit. Puis elle, elle a dit: « O.K. », puis elle a  
5           préféré ça parce que, vous comprenez qu'elle était  
6           en chicane avec ma famille, fait qu'elle voulait  
7           pas que sa fille aille là-bas. Donc elle a  
8           accepté.

9           Puis quand mon frère est revenu, il nous a  
10          raconté ça. Il a dit: « Ma fille est dans le DPJ »  
11          puis là, tout le monde lui a dit, tout le monde lui  
12          a raconté, tout son entourage, ses amis, même dans  
13          famille, ils disaient: - Tu sais, avec la DPJ, là,  
14          un coup que ton enfant est là, il reviendra plus.  
15          Il va être là pour toute la vie. Tu sais, tout le  
16          monde lui disait ça, là. Puis lui, il était  
17          tellement découragé. Tu sais, je vous ai dit  
18          tantôt que c'est quelqu'un d'anxieux, bien lui, il  
19          a cru à ça, il a cru à ça puis, tu sais, il était  
20          découragé. Il avait beaucoup de peine puis il est  
21          allé dans la consommation abusive, alcool, drogue.  
22          Il a été en thérapie, pas en thérapie, il a été en  
23          dépression. Il a même été en psychiatrie, il a été  
24          en prison, il a fait n'importe quoi, là, à cause...  
25          depuis qu'il a été, depuis que ma nièce est en,

1            voyons, en famille d'accueil. Elle a été placée à  
2            majorité puis ça a été vite, là. La petite,  
3            c'était juste un 30 jours puis là, mon frère, tu  
4            sais, il voulait bien mais il comprenait pas toutes  
5            les procédures avec la DPJ, avec la cour puis  
6            l'avocat qu'il appelait: « O.K. C'est quoi un  
7            mot? » Puis il avait pas nécessairement... tu  
8            sais, ma mère non plus, elle comprend pas tout ça,  
9            là, les procédures avec la DPJ puis les gardes  
10           d'enfants puis tout ça. Mais ça a été très vite,  
11           elle a été placée à majorité, la petite, un an  
12           après, je pense. Il essayait, en tout cas, elle a  
13           été placée à majorité puis elle est dans cette même  
14           famille-là qui est francophone, donc elle parle pas  
15           la langue, elle parle pas atikamekw. Nous autres,  
16           dans ma famille, on parle tous atikamekw. Chez sa  
17           mère aussi, tu sais, ils parlent pas innu, fait que  
18           c'est pas... elle a pas, là, la langue autochtone.

19           Et puis je vais juste regarder, O.K., parce  
20           que je suis partie à raconter. Oui, dans le 30  
21           jours. Oui, mon frère qui est allé même en  
22           psychiatrie. Donc oui, c'est ça, pour lui, c'était  
23           comme: « J'ai perdu ma fille. » Il a mal, il avait  
24           mal, il a encore mal aujourd'hui. Puis avec la  
25           DPJ, moi j'ai essayé d'avoir des contacts avec ma

1 nièce mais ils me rappelaient jamais. La madame,  
2 là, l'intervenante qui avait le dossier de ma  
3 nièce, bien j'essayais de l'appeler, elle me  
4 rappelait pas puis moi j'ai appelé la DPJ de La  
5 Tuque pour demander: « C'est quoi je peux faire  
6 pour avoir un contact avec ma nièce? - Puis elle  
7 m'a dit: - Bien, demande à l'intervenant, demande  
8 sinon tu vas devoir aller en cour. - C'est ça  
9 qu'elle m'a dit. Fait que moi j'ai demandé à  
10 l'intervenante puis elle me rappelait pas. Puis  
11 finalement, j'ai laissé un message, tu sais, je lui  
12 ai dit qu'est-ce que l'autre... l'autre  
13 intervenante de l'autre DPJ m'a dit puis elle  
14 m'a... puis, tu sais, elle m'a rappelée puis elle  
15 était comme arrogante, là, là. - La maman, elle  
16 m'a pas donné l'autorisation de te parler, donc  
17 c'est non. » Tu sais, en tout cas...

18 Puis une bonne fois, tu sais mon frère, la  
19 maman, elle avait des droits de visite d'une heure,  
20 de deux heures, de trois heures. Puis mon frère...  
21 mon frère, il s'organisait, il parlait à la maman:  
22 « C'est quand tu vas voir la petite? » Je te donne  
23 l'exemple. - « Le samedi après-midi. » Fait que  
24 lui, il s'organisait toujours sur le pouce, il se  
25 cherchait un *lift*. Il s'est même rendu là-bas en

1           bicycle déjà, oui, [REDACTED] en  
2           bicycle, là, puis pour voir sa fille parce qu'il  
3           voulait la voir. Puis moi je lui disais: - Arrête  
4           de faire ça. » Tu sais, j'essaie d'être là pour  
5           mes frères et sœurs toujours, là. Je lui disais:  
6           - Arrête de faire ça. Appelle à la DPJ à la place  
7           parce qu'eux autres ils voient pas dans le dossier  
8           que toi t'es venu la voir, t'es venu... ils savent  
9           pas que tu t'en vas la voir.

10                 Puis lui, bien, tu sais, avec ses... tu sais,  
11           il avait déjà des problèmes de... il avait déjà des  
12           problèmes avec la justice suite à ces délits de  
13           consommation, là, puis il voulait pas. Il disait  
14           qu'il était pas assez peut-être bon. Puis en tout  
15           cas, là, il était - tout ce qu'il voulait, c'est  
16           voir sa fille. Fait qu'il s'organisait pour la  
17           voir. Puis une fois, je lui ai encore parlé de ça  
18           puis je lui ai dit: - Viens, on va prendre rendez-  
19           vous. J'ai parlé avec la maman, tu sais, la maman,  
20           elle, elle prenait des rendez-vous puis je  
21           connaissais pas... tu sais, c'était difficile pour  
22           nous d'avoir des retours d'appel de la DPJ. Donc  
23           la maman m'a dit: - Viens... - c'était un  
24           vendredi - viens telle date à 10 h le matin, vous  
25           allez pouvoir voir [REDACTED] mais à la DPJ, au bureau



1 de la DPJ à [REDACTED] J'ai dit O.K. Puis là,  
2 j'ai dit à mon frère: - Viens, on va y aller, puis  
3 je lui ai dit, on va devoir prendre des... je vais  
4 t'aider, je vais t'amener, moi, voir ta fille, tu  
5 sais. On va prendre des rendez-vous puis on va y  
6 aller. »

7 Fait que, là, on est parti là-bas, mais c'est  
8 pas nous qui avons parlé directement avec  
9 l'intervenante, c'est la maman qui nous a dit  
10 qu'elle s'était déjà arrangée, qu'il y avait un  
11 rendez-vous arrangé.

12 Donc on s'est rendu là-bas le matin, on était  
13 là à l'heure puis l'intervenant, bien, il nous a  
14 accueillis puis il nous a demandé: « Bien qu'est-ce  
15 que vous faites ici? Et puis moi j'ai dit... bien,  
16 avec mon frère, on disait que, tu sais, la maman  
17 nous avait expliqué ça, qu'il y avait un rendez-  
18 vous arrangé puis tout. Fait que lui, tout de  
19 suite, il a parlé contre la mère. Elle disait:  
20 - Elle est pas, elle est pas... on peut pas faire  
21 confiance à elle. Elle dit: - Elle fait tout le  
22 temps des choses. Elle fait tout le temps des  
23 choses, elle fait tout le temps des choses, elle  
24 dit tout le temps des choses puis elle les fait  
25 pas. On peut pas faire confiance à elle. C'est ce

1           que disait l'intervenant. Et puis ensuite, il a  
2           commencé à poser des questions sur mon frère:  
3           - Mais toi, tu sais... mais qu'est-ce que tu fais  
4           ici? Pourquoi tu viens jamais nous voir? On te  
5           connaît pas. Tu sais, on te connaît pas, tu viens  
6           jamais. Ta fille doit pas te connaître. Elle doit  
7           même pas savoir t'es qui. Elle doit savoir, elle  
8           doit même pas savoir c'est qui son père. » C'est  
9           ça qu'il disait.

10           Puis c'est ça, il disait: « Tu viens jamais  
11           voir ta fille. » Puis moi je l'ai vu, tu sais, je  
12           disais rien avant, mais je le regardais, je le  
13           sentais qu'il bouillait en dedans puis qu'il  
14           faisait juste faire comme ça, là, il s'affaissait.  
15           Puis, tu sais, il demandait: - Son            tu sais  
16           c'est quoi? C'est quoi ses traitements? Tu sais  
17           pas quoi faire avec elle. Tu fais... » Il disait  
18           ça. Elle avait quatre ans maintenant, la petite.  
19           Puis elle a une petite séquelle la petite mais on  
20           le sait, là, puis finalement je lui ai dit... j'ai  
21           répondu, j'ai dit: - Oui, il connaît sa fille. Tu  
22           peux pas dire ça. Oui, il connaît... sa fille  
23           connaît son père. Ils font des FaceTime, ils  
24           s'appellent puis il venait la voir. Il venait la  
25           voir souvent quand... quand... quand la maman avait

1 la petite, il est venu. Il s'est déplacé pour  
2 venir la voir. » Puis, tu sais, lui, il disait  
3 rien, puis là, je lui ai dit: - Jusqu'à un an,  
4 c'est lui qui l'a gardée sa fille. C'est lui qui  
5 s'en est occupé. Elle a jamais manqué de rien même  
6 s'il avait pas d'argent. » Puis je lui ai tout dit  
7 ça.

8 Puis, tu sais, l'intervenant il était comme  
9 sous le choc, il savait pas cette histoire-là.  
10 J'ai dit: « Quand qu'il l'a ramenée ici, vous  
11 l'avez prise la petite puis placée depuis ce temps-  
12 là. » Tu sais, elle est placée la petite, puis je  
13 lui ai dit, là, j'ai... il était arrogant puis moi  
14 aussi j'ai... j'ai pas pleuré, j'étais... je lui ai  
15 parlé, je lui ai parlé sur le même ton qu'il nous  
16 parlait. Finalement, il m'a dit: - O.K. Il était  
17 comme surpris puis il a dit: - O.K. On savait pas,  
18 vous auriez dû nous le dire. » Mais ils nous ont  
19 jamais demandé. Il a jamais appelé... la DPJ a pas  
20 appelé mes parents, elle a pas appelé à [REDACTED]  
21 pour essayer de comprendre, de savoir où est-ce  
22 qu'elle était la petite avant, avant qu'elle soit  
23 là. Ils ont même pas... je comprends pas pourquoi  
24 ils ont pas appelé mes parents ou essayé d'en  
25 savoir plus. Je le sais pas.

1                   Et puis finalement, l'intervenant il nous  
2                   disait qu'on pouvait pas voir la petite parce que  
3                   ça marchait pas comme ça, c'est pas comme ça que ça  
4                   marche, on peut pas aller la chercher comme ça puis  
5                   l'amener ici, il faut... Donc je lui ai demandé:  
6                   « O.K. Mais... O.K. Mais comment ça marche, j'ai  
7                   dit, t'as pas juste deux, trois téléphones à  
8                   faire? » Je lui ai demandé. Il m'a dit: - Bien,  
9                   il faut que j'appelle [REDACTED] il faut que j'appelle  
10                  à la garderie, il faut que j'appelle... - Bien  
11                  j'ai dit, fais-le, on va attendre, j'ai dit, si on  
12                  peut la voir un peu aujourd'hui, bien on va être  
13                  contents, j'ai dit, on va attendre, on peut  
14                  attendre jusqu'à 6 h à soir, j'ai dit.

15                  Il m'a demandé si j'avais un numéro de  
16                  cellulaire... - un cellulaire, j'en avais pas dans  
17                  cette... à cette époque-là. Et puis il me parlait:  
18                  - Hein, t'as pas de cellulaire? Tu sais. -« Non,  
19                  j'ai pas de cellulaire. Je vais attendre dans la  
20                  salle d'attente, puis c'est ça. » Il a dit O.K.

21                  Après le dîner... on est parti puis après le  
22                  dîner, quand qu'on est revenu, il disait: - Ah!  
23                  j'ai réussi à vous faire voir la petite, c'est  
24                  vraiment, c'est exceptionnel. J'ai réussi. La  
25                  maman... le fils de la famille d'accueil va

1 l'amener. Et puis on a attendu dans la salle  
2 d'attente puis ils sont rentrés. Puis la petite,  
3 là, la petite était tellement contente de voir son  
4 père, là, elle a crié, là, puis elle a sauté dans  
5 les bras à mon frère, là, en disant, « Papa », tu  
6 sais. Puis l'intervenant a tout vu ça puis il  
7 disait: - Hein, elle t'a reconnu. Et mon frère,  
8 bien, il a dit: - Bien oui, c'est ma fille puis je  
9 suis son père, elle m'a reconnu. »

10 Finalement, tu sais, il nous a laissés la voir  
11 deux heures de temps, mais dans une salle fermée,  
12 pour nous surveiller comme, là. C'est une salle  
13 qu'ils ont, je pense, les DPJ, les services sociaux  
14 pour nous regarder à travers une vitre. Puis il y  
15 avait des... des jouets, il y avait des crayons à  
16 colorier. Puis dans la salle, il y avait des  
17 jouets, il y avait beaucoup de jouets, tu sais, il  
18 y avait des animaux, mettons une maman baleine, un  
19 papa baleine, un bébé baleine puis la petite elle  
20 s'en allait toujours chercher ça puis elle  
21 l'apportait à mon frère. Tu sais, on dirait que  
22 c'est pour lui dire, tu sais: « C'est ça que je  
23 veux, être avec ma mère, mon père ou ma famille -  
24 je sais pas. Mais elle s'en allait toujours  
25 ramasser, chercher les animaux, la maman, le papa,

1 le bébé puis elle lui apportait. Puis là, je  
2 disais à mon frère: - Tu vois qu'est-ce qu'elle  
3 essaie de te dire ta fille? Puis c'est ça.  
4 Puis une fois, bien... puis l'intervenant,  
5 quand ils sont... quand la petite est partie, on a  
6 parlé encore avec l'intervenant puis lui, il venait  
7 de commencer à travailler, il avait déjà 20 ans, je  
8 pense, puis il avait comme... il travaillait  
9 maintenant mais durant la semaine dans la forêt,  
10 mon frère. Puis tu sais, il a eu beaucoup,  
11 beaucoup de misère à se reprendre en main parce  
12 que, tu sais, je le connais mon frère puis quand  
13 qu'il a perdu sa fille, ça lui a fait mal, ça lui  
14 fait mal encore aujourd'hui. Puis quand qu'il a  
15 perdu sa fille, il a eu beaucoup de problèmes de  
16 consommation même de drogue, là, mais plus  
17 d'alcool. Puis quand qu'il était en consommation,  
18 bien, il faisait n'importe quoi. Il faisait... il  
19 a eu des problèmes. Tu sais, il a fait son [REDACTED]  
20 il a fait n'importe quoi, il a volé, je pense, je  
21 le sais plus. Mais il a fait ça puis il a eu des  
22 dossiers. Il a eu des dossiers et puis il a eu  
23 plusieurs bris. Donc pour lui, faire... comment  
24 qu'il m'expliquait ça, c'est que pour lui, faire  
25 des démarches, jamais ils vont lui donner à cause

1 de son dossier, de ses dossiers. Puis il a... ça  
2 l'a comme découragé. Tu sais, lui, il attendait  
3 d'être remis, peut-être de se prendre en main avant  
4 de faire ses démarches. Puis j'ai essayé de  
5 l'aider mais c'était compliqué. Puis là, quand  
6 qu'on essayait d'expliquer ça à l'intervenant,  
7 bien, là, il disait: « Bien si tu veux vraiment  
8 voir ta fille, bien tu vas être capable de te  
9 déplacer, tu vas être capable de manquer ton  
10 travail pour ça, tu vas être capable... »...

11 Fait que, là, j'ai dit: - Oui, c'est vrai, O.K.  
12 Puis il voulait pas que les visites se fassent en  
13 dehors... le soir ou les fins de semaine. Il  
14 fallait que ce soit, tu sais, dans la semaine,  
15 pendant les heures de travail de lui, là, de ses  
16 heures de travail à l'intervenant. Puis ça  
17 devenait compliqué.

18 Puis une fois encore... puis lui, il a pas fait  
19 ses démarches, c'est malheureux, là, mais il a pas  
20 fait ses démarches pour voir sa fille avec la DPJ  
21 suite à ça. Sauf qu'il attendait toujours après la  
22 mère pour qu'il puisse voir sa fille, comme il  
23 faisait avant parce que pour lui, c'était une  
24 mauvaise expérience, là, qu'est-ce qu'il nous a dit  
25 l'intervenant quand qu'on est allé le voir puis

1           qu'il se fasse dire des mots comme ça, là. Bien je  
2           pense que pour lui c'était une mauvaise expérience  
3           puis il avait pas le goût de... de se faire dire ça  
4           encore, de se faire que « Ta fille te connaît pas,  
5           là, qu'est-ce que tu viens faire ici? », tu sais.  
6           Puis finalement, une fois la maman nous a dit:  
7           « Venez telle date, on fête la petite, si ça vous  
8           tente. » J'ai dit, « O.K. On va y aller. »

9           Puis ma famille m'ont donné plein de cadeaux  
10          pour la petite; c'était, si je me trompe pas, ses  
11          cinq ans. Et puis quand qu'on est arrivé là-bas,  
12          bien la maman était en consommation, la petite  
13          était pas là, il y avait pas de fête. On s'est  
14          déplacé pour rien. Puis je l'ai... j'ai dit à mon  
15          frère: « Tu sais elle est où la petite? » Il dit  
16          oui. J'ai dit: - Penses-tu qu'elle voudrait, la  
17          famille d'accueil, si on lui apporte ses cadeaux,  
18          juste ses cadeaux? Il dit: - Bien, je pense peut-  
19          être, oui.

20          Fait qu'on est allé. J'ai cogné, j'ai dit,  
21          j'ai expliqué la situation, puis la famille  
22          d'accueil était quand même ouverte, elle a dit:  
23          - O.K. Venez, on va lui donner ses cadeaux. »  
24          Puis ça a été rapide. Tu sais, mon frère,  
25          évidemment, il a pleuré quand il a vu sa fille.



1 Elle, elle était contente. Elle était contente  
2 d'avoir ses cadeaux. À ce moment-là, elle me  
3 connaissait pas. Elle me connaissait plus. Avant  
4 elle me connaissait, mais maintenant elle me  
5 connaissait plus, mais elle reconnaissait son père  
6 encore. Puis elle nous a dit... elle nous a dit,  
7 la famille d'accueil, de prévenir avant.

8 Et puis une fois, ma mère est retournée là-bas  
9 puis elle a voulu aller donner un cadeau à [REDACTED]  
10 puis la voir cinq minutes mais à ce moment-là, elle  
11 nous a dit qu'on pouvait plus la voir parce qu'elle  
12 se faisait taper sur les doigts par la DPJ quand  
13 qu'ils nous laissaient la voir, qu'on pouvait plus  
14 la voir, qu'il fallait passer par eux, qu'il  
15 fallait passer par la DPJ pour voir la petite. Même  
16 si c'était ma grand-mère, ma mère, même si c'était  
17 moi, bien il fallait passer par la DPJ.

18 Et puis, bien, on a de moins, on a eu de moins  
19 en moins de contact avec la petite. Et puis jusqu'à  
20 récemment, je l'ai vue encore et ce que je trouve  
21 vraiment triste, c'est qu'elle ne parle pas la  
22 langue. Elle ne connaît pas toute sa famille. Elle  
23 a une très grande famille. Moi, j'ai... on est [REDACTED]  
24 dans ma famille, bien [REDACTED] il y en a un qui est  
25 plus en vie. Puis mes parents, ils ont 21 petits-

1 enfants mais elle les connaît pas, c'est tous ses  
2 cousins et cousines. C'est... il y en a 20 mais  
3 elle les connaît pas puis tu sais, quand je l'ai vue  
4 au pow-wow parce que sa mère l'emmenait... elle a  
5 des visites, sa mère, elle a encore des visites mais  
6 elle a pas la garde. Elle est encore placée à  
7 majorité. Sa mère, elle l'a... puis fait que quand  
8 sa mère l'a, elle nous dit: « Hey, je l'ai cette fin  
9 de semaine-là, si tu veux la voir. » Mais ça fait  
10 juste peut-être deux fois qu'on la voit, là, puis  
11 elle a passé huit ans.

12 Puis c'est triste, là, elle connaît pas sa  
13 famille, elle parle pas la langue. Mon frère, elle,  
14 elle a mentionné qu'elle voulait danser au pow-wow  
15 puis mon frère lui a payé une robe mais elle l'a  
16 portée juste une heure ou peut-être deux heures de  
17 temps parce qu'on a, on pouvait pas la voir plus  
18 longtemps, là. Donc... puis pour moi, je pense que  
19 ça vient de loin. La DPJ, pourquoi ils ont pas  
20 appelé ma famille avant de la placer à majorité?  
21 Pourquoi qu'ils ont pas fait plus de... je comprends  
22 pas. Ils ont pas... ils ont peut-être pas tout  
23 vérifié, je sais pas. Je sais pas qu'est-ce qui  
24 s'est passé, je comprends pas. J'avais parlé de mon  
25 frère avec ses bris de probation. Je vais quand

1           même le nommer, là, ici, parce que j'ai parlé...

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

3           Juste avant de vous...

4           **MME** [REDACTED] [REDACTED]

5           Oui.

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

7           Juste avant que vous passiez à ce sujet-là,  
8           j'aurais peut-être une question ou deux pour...

9           **MME** [REDACTED] [REDACTED]

10          O.K. C'est bon.

11          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12          ... tu sais, terminer le sujet de la DPJ. Vous  
13          venez en fait de pas mal résumer mais je voudrais  
14          quand même qu'on revienne là-dessus.

15          **MME** [REDACTED] [REDACTED]

16          O.K.

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18          Votre frère, pendant la première année de vie de  
19          l'enfant, c'est lui qui en avait la garde exclusive,  
20          si on veut?

21          **MME** [REDACTED] [REDACTED]

22          Oui, mais il avait pas la garde exclusive dans les  
23          papiers.

24          **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

25          Non, non, mais...

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

2 Oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

4 ...c'est lui dans les faits qui...

5 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

6 Oui, oui.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

8 O.K. La mère était pas dans le portrait puis c'est  
9 lui...

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

11 Au début, dans les premiers mois, peut-être deux  
12 mois, oui, elle était là la mère mais ils  
13 s'entendaient pas bien puis la maman, avant d'avoir  
14 son bébé, là, elle avait déjà des problèmes de  
15 consommation. Fait qu'elle est partie... elle est  
16 partie pendant plusieurs mois jusqu'à tant... bien  
17 elle est jamais revenue, dans le fond, là, c'est mon  
18 frère qui l'a gardée jusqu'à tant l' [REDACTED] .

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

20 Jusqu'à l' [REDACTED] .

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

22 C'est lui qui s'en est occupé.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 Et là, vous expliquez tout à l'heure - c'est juste  
25 pour qu'on comprenne l'implication de la famille -

1           vous avez expliqué tout à l'heure que votre frère  
2           avait [REDACTED] il avait aucun revenu.

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

4           Hum... hum.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

6           Pas éligible à l'Aide sociale ou je sais pas quoi?

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

8           Oui.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

10          Donc il avait aucun revenu et malgré ça, avec  
11          l'implication de la famille, vos parents, les  
12          sœurs...

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

14          Hum...hum.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

16          ... vous disiez: « Une de mes sœurs achetait des  
17          couches, une autre achetait d'autre chose » puis...

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

19          Oui.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

21          ... tous les besoins de l'enfant étaient comblés,  
22          là.

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

24          Oui.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

1 Les besoins physiques et tout ça, monétaires?

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

3 Oui.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

5 Tout ça, c'était comblé.

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

7 Elle avait son lit, elle avait tout ce que... elle  
8 avait tout ce qu'elle avait besoin. Elle avait...  
9 elle manquait pas de vêtements, pas de nourriture,  
10 pas de lait, rien, rien, rien, rien, malgré que mon  
11 frère avait aucun revenu, tu sais. Mes parents  
12 étaient là. Mes parents, c'est leur fils pareil, il  
13 avait [REDACTED] Puis ils ont toujours été là mes  
14 parents pour les enfants, surtout pour les petits-  
15 enfants. Puis c'est ça. Bien ils ont demandé par  
16 plusieurs reprises, ils ont demandé à la maman, tu  
17 sais: « Envoie-nous de l'argent, on va acheter ci. »  
18 Mais elle voulait pas, là. Mais tu sais, ils ont  
19 toujours réussi.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

21 Puis l'implication de la famille en plus de  
22 fournir, disons, l'essentiel sur le plan de l'argent  
23 puis des besoins physiques, bien il y avait aussi la  
24 présence, la participation?

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

1 Ah! bien oui, c'est sûr qu'ils étaient là, là, pour  
2 le... tu sais, il avait juste [REDACTED] mais ma mère,  
3 tu sais, elle l'a beaucoup aidé. Elle l'a beaucoup  
4 aidé sur comment être un bon papa, tu sais, comment  
5 bien s'occuper d'un bébé, s'il était malade. Tu  
6 sais, ma mère en a eu plein d'enfants, elle en a eu  
7 [REDACTED]. Puis il s'en... elle l'a beaucoup aidé. Ils  
8 étaient là quand que... s'il avait besoin que mon  
9 frère aille, je sais pas, au magasin, bien, là, les  
10 parents étaient là, mes sœurs étaient là puis elle a  
11 pas manqué d'amour la petite, là, elle a pas manqué  
12 d'amour chez mes parents. Elle a beaucoup été aimée  
13 puis mes parents aussi, ils ont eu beaucoup mal.  
14 Ils ont eu beaucoup mal quand la petite a été placée  
15 puis quand qu'ils l'ont revue récemment pendant une  
16 heure de temps peut-être puis ma mère était vraiment  
17 contente de voir sa petite-fille même s'il y a plus  
18 de lien, tu sais. C'est ce que je trouve triste,  
19 c'est que mon frère... elle connaît son père, elle  
20 connaît c'est qui, son visage mais on le voit qu'il  
21 y a... qu'il y a plus le lien parent-enfant, là,  
22 c'est perdu, ça. Il est plus là. Il faudrait  
23 qu'elle voit plus souvent, faudrait que... c'est  
24 vraiment triste. Tu sais, on est une famille unie.  
25 On est une famille unie. Moi, toutes mes nièces,

1 mes neveux, je les vois souvent, ils me connaissent,  
2 je suis leur tante. Ils voient souvent mes parents.  
3 Il y a un lien d'attachement familial qui est fort  
4 mais avec elle, c'est pas comme ça. Elle est placée  
5 depuis qu'elle a un an puis on la voit pas.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Et si je comprends bien, vous avez mentionné qu'au  
8 moment où la DPJ il a été question d'un placement,  
9 la famille a pas été consultée, on n'a pas...

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

11 Non.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 On n'a pas fait de vérifications pour voir quelle  
14 était la capacité de la famille de prendre l'enfant?

15 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

16 Non. Il y a jamais eu d'appel. Mes parents ont  
17 jamais reçu d'appel. Ils ont jamais... malgré que  
18 mon frère était mineur quand même, il a jamais,  
19 jamais eu d'appel de personne.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 O.K. Maintenant, vous vouliez parler au sujet de  
22 la probation, parler de votre frère qui est en  
23 probation?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

25 Oui. Je disais tout à l'heure que quand qu'il a



1 perdu sa fille, tu sais, il est parti en  
2 consommation abusive, très abusive, en dépression,  
3 il faisait n'importe quoi malgré qu'on a essayé de  
4 lui dire: « Prends-toi en main. Tu peux avoir ta  
5 fille. » Mais pour lui, tout le monde... il s'était  
6 tellement fait dire que c'était fini, sa fille, il  
7 l'avait perdue avec la DPJ. C'est comme ça, ils  
8 font ça avec les autochtones, ils font ça, tu sais.  
9 Fait que lui, il croyait plus à ça. Donc il a... il  
10 s'est... il a eu des dossiers, il a eu... bon, puis  
11 beaucoup de probation. Il y a une fois, il y a  
12 plusieurs années après, il a décidé de venir vivre à  
13 [REDACTED]. Il voulait se prendre en main. Il est  
14 allé en thérapie pour arrêter la consommation puis  
15 il a déménagé à [REDACTED]. Puis ça allait bien sa  
16 probation, il a eu 16 bris de probation, je crois,  
17 avant qu'il puisse aller en thérapie puis ses  
18 probations étaient encore plus serrées. Il fallait  
19 qu'il reste chez eux 24 heures sur 24, fallait, tu  
20 sais, c'est des grosses probations, là, des grosses  
21 conditions. Ça allait bien. Ça allait bien quand  
22 qu'il avait son petit loyer à [REDACTED], son  
23 téléphone. Il avait aucun bris. Puis là, lui, il  
24 travaille dans la forêt...

25 **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

1           Saisonnier.

2           **MME** [REDACTED] [REDACTED]

3           Ah! oui, il est saisonnier, il travaille dans la  
4           forêt. Donc il a décidé... tu sais, il a averti son  
5           agent de probation, c'est sûr, il a décidé d'aller à  
6           [REDACTED] chez mes parents. Chez mes parents, tu  
7           sais, ils sont beaucoup dans la maison, une petite  
8           maison, c'est beaucoup, là, chez mes parents. Puis  
9           il est allé rester là-bas pour l'été mais il a eu  
10          beaucoup de bris de probation. Il a eu d'autres  
11          bris de probation, tu sais, puis il essayait fort,  
12          là, de respecter ses bris... ses conditions, je veux  
13          dire. Puis, tu sais, il dormait avec le téléphone à  
14          côté, il recevait un téléphone à chaque soir, soit  
15          c'est 11 h ou 2 h du matin qu'il recevait un  
16          téléphone. Mais lui, il travaillait de bonne heure  
17          dans la forêt, donc il essayait fort mais le  
18          téléphone chez ma mère, là, il fonctionnait pas  
19          bien, là, il était brisé. Puis il a manqué trois  
20          appels, si je me rappelle bien. Fait que c'était  
21          trois bris de probation puis quand qu'il aurait...  
22          il fallait qu'il quitte son logement dans la ville,  
23          donc il fallait qu'il déménage ses choses. Il y  
24          avait une entrée de sortie puis une heure de sortie.  
25          Il a décidé de sortir, il aurait peut-être pas dû,

1           là, mais il a décidé de sortir 15 minutes avant son  
2           heure de sortie pour aller chercher un camion, là,  
3           le camion avec quoi il partait puis il partait le  
4           matin de bonne heure pour aller chercher ses  
5           affaires. Mais encore la police l'a vu, puis  
6           c'était un autre bris. Puis il a passé en cour. Je  
7           suis allée avec lui quand qu'il a passé en cour pour  
8           ses bris, ma mère aussi, pour aller témoigner que  
9           c'est vrai que le téléphone était brisé, que, tu  
10          sais... Il y a aussi beaucoup de consommation,  
11          hein, dans la communauté, puis quand qu'il a essayé  
12          de se défendre pour dire que: « Non, j'ai pas  
13          consommé, c'était parce que je déménageais. » Il a  
14          essayé de dire que, « Oui, le téléphone est brisé. »  
15          Puis je le sais que le téléphone était vraiment  
16          brisé, parce que moi aussi j'essayais d'appeler des  
17          fois, puis ça fonctionnait pas.

18                 Puis le soir qu'il est sorti 15 minutes avant,  
19                 j'étais là, il y avait un party la veille puis le  
20                 procureur, bien, il a dit: « Moi... »... Il a pas  
21                 cru à son histoire, il a pas cru à l'histoire de ma  
22                 mère, puis il a fait quand même un mois de prison  
23                 pour des bris de probation qui s'est même pas  
24                 produit.

25                 Mais moi, tu sais, il s'est rendu là, je pense

1           que ça vient de loin. Je pense c'est quand qu'il a  
2           perdu sa fille puis qu'il a décidé que l'alcool  
3           c'était un refuge pour lui puis, tu sais, quand  
4           qu'il a fait n'importe quoi ou je sais pas, là.  
5           Moi, je pense que son mal, là, ça a sorti comme ça  
6           puis il s'est rendu en prison. C'est ça. En  
7           prison, bien, il nous appelait en pleurant, là, ça  
8           allait pas bien.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

10           Je pense qu'on... pour la partie de la prison, je  
11           pense qu'on peut résumer en disant que ça s'est pas  
12           bien passé.

13           **MME** [REDACTED] [REDACTED]

14           Non. Il s'est fait maltraiter puis même que mon  
15           frère, il a... il parlait, il était en contact avec  
16           le directeur... le directeur de la prison parce  
17           qu'il nous appelait pour nous raconter des choses,  
18           là. C'est ça.

19           **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

20           O.K.

21           **MME** [REDACTED] [REDACTED]

22           C'est allé loin. Je trouve qu'il a beaucoup  
23           souffert pour... parce qu'il a perdu sa fille puis  
24           tu sais, aujourd'hui, il est blessé encore mon  
25           frère, il est jeune mais il est très blessé, là. Je

1 le sais qu'il est blessé puis il vit avec ça.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

3 Donc je pense qu'entre autres, ce sur quoi vous  
4 vouliez témoigner, c'est que finalement pour la  
5 famille, c'est... c'est extrêmement difficile le  
6 placement de l'enfant à majorité dans une famille  
7 non autochtone, avec les conséquences de la perte de  
8 la langue, le contact...

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

10 Oui.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 ... avec la famille, tout ça. Mais que pour votre  
13 frère, ça a été un élément déclencheur qui... pour  
14 lequel il y a encore des séquelles aujourd'hui.

15 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

16 Oui. Exactement.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 O.K. Sur la partie... cette partie-là, Madame

19 [REDACTED]

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

21 O.K.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

1           Oui.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           ... on a beaucoup fait référence au fait que

4

5

6

7

8

**MME**

9

Non, je pense que c'est correct.

10

**Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11

On a fait le tour.

12

**LE COMMISSAIRE :**

13

Ça fait le tour?

14

**Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15

16

**LE COMMISSAIRE :**

17

Vous avez pas de questions additionnelles, non?

18

**Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19

Non, j'ai pas de questions additionnelles. C'était

20

très complet.

21

**LE COMMISSAIRE :**

22

Maître Laganière?

23

**Me MAXIME LAGANIÈRE,**

24

**PROCUREUR DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET**

25

**PÉNALES :**

1 Non, je n'aurai aucune question, je vous remercie  
2 beaucoup.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Maître Boucher?

5 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

6 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

7 Pas de questions, Monsieur le Commissaire, merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Maître Riendeau?

10 **Me VINCENT RIENDEAU,**

11 **PROCUREUR DE LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

12 Aucune question, merci beaucoup.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Non, très bien. Alors merci beaucoup. Alors je  
15 comprends qu'on va suspendre quelques minutes?

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 C'est ça, une petite pause et quand on aura...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Le temps d'organiser la technique pour revenir  
20 public.

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

22 O.K. C'est bon.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 C'est ça?

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           Voilà.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Très bien. Alors on prend quelques minutes.

4           SUSPENSION

5           -----

6           REPRISE

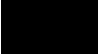

7           **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8           La Commission reprend.

9           **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

10          Oui, alors, bonjour. Bienvenue. De retour, alors  
11          vous allez nous présenter votre prochain témoin,  
12          Maître Leblanc?

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          Oui, Monsieur le Commissaire, je présente --   
15            
16          madame Laurianne Petiquay, qui donc va nous... qui  
17          est membre de la nation atikamekw...

18          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

19          Oui.

20          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21          ... et qui nous parler de plusieurs sujets : on va  
22          parler de santé, on va parler de justice, on va  
23          prendre les sujets vraiment un à la suite de  
24          l'autre.

25          Alors on va procéder à l'assermentation de



1                   madame Petiquay.

2                   **LE COMMISSAIRE :**

3                   Oui. Et notre interprète est déjà assermentée.

4                   **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5                   Voilà.

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Mme Laurianne Petiquay  
2 Témoin citoyenne  
3 Assermentée

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenue, il me fait plaisir de vous accueillir.

7 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

8 Oui.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Alors, Madame Petiquay, d'abord, bien, bienvenue,  
11 merci d'être là.

12 Nous allons aborder plusieurs sujets dans votre  
13 témoignage. En fait, je vous inviterais peut-être à  
14 commencer par le sujet de votre grand-mère?

15 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16 Oui.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Donc, sujet qui concerne le service de santé et qui  
19 va concerner, plus particulièrement, l'Hôpital de  
20 Joliette.

21 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

22 Non -- oui, La Tuque.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 La Tuque, pardon.

25 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

1           Oui, La Tuque.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Ah, excusez-moi. Excusez-moi.

4           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

5           Euh...

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7           Alors je vous laisse aller.

8           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

9           O.K. Bien, ma grand-mère, ma grand-mère c'est arrivé  
10          il y a quelques années, elle, elle résidait dans la  
11          maison des aînés à Weymontachi et puis, tu sais,  
12          parfois, elle a des problèmes de poumons, et puis  
13          c'est arrivé à quelques reprises qu'elle se fasse  
14          transférer en ambulance de Weymontachi à La Tuque, à  
15          l'hôpital de La Tuque. Puis, une certaine nuit,  
16          bien, une nuit -- pas la nuit mais le soir tard, mon  
17          père, il m'appelle, il me demande si je peux aller  
18          rejoindre ma grand-mère qui venait d'être évacuée en  
19          ambulance vers les 9 heures le soir.

20          Moi, à cette époque, je restais pas loin de  
21          l'hôpital, donc c'était moi la plus proche. J'avais  
22          un bébé qui avait un an, et puis j'ai dit : « O.K.,  
23          je vais aller. » Puis mon père, il disait : « C'est  
24          pour servir peut-être d'interprète, puis au cas où  
25          qu'elle a besoin de quelque chose, tu peux-tu aller

1           la voir. J'ai : « O.K., je vais y aller ».  
2           Ça fait que je suis allée. Puis ma grand-mère, je  
3           la connais. Elle comprend pas très bien le  
4           français. Elle va comprendre les mots, des petites  
5           phrases, « c'est quoi ton nom? », exemple, mais  
6           jamais pour converser en français. Elle sera pas  
7           capable, surtout avec des termes *médicals*, elle  
8           comprendra pas puis elle pourra pas s'exprimer où  
9           est-ce qu'elle a mal ou exprimer comment qu'elle se  
10          sent, exemple, en français.

11                 Puis quand je suis allée à l'hôpital, quand je  
12          suis arrivée à l'hôpital, elle était déjà dans la  
13          salle pour se faire examiner à l'urgence. Et puis,  
14          moi, je lui parle en atikamekw et je lui demande  
15          comment, comment elle va, puis je lui demande : « Tu  
16          es encore malade, grand-maman? Comment tu vas? »,  
17          elle m'a dit : « Oui, je suis encore malade, ils  
18          m'ont envoyée ici », puis

19                 là, quelques minutes, deux minutes après peut-  
20          être, une infirmière rentre dans la salle et puis  
21          ils commencent à poser des questions, il commence à  
22          dire les choses à ma grand-mère : « O.K., pourquoi  
23          t'es... - je vais l'appeler kukum. « O.K., kukum,  
24          t'as... t'es venue ici parce que... - je ne me  
25          souviens plus pourquoi là, mais - tu es venu ici par

1 ce que t'as mal là, parce que ça fait ci. Bon, bien  
2 on va te faire, on va te faire passer des examens,  
3 on va... » -- tu sais, elle parle directement à ma  
4 grand-mère. Puis il dit: « On va te passer un rayon  
5 X ».

6 Fait que là, ma grand-mère lui dit: « O.K.,  
7 oui. Oui, oui. » Puis, tout de suite après, elle  
8 me regarde puis elle me dit: « C'est quoi elle a  
9 dit? » Elle me dit ça en atikamekw. « Qu'est-ce  
10 qu'elle... (en atikamekw). » « C'est quoi elle  
11 dit? » Puis là je lui demande: « O.K., t'as pas  
12 compris qu'est-ce qu'il t'a dit, hein? » Elle dit:  
13 « Non, j'ai pas compris. »

14 Fait que moi je lui ai dit qu'est-ce que la  
15 madame lui a dit, puis je dis tout de suite à  
16 l'infirmière aussi: « Elle a pas compris qu'est-ce  
17 que vous lui avez dit » Puis elle, elle dit: « Bien  
18 non, kukum, ça fait plusieurs fois, elle vient, on  
19 se connaît. C'est pas la première fois qu'on se  
20 voit, on se comprend, elle comprend. Hein Kukum,  
21 hein, tu comprends, hein Kukum?. » Puis elle, elle  
22 continuait à dire « oui, oui ».

23 Puis je lui demande: « Est-ce que t'as compris? »  
24 Je lui demande encore, elle dit: « Non, je... non,  
25 c'est quoi elle a dit? » Ça fait que je lui répète,

1            puis je lui demande en atikamekw: « Est-ce que, à  
2            chaque fois que tu viens ici, il y a quelqu'un avec  
3            toi, un interprète? » Il y a un interprète qui  
4            travaille à l'hôpital de La Tuque, mais elle est pas  
5            là 24 heures sur 24, puis elle a sa tournée à faire  
6            aussi, l'interprète. Puis elle a dit: « Oui, mais  
7            pas toujours. » Puis elle disait que l'interprète,  
8            elle... tu sais, elle dit « (En atikamekw). »

9            **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

10            O.K., oui. En fait, l'interprète qui était là à ce  
11            moment-là, à cette époque-là, là, elle était quand  
12            même d'un certain âge, puis elle posait pas assez de  
13            questions, elle allait pas assez, tu sais, elle  
14            était pas assez apte peut-être aller voir plus loin,  
15            puis poser plus de questions, puis être... En tout  
16            cas, elle lui a dit qu'elle parlait pas beaucoup,  
17            qu'elle était pas, tu sais, aussi... quand...

18            **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

19            Quand... Oui.

20            **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

21            Oui, c'est ça là.

22            **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

23            Hein, quand je lui ai posé la question si  
24            l'interprète était là pour elle, puis elle m'a...  
25            Après ça, tu sais, je lui ai répété à l'infirmière:

1           « Bien non, elle comprend pas. » Puis ça a passé  
2           dans le beurre là. Elle me croyait pas, je pense.  
3           Je sais pas là.

4                   Puis je me suis dit, tu sais, moi, j'ai  
5           vraiment eu de la peine là quand je suis partie.  
6           Parce que j'ai dû la laisser pour la nuit. Ils  
7           l'ont couchée dans une salle, ils l'ont mise dans  
8           une salle, dans... Ils ont passé les rayons X, je  
9           l'ai attendue, puis j'attendais de voir s'il y  
10          allait avoir des nouvelles, mais elle avait pas eu  
11          de nouvelles tout de suite. Puis ils l'ont couchée  
12          dans une salle d'observation? D'observation?

13          **MME MARTHA KARINE AWASHISH:**

14                 Hum.

15          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16                 Salle d'observation, pour la nuit, et puis j'ai dû  
17                 la laisser là, mais tu sais je me disais : « Pauvre,  
18                 pauvre ma grand-mère. Si quelqu'un, il vient lui  
19                 dire : "Il va falloir que tu prennes ci, parce que  
20                 tu as mal là" », elle comprendra pas. Elle saura  
21                 pas c'est quoi. Puis, tu sais, je me suis confiée  
22                 même à ma boss, là, moi je travaille au Centre  
23                 d'amitié puis on fait des services, puis on  
24                 travaillait sur quelque chose, puis je trouve ça  
25                 vraiment triste de voir ça, parce que je pense

1           qu'elle est pas la seule à vivre ça. Je pense  
2           qu'elle est pas la seule aînée qui se fait  
3           transférer à l'hôpital puis qui est toute seule,  
4           puis qu'il comprend pas tous les termes en milieu  
5           hospitalier.

6           Et puis je sais aussi que ma grand-mère, quand  
7           elle se fait transférer, puis elle s'est fait  
8           transférer souvent là, à l'hôpital, toute seule,  
9           bien quand qu'on lui demande: « Qu'est-ce que le  
10          médecin t'a dit? » Elle dit: « Je sais pas. » Elle  
11          dit ça, « Je sais pas. » Comment peut savoir, nous?  
12          C'est écrit nulle part, puis à moins qu'on demande  
13          tout le temps à l'infirmière, mais on le sait pas  
14          c'est quoi, tu sais, qu'est-ce qu'ils ont dit à ma  
15          grand-mère puis qu'est-ce que ma grand-mère a dit.  
16          Elle as-tu dit: « Oui, c'est une question  
17          que... »... Peut-être qu'elle s'est fait demander:  
18          « T'as mal? Est-ce que t'as mal là? », puis elle a  
19          dit « oui »? Je le sais... C'est grave ça, je  
20          pense. Ça peut être des mauvais diagnostics, ça  
21          peut être des pilules qu'il va prendre pour rien,  
22          qui va peut-être affecter sa santé encore plus.  
23          Puis, tu sais ma tante, je suis proche de ma tante  
24          aussi, c'est elle qui va avec elle souvent à  
25          l'hôpital quand qu'elle est hospitalisée, puis elle



1           essaye beaucoup d'être là 24 heures sur 24, mais  
2           c'est impossible aussi, puis quand...

3                   Puis il y a une fois où est-ce qu'elle a vu un  
4           médecin, elle a pris des médicaments puis elle a vu  
5           un autre médecin, puis l'autre médecin lui disait:  
6           « Ah, bien pourquoi elle prend ces médicaments-là?  
7           Ils sont trop forts pour elle. Puis vous voyez  
8           qu'est-ce que ça fait là? » Ça fait que moi, je  
9           sais pas qu'est-ce que... Je pense qu'il faut  
10          quelqu'un, un interprète peut-être 24 heures sur 24  
11          ou, je sais pas. Mais il y a quelque chose là-  
12          dedans qui se passe à l'hôpital qu'il faut régler,  
13          je pense, là, puis c'est ça.

14          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15                 Si je comprends bien, vous, ce dont vous avez été  
16                 témoins, l'épisode que vous nous avez raconté...

17          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

18                 Ouais.

19          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20                 ... où vous étiez témoins, vous étiez  
21                 présente, l'infirmière : vous remettez pas en  
22                 question la bonne foi de l'infirmière, c'est-à-dire  
23                 qu'elle croyait vraiment que votre mère comprenait  
24                 le français.

25          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

1           Oui, elle croyait vraiment que ma grand-mère  
2           comprenait le français, puis elle l'a dit comme ça.  
3           Elle a dit: « Bien non, c'est pas la première fois  
4           qu'on se voit. On se voit souvent, on se parle, on  
5           se comprend, hein, Marie-Anne? » Elle disait:  
6           « Oui, oui ».

7           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8           Et là votre grand-mère répondait « oui »?

9           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

10          Elle me demande encore: « C'est quoi elle dit? »

11          Oui.

12          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13          O.K. Donc, vous, je comprends que, d'abord, il y a  
14          le problème vraiment évident de communication,  
15          mais, vous, vous voyez là même un danger qu'il y  
16          ait un mauvais diagnostic, parce qu'on se fie,  
17          pensant que la personne, croyant que la personne  
18          comprend le français, on donne du poids à la  
19          réponse qui est donnée par la -- bien, comme dans  
20          ce cas-ci, par votre grand-mère, et ça pourrait  
21          amener à un mauvais diagnostic.

22          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

23          Bien...

24          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25          Si on se fie à une réponse qui, en réalité...

1 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

2 Oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 ... veut, dans les faits, rien dire.

5 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

6 Oui, puis il faut aussi -- parce que chez les  
7 Autochtones en général même, des fois, c'est  
8 difficile de traduire un terme médical en atikamekw  
9 à un aîné surtout. Puis si la traductrice est pas  
10 capable de le faire ou si un membre de ma famille ou  
11 ma cousine qui est plus jeune que moi ou, tu sais,  
12 est pas capable de bien traduire, ça aussi, c'est,  
13 pour moi, un danger là. Ça aussi...

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Donc ça prendrait non seulement des traducteurs qui  
16 couvrent 24 heures.

17 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

18 Bien oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 En fait, 12, tu sais, sept jours/semaine, 24 heures  
21 sur 24, mais en plus des traducteurs qui, par le  
22 biais d'une formation...

23 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

24 Oui.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           ...parce qu'on peut bien parler l'atikamekw, mais  
2           quand on arrive dans un monde qui est pas le monde  
3           quotidien, que ce soit le système de justice, le  
4           système de santé, bien là il faut nécessairement  
5           comme un peu se spécialiser si on veut...

6           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

7           Oui. Oui.

8           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9           ... pour acquérir les mots.

10          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

11          Oui.

12          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13          Pour pouvoir bien les expliquer.

14          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

15          Hum, hum.

16          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17          Ce que je comprends de votre témoignage, vous  
18          dîtes : « Bien, nous, on essaie d'accommoder, ça  
19          peut être ma cousine, ma nièce. Mais cette  
20          cousine-là, peut-être qu'elle parle très bien  
21          l'atikamekw, mais qu'elle va avoir de la  
22          difficulté, dans un monde médical, à exprimer...

23          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

24          Oui. Puis on le voit souvent, ça...

25          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           Vous le voyez?

2       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

3           Oui.

4       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5           O.K.

6       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

7           Moi, je travaille au Centre d'amitié autochtone à La  
8           Tuque, puis on donne les services aux Autochtones en  
9           milieu urbain puis on voit toutes sortes de choses  
10          comme ça, même si la personne à mon âge ou plus  
11          jeune ou avec en milieu urbain. Tu sais, il y a des  
12          erreurs comme interprétation qui se fait encore,  
13          puis j'imagine pas en milieu hospitalier, où est-ce  
14          que c'est plus complexe.

15       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16          Et ce que vous dites aussi, c'est qu'il faudrait  
17          qu'on fasse -- il faudrait que les hôpitaux soient  
18          sensibilisés au fait que les gens peuvent répondre  
19          « oui » comme ça, mais il faut prendre le -- il  
20          faut vraiment faire la démarche spécifique de  
21          vérifier la compréhension que les gens ont de la  
22          langue française avant de se fier aux réponses qui  
23          nous donnent.

24       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

25          Oui. Moi, je pense que oui. Puis déjà que, en

1           partant, les aînés autochtones, ils parlent pas  
2           beaucoup, hein?

3           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4           Oui.

5           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

6           Ils s'expriment pas beaucoup. Tu sais ou c'est  
7           juste le nécessaire, puis surtout les aînés qui  
8           parlent pas le français ou qui parlent très peu le  
9           français. Puis je pense, c'est important là qu'il y  
10          ait une façon de faire ou je sais pas. Ou engager  
11          une infirmière qui parle en atikamekw?

12          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13          Peut-être aussi.

14          **LE COMMISSAIRE :**

15          Et on sait que les Autochtones ont tendance à ne  
16          pas affronter ou confronter.

17          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

18          Oui, c'est vrai.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Alors si on dit à un Aîné: « C'est telle chose »,  
21          même si c'est pas ça, la personne va répondre  
22          « oui » plus souvent qu'autrement.

23          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

24          Oui.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Hein?

2       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

3           C'est vrai. On le voit souvent.

4       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5           Oui. Donc, au-delà de la langue, il y a un aspect  
6           culturel là, qui vient aussi jouer un rôle et...

7       **LE COMMISSAIRE :**

8           Oui.

9       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

10          Hum, hum.

11       **LE COMMISSAIRE :**

12          Oui.

13       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          ... les gens, les citoyens autochtones, on l'a  
15          entendu souvent là, vont pas contester, vont...

16       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

17          Hum, hum, absolument. Je pense, c'est...

18       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19          ... poser moins de questions peut-être.

20       **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

21          C'est le... C'est l'être là, qu'on est différent  
22          dans la façon d'être. Oui.

23       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24          Oui. Alors on pourrait peut-être passer au récit  
25          suivant, que je vais appeler... qui concerne, en

1           fait, le... Puis on est dans le même thème, en  
2           fait, c'est un membre de votre famille...

3           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

4           Ah oui. Hum, hum.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6           ... qui s'est cassé un bras.

7           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

8           Oui, c'est un...

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10          Alors on est dans le même thème là de la langue.

11          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

12          Oui. Oui, c'est ma nièce qui s'était cassée le  
13          bras, pas tout à fait cassé, mais un os dans le  
14          bras, et puis elle était avec sa grand-mère,  
15          c'était une soirée encore, puis elle m'a  
16          téléphonée, elle m'a envoyé des messages, me dire:  
17          « Est-ce que tu peux venir? Elle s'est cassé  
18          quelque chose. Elle s'est fait mal. » Ça fait que  
19          j'ai dit: « O.K., je m'en viens à l'hôpital. »

20          On était à l'urgence, il était déjà dans la  
21          salle d'examen. Puis elle m'a dit, sa grand-mère,  
22          qui parle quand même beaucoup, plus que ma grand-  
23          mère, elle parle quand même le français très bien  
24          là, sauf qu'elle avait pas compris. Elle disait:  
25          « Je pense qu'elle s'est pas cassé le bras, ils



1 m'ont dit qu'ils m'ont pas cassé le bras, mais ils  
2 vont mettre quand même un plâtre. J'ai pas  
3 compris », c'est ce qu'elle m'a dit.

4 Fait que, quand l'infirmier -- le médecin, il  
5 est revenu, moi, j'ai posé des questions. Tu sais,  
6 moi, je suis comme ça, je vais poser des questions,  
7 quand je comprends pas où, je vais poser des  
8 questions, et puis c'est ce que j'ai fait.

9 Mais je suis allée l'aider puis je lui ai posé  
10 des questions. Fait que là, ils nous ont bien  
11 expliqué où est-ce qu'il était son... où est-ce  
12 qu'elle était blessée puis comment qu'elle s'était  
13 blessée probablement, puis, tu sais, c'est là  
14 qu'ils nous ont bien expliqué pourquoi qu'ils  
15 mettent quand même un plâtre, puis combien de  
16 temps, puis toute comme il le faut, parce que j'ai  
17 posé des questions.

18 Puis là, après ça, j'ai demandé à la grand-  
19 mère si elle avait bien compris. Elle dit: « Oui,  
20 je pense. » Ça fait que je lui ai réexpliqué dans  
21 mes mots, mais je lui ai expliqué en  
22 français - c'est une autre nation. Bien, elle a  
23 compris. Après, où, elle a compris.

24 Puis ensuite, tu sais, elle était de passage à  
25 La Tuque, donc, tu sais, c'était pas chez eux, puis

1           ma nièce, elle vit dans une autre communauté aussi.  
2           Puis j'ai dû la dépanner là, elle avait pas, tu  
3           sais, elle avait mal, elle avait pas de Tylenol,  
4           elle était mal pris. Donc je l'ai dépannée, elle  
5           savait pas trop, tout était fermé, elle savait pas  
6           comment s'organiser puis elle avait pas  
7           nécessairement l'argent pour, puis ça, on le voit  
8           souvent en communauté là. Tu sais, quand qu'il  
9           arrive quelque chose à La Tuque, ils s'en viennent  
10          en urgence puis, souvent, c'est la famille qui va  
11          l'amener au... Puis, ensuite, il faut qu'ils  
12          s'organisent, mais il y a pas de ressources, tu  
13          sais, il y a pas d'interprète, il y a pas... Fait  
14          que il y a des choses qui passent en dessous de  
15          notre nez ou bien donc qu'ils comprennent pas  
16          nécessairement tout, pourquoi -- bien, qu'est-ce  
17          qui s'est passé. Et puis, c'est ça.

18          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19                Très bien. Maintenant, parlons... Bien, on va  
20                parler de justice.

21          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

22                Oui.

23          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24                Puis sans rentrer, évidemment, dans les détails...

25          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

1 O.K.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 ... de la cause pour laquelle là...

4 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

5 O.K.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 ... votre sœur est impliquée, simplement le  
8 contexte là de la rencontre avec l'avocate.

9 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

10 O.K. O.K.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Bien, je pense qu'on reste dans le même thème  
13 encore là.

14 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

15 Oui, c'est ça. C'est encore dans le même thème.  
16 C'est que, tu sais où quand -- je connais ma sœur,  
17 hein, je connais ma sœur puis je lui avais dit:  
18 « Je vais venir avec toi à ta rencontre avec »,  
19 elle avait déjà commencé des démarches pour avoir  
20 son enfant, pour récupérer un enfant, la garde de  
21 son enfant. Et puis, ma sœur, tu sais où elle veut  
22 bien faire, elle veut... Mais elle sait... elle  
23 comprend pas nécessairement tout, tout ce qui est  
24 en justice, qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce  
25 que...

1                   Donc, elle est allée à sa rencontre avec son  
2                   avocate, puis ma sœur, encore, c'est une personne  
3                   qui pose pas des questions. Comme typique  
4                   Autochtone là, qui attend -- elle attendait à ce  
5                   que son avocate va l'aider, qu'il aide, puis qui  
6                   lui dise quoi faire, en fait. Puis... Mais  
7                   l'avocate, elle, elle attendait qu'est-ce que,  
8                   elle, elle voulait. Vous comprenez?  
9                   Fait que, moi, j'ai dit, j'ai posé des questions à  
10                  l'avocate. Comme j'ai dit, je pose beaucoup de  
11                  questions. Puis elle... Tu sais, on a fini par...  
12                  l'avocate a fini par proposer des pistes de  
13                  solution à ma sœur, puis elle était contente. Tu  
14                  sais, au moins, elle avait des pistes de solution,  
15                  qu'est-ce qu'elle pouvait faire puis qu'est-ce  
16                  qu'elle devra faire, puis elle avait une bonne, une  
17                  meilleure compréhension de qu'est-ce qu'il fallait  
18                  qu'elle fasse.

19                  Puis, tu sais, mettons exemple: l'avocate,  
20                  elle lui demandait certains détails sur certains  
21                  événements, mais, tu sais, elle disait: « Je le  
22                  sais pas, tu sais, il faut que j'aille vérifier »,  
23                  mais elle avait rien noté. C'est pas parce qu'elle  
24                  était pas intéressée, c'est pas parce qu'il s'en  
25                  fout là, c'est parce qu'elle était juste pas bien

1            préparée puis, souvent, bien c'est ça : chez les  
2            Autochtones, bien souvent, ils sont pas préparés  
3            comme ça. Avec la justice, c'est compliqué la  
4            justice, là, quand tu es, quand tu comprends pas  
5            tous les termes, quand c'est... Même la façon que  
6            ça se passe, bien de décrire tous les événements ou  
7            même les heures, les dates, pour elle, c'était pas  
8            ça l'important. Donc elle le faisait pas.

9                       Fait que je lui ai... j'ai commencé à lui  
10            conseiller de tout écrire, les événements, pour  
11            faciliter ses démarches. Et puis, mais en sortant,  
12            ce qui est important là-dedans, c'est que, en  
13            sortant du bureau, elle était contente d'avoir au  
14            moins des pistes de solution. Peut-être qu'elle  
15            n'en aurait pas eues si j'avais pas été avec pour  
16            poser des questions plus avancées avec l'avocate  
17            là. Parce que ça s'en allait pas... Tu sais,  
18            quand j'étais avec elle -- je suis rentré, elle  
19            était déjà avec l'avocate puis il y avait pas de  
20            pistes de solution encore là. C'était des: « Je le  
21            sais pas ».

22            **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23                       Donc la requête que vous avez été en mesure  
24            d'intervenir, vous impliquez, de poser plein de  
25            questions, ce qui est pas nécessairement, en tout

1           cas, typique là dans la culture...

2           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

3           Oui.

4           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5           ... atikamekw, bien, ça a permis à l'avocate d'être  
6           capable de peut-être mieux comprendre la situation,  
7           ce que votre sœur voulait, puis de l'aider dans la  
8           bonne direction.

9           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

10          Oui, je pense que oui. Oui, c'est ça.

11          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12          O.K. Prochain sujet.

13          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

14          Oui.

15          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16          Votre témoignage est vraiment intéressant, parce  
17          qu'on couvre vraiment beaucoup de sujets. On va  
18          parler police-justice, on va parler de la fille  
19          d'une amie, ça s'est passé il y a environ deux ans.

20          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

21          Oui.

22          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23          Sortie d'un bar, le jour de ses 18 ans.

24          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

25          Oui. C'est le jour de ses 18 ans, puis elle a

1 sorti dans un bar. Et puis il y a eu une  
2 altercation -- pas elle là, c'est d'autres gens  
3 là -- à la fermeture des bars, puis c'était à La  
4 Tuque, la ville de La Tuque. Et puis, en sortant -  
5 bien, elle a vu le policier puis il le trouvait  
6 beau là. Fait que, en atikamekw, il lui a dit à...  
7 « Hey, (en atikamekw) - il a fait ça - toi t'es  
8 beau », en pointant du doigt. Puis, je le sais pas  
9 qu'est-ce qui s'est passé quand qu'elle a fait ça,  
10 mais elle s'est pas fait arrêter, elle s'est pas...

11 Sauf qu'ils lui ont demandé -- sauf qu'elle a  
12 reçu une lettre, par la suite, elle a reçu une  
13 lettre: ils lui ont fait un dossier pour ça, en  
14 comptant comme une menace. Comme si elle  
15 s'était... il avait menacé le policier. Elle a eu  
16 une lettre, elle a reçu une lettre, mais elle  
17 comprenait pas nécessairement c'est quoi ça, parce  
18 que, pour elle, elle a rien fait de mal. Mais elle  
19 avait rien fait de mal. Puis elle avait reçu une  
20 lettre pour passer en cour là; ça doit être une  
21 promesse de comparaître, c'est ça? Ou... en tout  
22 cas. C'était une lettre pour qu'elle passe en  
23 cour, puis elle l'a pas... elle l'a juste mis de  
24 côté parce qu'elle comprenait pas c'était quoi. Et  
25 puis elle est pas allée.

1           Puis, un certain matin, des policiers ils ont cogné  
2           chez eux, puis elle s'est fait embarquer. Menottée  
3           là. Elle était en train de déjeuner puis elle a  
4           vraiment été traumatisée. Elle a vraiment été  
5           traumatisée, elle ne comprenait pas pourquoi  
6           qu'elle était, qu'elle se faisait embarquer, elle  
7           se faisait embarquer par la police. C'est parce  
8           qu'elle avait eu un mandat, parce qu'elle avait pas  
9           passé, elle s'était pas présentée.

10           Ensuite, ensuite, ils l'ont gardé dans la  
11           cellule quelques heures. Puis elle pleurait  
12           vraiment, vraiment beaucoup là, puis, tu sais, ta  
13           sœur était là puis, elle aussi, elle était choquée,  
14           elle avait pitié de sa sœur qui pleurait pour,  
15           parce que c'était fait arrêter. C'est la première  
16           fois, puis c'est une jeune fille. Moi, je pense  
17           que je pleurerais aussi à son âge. Puis elle était  
18           très traumatisée.

19           Et puis, mais je lui ai parlé récemment, puis  
20           elle m'a dit qu'elle... Moi, je trouve important  
21           de venir le raconter ici, mais, elle, elle trouvait  
22           que c'était pas utile de venir le raconter, parce  
23           que ça s'est quand même bien fini: ils ont  
24           finalement fermé le dossier. Mais je trouve que  
25           c'est quand même important de le conter, parce que



1 c'est un sujet avec la langue puis je pense que ça  
2 peut arriver ailleurs là. Je le sais pas, comme...  
3 Je sais pas comment ça aurait pu être évité, mais  
4 c'était pas une menace. Pas du tout.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Très bien. Maintenant, par rapport à votre  
7 déclaration, on saute un bout.

8 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

9 Oui.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Ça nous amène, en fait, à la dernière page de votre  
12 déclaration, où on va -- bon, c'est un peu dans le  
13 contexte des écoles, mais ça rejoint un peu les  
14 thèmes qu'on a discutés aujourd'hui.

15 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16 Oui.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 La connaissance de la culture autochtone.

19 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

20 Oui. En fait, tu sais, je travaille avec des  
21 jeunes, j'ai des enfants qui vont à l'école, je  
22 connais certains professeurs, puis il y a beaucoup  
23 de mes connaissances envers les Autochtones,  
24 surtout, tu sais, les valeurs, les façons d'être,  
25 les façons de voir les choses, les façons de

1           comprendre que les Autochtones ont. Puis, à La  
2           Tuque, il y en a beaucoup des Autochtones à La  
3           Tuque. En pourcentage dans les écoles, il y en a  
4           plus que 20 pour cent.

5           Puis, tu sais, il y a encore malheureusement  
6           des préjugés. On voit même -- moi, ma fille, elle  
7           a 12 ans, puis les jeunes Autochtones se tiennent  
8           ensemble, puis les Blancs se tiennent ensemble. Il  
9           y a quelques mélanges, mais pas beaucoup. Et puis,  
10          tu sais, j'ai des amis professeurs, il y en a une  
11          entre autres, qui m'a déjà dit que: « Une chance  
12          que des parents autochtones n'entendent pas qu'est-  
13          ce qu'on dit, qu'est-ce qu'on dit dans la salle des  
14          profs là. J'ai rien contre les Autochtones,  
15          mais.... » Puis il y a des préjugés, puis je  
16          trouve que c'est déplorable que ça... qu'il y ait  
17          encore ça aujourd'hui.

18          J'ai une de mes amis qui est pas Autochtone,  
19          que sa fille à la même âge que ma fille, et puis  
20          quand qu'elle est arrivée à La Tuque il y a  
21          quelques années, sa fille posait beaucoup de  
22          questions à sa mère: « C'est-tu vrai que les  
23          Autochtones sont comme ça? C'est-tu vrai que les  
24          Autochtones, c'est comme ça, sont comme ça? » Même  
25          les enfants entre eux, entre eux, a des préjugés.

1           Ça ne devrait plus être le cas. Tu sais, et dans  
2           l'école et chez les enfants et chez les parents.  
3           Pour moi, c'est un gros travail, pas seulement de  
4           l'école, mais aussi des parents, des enfants. Et  
5           puis c'est ça. Moi, je pense qu'il y a une grosse  
6           méconnaissance, mais il y a un chemin qui fait,  
7           puis je pense que ça devrait être comme ça partout  
8           là. Ouin.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10           Maintenant, le dernier sujet: vous parliez, vous  
11           m'avez parlé d'une intervenante, là, - on ne nomme  
12           pas personne là, mais - une intervenante au CIUSSS  
13           qui vous avait fait un certain commentaire sur la  
14           façon d'élever les enfants.

15           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16           Oui. En fait, oui. Tu sais, chez les Autochtones,  
17           les enfants, ils jouent beaucoup dehors, hein? Moi  
18           aussi. Puis, à La Tuque, il y a un quartier où  
19           est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes Autochtones,  
20           puis ils jouent dehors, beaucoup dehors, comme dans  
21           les communautés. Mais, tu sais, il y a une  
22           intervenante qui a dit: « Les Autochtones, ils  
23           élèvent pas leurs enfants. Ils sont tout le temps  
24           dehors ».

25           Mais, tu sais, je sais pas. Je sais pas

1           pourquoi elle a dit ça là, mais peut-être parce que  
2           -- moi, je crois, c'est parce qu'elle connaît  
3           pas... Elle comprend pas la réalité des  
4           Autochtones dans les communautés. Tu sais, c'est  
5           des jeunes qui arrivent des communautés qui  
6           viennent s'installer en ville, puis... Mais ils  
7           sont heureux. Tu sais, ils sont heureux, ces  
8           enfants-là sont en sécurité, puis c'est ça.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10           Donc, chez les Autochtones, le mode de vie, la  
11           façon, la relation parents-enfants, on entend  
12           souvent, on l'a entendu ici souvent: c'est la...  
13           élever un enfant dans une communauté, c'est la  
14           responsabilité de la communauté au complet.

15           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16           Oui.

17           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18           Puis donc, tout le monde surveille un peu les  
19           enfants de tout le monde en même temps...

20           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

21           Oui, puis tout le monde s'occupe...

22           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23           ... puis les enfants jouent beaucoup dehors.

24           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

25           Oui, puis les... Tout le monde se connaît aussi,

1 et tout le monde connaît c'est à qui cette enfant-  
2 là, s'il y a un problème, ils savent c'est quoi,  
3 quoi il faut faire.

4 Puis on le voit un peu dans les villes où est-  
5 ce qu'il y a beaucoup d'Autochtones, surtout quand  
6 qu'ils sont proches là. Puis c'est plate, mais il  
7 y a des préjugés qui sortent, sans même comprendre  
8 la réalité des communautés.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Alors, Madame Petiquay, en autant que je suis  
11 concerné, je pense qu'on a fait le tour des sujets?

12 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

13 Oui.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Est-ce que vous voudriez ajouter quelque chose à  
16 votre témoignage?

17 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

18 Non. Je pense que c'est bon.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ça va?

21 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Maître Laganière, avez-vous des questions?

25 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

1 Je n'aurai aucune question pour madame.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Non?

4 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

5 Je vous remercie beaucoup.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Maître Riendeau?

8 **Me MAXIME RIENDEAU :**

9 Je n'ai aucune question. Merci beaucoup pour votre  
10 témoignage.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Pas de question?

13 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

14 Merci.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Je comprends que vous pensez avoir dit ce que vous  
17 vouliez dire?

18 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

19 Ah, oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui?

22 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

23 Oui, oui, oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Bon. Alors, écoutez, je vous remercie beaucoup

1 d'avoir partagé avec nous. On revient avec elle a  
2 question de la langue, de la communication.

3 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Et on a quand même plusieurs exemples ici là, où...

7 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Tu sais, où on voit... Vous parlez de l'Hôpital de  
11 La Tuque, on nous dit que les gens sont  
12 généralement bien traités.

13 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

14 Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Tu sais?

17 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

18 Hum, hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 À cet endroit-là, comparé à d'autres endroits.

21 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

22 Hum.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Et une personne pleine de bonne volonté avait de la  
25 difficulté à saisir le fait que votre grand-mère

1           comprenait vraiment pas le français, était pas  
2           capable de...

3           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

4           Oui.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Et je pense qu'on comprend tous que c'est  
7           important...

8           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

9           Oui.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          ... pour les soins médicaux que le médecin puisse  
12          savoir ce que la personne qui se rend à l'hôpital  
13          ressent, puisse répondre à ses questions...

14          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

15          Hum, hum.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          ... et que la personne qui va à l'hôpital comprenne  
18          ce que le médecin va lui dire. Tu sais? C'est...

19          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

20          Hum, hum.

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          Et votre grand-mère vous disait: « J'ai rien  
23          compris ».

24          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

25          Oui.



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Mais disait : « O.K. », quand on lui parlait. Et  
3 après : « Qu'est-ce qu'il a dit? ».

4 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

5 Bien, c'est ça. C'est ça.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Tu sais, on voit. Et vous donnez d'autres  
8 exemples : votre sœur avec l'avocate. Bon.

9 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

10 Hum, hum.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Question de culture aussi, posait pas de questions.  
13 Vous...

14 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

15 Hum, hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ...et vous travaillez dans un Centre d'amitié,  
18 alors peut-être que...

19 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

20 Oui, je suis habituée, hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Vous êtes habituée à aller aider les gens, les  
23 supporters, les diriger, leur donner une chance de  
24 bien comprendre.

25 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

1 Hum, hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors, dans le fond, vous rendez service à beaucoup  
4 de monde.

5 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

6 Hum, hum.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Et, avec la police, votre amie qui sort de la  
9 police -- qui sort du bar, tu sais...

10 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... qui veut être gentille, qui est toute contente,  
14 c'est sa fête, c'est son... la première fois  
15 qu'elle peut aller au bar...

16 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

17 Hum, hum.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... à 18 ans, qui pointe du doigt, pas méchamment,  
20 se retrouve avec une accusation, c'est... Puis  
21 personne lui avait demandé ce qu'elle voulait faire  
22 là, avant quel est l'accusation.

23 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

24 Non.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           On l'a accusée sans même lui demander: « Mais c'est  
2           quoi cette affaire-là? »

3           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

4           Hum, hum.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Tu sais, c'est... Bon, ça a bien fini, mais le  
7           petit passage, j'imagine qu'une jeune fille de 18  
8           ans qui reçoit la police chez elle le matin, se  
9           retrouve avec des menottes dans une cellule au  
10          poste de police, ça doit être assez traumatisant  
11          là?

12          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

13          Oui, j'imagine. Ensuite...

14          **LE COMMISSAIRE :**

15          Se demander qu'est-ce que...

16          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

17          Oui.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          ... qu'est-ce que j'ai fait de mal?

20          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

21          Oui.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Dans sa tête, elle, rien fait de mal à personne.

24          Tu sais? C'est triste.

25          Ensuite, les préjugés quand vous parlez d'une

1            amie enseignante qui dit : « Bien, il y a des  
2            propos qui... des propos carrément racistes qui se  
3            tiennent dans des salles de professeurs. » C'est  
4            malheureux, mais ça, les gens qui nous entendent,  
5            qui entendent des choses comme ça, qui, comme votre  
6            ami, qui vous le raconte, l'apprécient pas, ils  
7            sont pas d'accord avec ça. Bien, les gens  
8            devraient intervenir, devraient dire: « Écoute là,  
9            on dit pas des choses comme ça. »

10        **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

11            Hum, hum. Ouin, c'est sûr.

12        **LE COMMISSAIRE :**

13            Tu sais? C'est... Alors, moi, j'invite les gens  
14            qui entendent des choses qui... les propos racistes  
15            ou des choses comme ça, à pas se gêner pour dire:  
16            « Non, on fait pas ça. Ça se fait pas. Dans une  
17            société civilisée, on se comporte pas comme ça. »

18        **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

19            Hum.

20        **LE COMMISSAIRE :**

21            En tout cas, j'espère qu'il y a de plus en plus de  
22            gens qui vont intervenir quand ça arrive ces  
23            choses-là. Peut-être qu'on va réussir à éradiquer  
24            ça?

25            Alors, j'ai... Et, évidemment, à la fin, vous

1           parlez des enfants dans des cours. Bien oui, dans  
2           les communautés, les gens, bon, les enfants, un peu  
3           partout, tout le monde jette un œil et, bon, ici,  
4           on arrive en milieu urbain. Mais il y a peut-être  
5           des gens qui se donnent pas la peine de se demander  
6           pourquoi, comment les gens sont puis...

7           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

8           Hum, hum.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Alors c'est une question encore de s'intéresser à  
11          la culture de quelqu'un d'autre, d'essayer de  
12          comprendre comment les gens vivent. Ça... Moi, je  
13          vois ça un peu comme changer des paires de lunettes  
14          là. Regarder...

15          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16          Oui, je pense, c'est ça. Oui.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Tu sais, j'ai... Alors je vous remercie beaucoup,  
19          beaucoup d'avoir partagé avec nous. Disons que les  
20          gens qui nous écoutent, qui pourront vous  
21          réécouter, parce que les témoignages restent sur le  
22          site de la Commission, et pour cinq ans.

23          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

24          Hum, hum.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors quelqu'un qui écoute peut peut-être  
2           comprendre comment les gens peuvent parfois se  
3           sentir à cause de la méconnaissance, on dit où on  
4           pose des gestes qui sont inappropriés. Alors,  
5           c'est important. Puis c'est important que les gens  
6           partagent avec nous.

7           Moi, je peux pas vous promettre de changer les  
8           choses. Je peux vous promettre qu'on va dire ce  
9           qui marche pas: qu'est-ce qu'on constate qui marche  
10          pas, on va le dire. En espérant que ça change. En  
11          espérant que, par l'éducation, par la formation,  
12          les gens dans la population, bien, connaissent  
13          mieux la réalité autochtone puis soient capable de  
14          mieux comprendre être respectueux. Puis si les  
15          gens sont respectueux puis comprennent mieux, bien,  
16          peut-être qu'il y aura moins de méfiance, peut-être  
17          que les gens -- tu sais, quand on a des préjugés,  
18          bien on développe de la méfiance de l'autre côté  
19          puis... Tu sais, ça fait comme des vases  
20          communicants mais ça communique pas toujours dans  
21          le bon sens.

22          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

23                Hum, hum.

24          **LE COMMISSAIRE :**

25                En tout cas, moi j'espère qu'on pourra mettre de

1           côté la méconnaissance puis remplacer ça par un  
2           respect, une connaissance, puis d'avoir des  
3           meilleures relations, pas rien qu'entre les  
4           services publics visés par l'enquête, mais tout le  
5           monde. Il y a six services publics visés par  
6           l'enquête, mais il y a bien plus que ça dans la  
7           population. Puis, comme j'ai dit des fois, il faut  
8           pas penser que les infirmiers, les policiers, les  
9           agents correctionnels, les médecins, les avocats,  
10          les juges, bien ils sortent pas d'une feuille de  
11          chou, hein, ces gens-là. Ils ont tous été éduqués,  
12          ils ont été enfants, puis ils ont entendu leurs  
13          parents, puis ils ont entendu des choses à l'école.

14                 Alors, s'il y a une bonne éducation, s'il y a  
15          une connaissance des réalités autochtones qui est  
16          donnée à l'école à des niveaux adaptés, à partir du  
17          moment où les jeunes commencent puis arrivent à un  
18          âge adulte, puis ont une formation ensuite s'ils  
19          vont travailler dans des milieux -- je sais pas où  
20          moi, quelqu'un qui va travailler en Abitibi dans  
21          des milieux où il y a des Anichnabés, bien d'avoir  
22          peut-être une formation plus particulière sur les  
23          Anichnabés. Quelqu'un va travailler sur la Côte  
24          Nord, il y a des milieux innus, bien avoir une  
25          formation, connaître les communautés innues qu'il y

1           a là, leur réalité. Les problèmes qu'il y a aussi  
2           dans certaines communautés.

3           **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

4           Hum, hum.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Parce qu'on sait que les Nations sont pas toutes  
7           identiques. Il y a des différences entre les  
8           Nations, il y a des différences entre les  
9           communautés dans les Nations. Là je suis parti sur  
10          un grand discours là, alors que je voulais vous  
11          remercier d'avoir partagé avec nous.

12          Mais des fois il faut parler aux gens. Hein,  
13          il y a des gens qui nous écoutent puis il faut  
14          passer le message.

15          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

16          Hum, hum.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Alors je vous remercie beaucoup, beaucoup. Je vous  
19          souhaite bonne chance puis je vous souhaite de  
20          continuer d'être -- moi, j'appellerais ça un  
21          « agent de changement » ou quelqu'un qui aide les  
22          proches, puis qui répand des bonnes choses. Puis  
23          perdez pas espoir.

24          **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

25          Hum, hum.



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Les choses qui vont moins bien, bien, en  
3 persistant, on peut améliorer. Je pense  
4 à beaucoup de choses.

5 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

6 O.K. Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Il faut pas perdre espoir. Puis il faut essayer de  
9 faire en sorte que les autres gardes espoir aussi.  
10 Alors merci beaucoup, beaucoup. Je vous souhaite  
11 bonne chance. Merci d'être venue nous voir.

12 **Mme LAURIANNE PETIQUAY :**

13 Megweetch.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Partager avec nous. Megweetch.

16 Alors on va suspendre?

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Alors, Monsieur le Commissaire, ça complète ma...  
19 ça complète -- Madame, vous étiez mon dernier  
20 témoin en ma qualité de procureur chef de la  
21 Commission Viens.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Alors ça complète, ça complète mes audiences, mon

1 travail aujourd'hui, ça complète mon travail avec  
2 la Commission Viens puis...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, bien alors...

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Je voulais vous remercier de l'opportunité que vous  
7 m'avez donnée, Monsieur Viens. Je vais le goût de  
8 dire « Jacques », parce qu'on crisse connaît depuis  
9 quand même un certain temps.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Je vais me permettre dans ma dernière intervention  
14 à titre de procureur chef, vous remercie beaucoup  
15 pour l'opportunité que vous m'avez donnée.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors, moi, j'avais l'intention, après le  
18 dernier témoin de dire quelques mots, mais je vais  
19 le faire immédiatement.

20 Alors, Maître Leblanc, pour ceux qui le savent  
21 pas, une des premières personnes avec qui j'avais  
22 communiqué quand j'ai accepté le mandat, c'est  
23 Maître Leblanc. On s'est parlé le soir même de  
24 l'annonce de la Commission le 21 décembre 2016.  
25 J'avais déjà informé les gens qui m'avaient

1           contacté pour assumer la présidente de la  
2           Commission que, si j'acceptais, j'aimerais bien  
3           avoir Maître Leblanc comme procureur chef. Alors,  
4           il y a des gens qui l'ont su avant lui-même.  
5           Alors, évidemment, on s'est rencontrés dans les  
6           jours qui ont suivi, puis on a bâti beaucoup de  
7           choses ensemble. Et Maître Leblanc avait recruté  
8           aussi Maître Marie-Josée Barry-Gosselin, qui  
9           travaille dans... bien, qu'il y a une expérience  
10          dans le Nord du Québec aussi, comme Maître Leblanc,  
11          avec les communautés autochtones comme procureure  
12          chef adjointe. Alors les deux ensemble ont bâti  
13          une équipe juridique formidable, qui travaille  
14          bien, et on a travaillé ensemble depuis ce temps-là  
15          jusqu'à aujourd'hui, où ils vont nous quitter. On  
16          a annoncé, je crois que c'est hier, leur départ.

17       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18            Oui.

19       **LE COMMISSAIRE :**

20            Puis, évidemment, ils ont des occupations  
21            importantes aussi là, à la direction des poursuites  
22            pénales criminelles.

23            D'ailleurs, je me souviens que les gens là-bas  
24            étaient pas très heureux de les voir partir pour  
25            s'en venir avec nous. Ça le fait sourire.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Alors je présume qu'ils vont être contents de nous  
3 voir revenir.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Fort probablement. Disons que j'ai une idée là-  
6 dessus. Alors, on a cheminé, on a fait beaucoup et  
7 nous en sommes, je pense, c'est la fin de la vingt-  
8 neuvième semaine d'audience. Ça fait pas mal de  
9 témoins, ça. Cinq... Bon. Il y a eu quelques  
10 journées de quatre jours d'audience, mais, la  
11 plupart, c'est cinq jours d'audience. Alors cinq  
12 fois 29, ça fait pas mal de monde. Pas mal de gens  
13 à rencontrer, hein? Parce que les témoins comme  
14 vous, qui avez rencontré Maître Leblanc, vous avez  
15 préparé le témoignage, il y a des agents aux  
16 enquêtes qui ont rencontré les témoins, qui ensuite  
17 transmettent ça à l'équipe juridique, où il y a des  
18 avocats qui s'occupent de divers secteurs, qui  
19 discutent avec les témoins. Il y a les gens du  
20 Soutien Mieux-être, je pense à madame Malek qui est  
21 avec nous aujourd'hui, monsieur Riendeau, il y a  
22 toute une équipe comme ça aussi.

23 Puis il y a eu, au tout départ, les relations  
24 avec les Autochtones : madame Mark, madame Hunter,  
25 qui ont circulé partout dans la province avec

1           Maître Leblanc et Maître Barry-Gosselin pour aller  
2           faire des présentations dans les diverses  
3           communautés, dans les Centres d'amitié autochtones,  
4           des rencontres un peu partout pour aller expliquer  
5           le mandat de la Commission, pour aller distribuer  
6           des notes et répondre aux questions.

7           Maître Leblanc a agi comme porte-parole depuis  
8           le début de la Commission, c'est pas moi. Moi,  
9           j'ai jamais donné d'entrevue à des journalistes,  
10          sauf une fois au début. C'était pas... puis  
11          c'était à mon insu. Maître Leblanc était désigné  
12          porte-parole, c'est lui, à chaque fois qu'il y  
13          avait des communications à faire aux médias, c'est  
14          Maître Leblanc qui était le porte-parole. Puis il  
15          s'est acquitté de son travail d'une façon  
16          formidable.

17          L'équipe juridique qui nous laisse, bien, je  
18          tiens à dire qu'il reste neuf semaines d'audience.  
19          Il y en a un à Québec la semaine prochaine, il va y  
20          en avoir quatre à Val-d'Or ensuite, deux au  
21          Nunavik, on part de Kuujjuarapik et Kuujjuaq, et  
22          deux autres, pour terminer, à la mi-décembre à Val-  
23          d'Or.

24          Alors toutes ces semaines-là sont déjà fixées, les  
25          dates sont réservées, les locaux sont réservés. La

1 grande majorité des gens qui seront entendus, les  
2 contacts sont déjà faits, tout est planifié.  
3 Alors, il faudrait pas penser que Maître Leblanc  
4 puis Maître Barry-Gosselin nous laissent dans le  
5 trouble. Pas du tout. Tout est planifié, tout est  
6 organisé. Et reste une équipe qu'ils ont bâtie,  
7 qui est en mesure d'assumer ce qui reste à faire.  
8 Et c'est triste de les voir partir. Par contre,  
9 ils nous laissent pas dans le problème. C'est la  
10 bonne nouvelle. Alors je vais les remercier bien  
11 chaleureusement du temps consacré.

12 Puis il y a une chose que je voudrais ajouter,  
13 c'est que : les gens qui ont accepté de venir à la  
14 Commission le font pour les bonnes raisons. Avec  
15 l'objectif d'améliorer les relations entre les  
16 Autochtones et les services publics. Puis pas rien  
17 que les six services publics visés par l'enquête :  
18 avec l'ensemble de la population. De faire que  
19 disparaissent les préjugés, les mauvaises  
20 impressions, les commentaires négatifs et toutes  
21 les histoires qu'on entend là de certaines  
22 personnes qui tiennent des propos que j'ai pas  
23 besoin de répéter, je pense que tout le monde les a  
24 entendus, truffés de faussetés. Alors il faut que  
25 ça cesse, puis c'est l'objectif que ces gens-là,

1           dont Maître Leblanc, Maître Barry-Gosselin ont  
2           toujours eu.

3           Puis d'ailleurs ils m'ont dit que, même s'ils  
4           partent, on va continuer la mission de la  
5           Commission. On va continuer dans notre travail,  
6           dans nos relations, à répandre le besoin de  
7           changement, le besoin d'amélioration, tout comme  
8           s'il y est encore.

9           Puis, en fait, il reste trois mois d'audience.  
10          La majeure partie du travail est faite. Tout est  
11          planifié. Alors que vont retourner dans leur  
12          travail, puis vont continuer l'œuvre. Et nous, on  
13          va finaliser.

14          Alors les audiences vont se terminer mi-  
15          décembre, ensuite il va y avoir à continuer la  
16          rédaction d'un rapport qui doit être reproduit  
17          avant la fin septembre 2019. Il y a quand même  
18          beaucoup d'ouvrage, parce qu'il y a eu -- qu'on  
19          était à 615 témoins aujourd'hui, il y a 900  
20          quelques personnes qui ont donné des récits, il y a  
21          d'autres témoins qui vont venir dans les trois  
22          mois. Là, évidemment, il y aura les mémoires  
23          aussi, à la mi-octobre.

24          J'en profite pour souligner qu'on attend les  
25          mémoires des gens, des gens de la population

1 générale qui ont des choses à suggérer pour nous  
2 aider pour aider tout le monde là, bien de...

3 Et puis on peut aller sur le site de la  
4 Commission, sur le site, puis on a seulement, dans  
5 un moteur de recherche, à cliquer « CERP », et en  
6 cliquant « CERP », on va arriver sur le site de la  
7 Commission où on va avoir le mandat, on va voir  
8 tout ce qui concerne, qui compose la Commission,  
9 les communiqués de presse, on va avoir les règles  
10 de procédure et fonctionnement, on va avoir -- et  
11 ça, c'est important -- on va avoir... on peut  
12 réécouter tous les témoignages publics qui ont été  
13 rendus. Comme le témoignage de madame Petiquay  
14 après-midi, dans quelques jours, vous allez pouvoir  
15 vous réécouter sur le site de la Commission. Et  
16 peut-être, dans quelques semaines, vous allez  
17 pouvoir relire aussi votre témoignage, parce qu'on  
18 a la transcription. Et vous pourriez même  
19 l'écouter en anglais parce qu'on a des traducteurs  
20 qui font du français à l'anglais, de l'anglais au  
21 français.

22 Alors, parce que soyons réalistes : il y a la  
23 moitié des gens des Premières Nations et des Inuits  
24 au Québec qui ont l'anglais comme autre langue.  
25 Alors il fallait que le site de la Commission soit



1           bilingue. On aurait souhaité pouvoir le faire dans  
2           toutes les langues autochtones du Québec, mais  
3           essayez d'imaginer si on avait, à l'arrière ici,  
4           deux traducteurs pour chacune des langues, je pense  
5           qu'on aurait manqué le bateau. On aurait passé  
6           plus de temps à faire de la logistique qu'à  
7           regarder les vrais problèmes. Alors on a préféré  
8           donner l'opportunité aux gens qui souhaitaient  
9           s'exprimer dans une langue autochtone du Québec,  
10          une langue autochtone présente au Québec -- comme  
11          on a fait aussi, on a notre interprète qui est du  
12          français à l'atikamekw, de l'atikamekw au français,  
13          qui était présente pour assister, au besoin. Puis  
14          elle l'a fait d'ailleurs à quelques reprises. Elle  
15          était venue nous voir à Montréal, elle nous voit  
16          ici encore aujourd'hui. Alors je la remercie  
17          beaucoup, beaucoup.

18                 Alors tout ça pour dire, dans le fond, j'étais  
19          parti à dire que je voulais remercier Maître  
20          Leblanc et Maître Barry-Gosselin...

21          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22                 Oui.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24                 ... pour leur apport à la Commission, puis de leur  
25          souhaiter le meilleur des succès dans... beaucoup

1 de bonheur et de cette section dans tout ce qu'ils  
2 entreprendront à l'avenir, puis de les remercie de  
3 leur contribution. Puis je suis certain qu'ils ont  
4 rendu de grands services aux Autochtones du Québec  
5 dans la recherche de solutions.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Merci beaucoup, Monsieur le Commissaire.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors sur ce, je vais suspendre quelques minutes.

10 Il nous reste un témoin aujourd'hui ou, non, trois  
11 témoins?

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Un panel.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Il reste un panel, oui.

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 Voilà.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 O.K. Alors merci beaucoup. On prend quelques  
20 minutes.

21 SUSPENSION

22 -----

23 REPRISE

24 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

25 La Commission reprend.

1       **LE COMMISSAIRE :**

2               So, welcome back.

3               Maître Renaud, you are taking the lead now?

4       **LE COMMISSAIRE :**

5               So, you are going to present the next witnesses

6       **Me CHRISTINE RENAUD**

7       **PROCUREURE POUR LA COMMISSION :**

8               Yes.

9       **Me CHRISTINE RENAUD :**

10              So we are very lucky today to have three  
11              representatives of the Waseskun Healing Centre.  
12              I'll let all of them present themselves, and I know  
13              Mister Nicholas here wants to say a few words in  
14              introduction, so I let him begin.

15       **LE COMMISSAIRE :**

16              Okay, I will just to ask the clerk to proceed with  
17              the oat first.

18       **Me CHRISTINE RENAUD :**

19              Yes. Sorry, thank you.

20       -----

21

22

23

24

25

1 M. Brian Sarwer-Foner  
2 Agent de liaison communautaire  
3 Assermenté

4 -----  
5 M. Stan Cudek  
6 Directeur  
7 Assermenté

8 -----  
9 M. Dennis Nicholas  
10 Aîné  
11 Assermenté

12 -----

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 So, welcome. Welcome.

15 Maître Renaud? Your witnesses.

16 **Me CHRISTINE RENAUD :**

17 Thank you.

18 So, I'll will let you begin, Mister Nicholas.

19 I know you wanted to say somewhere. Or Stan, maybe  
20 first?

21 **M. DENNIS NICHOLAS :**

22 Formerly, before taking part in any kind of  
23 discussion, any kind of business, teaches that I  
24 carry is vital importance in a Thanksgiving that has  
25 made it impossible for this day for whatever

1           exchanges that will take place, and that, what we  
2           are looking at and what we are seeking that it may  
3           find its place in helping the ones that are seeking  
4           all the help.

5           The words I am going to share touches on being  
6           very thankful for the natural world around us and  
7           touching on these areas is very, very important.  
8           Because that natural world around us has never stop,  
9           ever since it began.

10          So it allows us to continue our journey, to  
11          continue working on the responsibilities that we  
12          were given.

13          And not just for this moment. But it's for the  
14          generations to come.

15          And, in the language, what we use is the faces  
16          that are coming, the unborn. So, what we do and how  
17          we work with each other, how we treat each other,  
18          how we work with this natural world around us to  
19          ensure that the work continues for those faces that  
20          are coming, that we leave them something of  
21          sustenance.

22          So that they can pick up the responsibilities  
23          and carry that on.

24          I am going to touch on these, in my language  
25          and I'm going to make it very short. Because, done

1           the proper way, it takes six to eight hours.

2           So it's going to be a micro version of what you  
3           are going to hear.

4           (Prière en amérindien.)

5           That was the short version.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Thank you.

8           **M. STAN CUDEK :**

9           I just wanted to thank the Commission for having us  
10          here today to share our understanding of healing.

11          I'm going to ask Brian to give a historical overview  
12          of Waseskun, and I'll add in some specifics.

13          **M. BRIAN SARWER-FONER :**

14          Okay. I am, as well, very thankful to be here.

15          So Waseskun is celebrating its 30<sup>th</sup> anniversary  
16          today, this year. And we are one of nine healing  
17          centres that is affiliated with Corrections Canada.

18          Of course, we also work with Corrections Québec as

19          well. With the healing Centres in Corrections

20          Canada, we are the only one that is east of

21          Manitoba. So, from this federal system, we take guys

22          from Ontario, Québec, and the Maritimes, and the

23          North, and then, as well, mixed with our provincial

24          clients from Québec.

25          We offer all our programs in both English and

1 French, and we have, of course, a lot of clients who  
2 speak their native languages and we often have  
3 circles in Inuktitut for Inuit residents as well.  
4 We have a capacity of 34 beds. Currently, with  
5 Québec, our contract covers eight beds. However, if  
6 we have more than eight residents from the Québec  
7 system, we, you know, we can have more than the  
8 eight. But we get just a little something for those  
9 people.

10 Our contract with Corrections Canada is 22  
11 beds.

12 We ask that anybody who is considering to come  
13 to Waseskun is ready to stay for a minimum of six  
14 months. It's a residential therapy.

15 We follow what we call our "Wasea Holistic Healing  
16 Program", which is like an umbrella of everything  
17 that goes on at Waseskun. Holistic healing looks at  
18 all the dimensions: from the physical to the  
19 emotional to the mental to the spiritual.

20 And this also follows, of course, traditionally  
21 the medicine wheel, where you have the four  
22 quadrants and you have kind of a lot of different  
23 types of teachings by putting different elements in,  
24 around those four directions.

25 But in terms of the levels of existence, those

1           are the four that are understood through the  
2           medicine wheel: physical, mental, emotional and  
3           spiritual.

4           So, our healing process is central to why we  
5           exist and, as an alternative to incarceration for  
6           men in both systems, it is excellent for those who  
7           are serious and motivated, and ready to work on  
8           themselves.

9           And this means getting beyond the culture that  
10          you find in prison, where you have to be guarded and  
11          wear a mask, have an armour. You can let all of  
12          that go. In fact, you need to at Waseskun, because,  
13          if you are going to work on yourself, you have to  
14          work on the authentic self. So, you have to allow  
15          yourself even to be vulnerable.

16          For this reason, we have a series of rules in  
17          place to keep our structured environment safe for  
18          everybody. Not just physically, but emotionally  
19          too.

20          Because if you're letting yourself be  
21          vulnerable, you know, you can't have people being  
22          judgemental or people who misbehave or maybe going  
23          to tease you or, you know, start a fight.

24          So we are very selective as to the people who  
25          we admit into our centre, and it's like a balance



1           between the individual healing that each man has,  
2           their issues they need to face, it's unique, they  
3           have their healing path, they develop a healing plan  
4           with us when they first come in, and they follow  
5           that. And that's their number one reason for being  
6           at the centre, is to work on themselves and to focus  
7           on their own path.

8           At the same time, they are part of the healing  
9           community. So it's to be a good community member  
10          and to do their part to be positive and help the  
11          brothers out.

12          We will go a bit more into the process of  
13          healing and how our programs work; many are in their  
14          healing circles, where there's talking and sharing,  
15          the guys has also get one on one counselling and  
16          there's a lot of other types of activities that go  
17          on in the centre and a lot of ceremonies as well  
18          that help with the healing.

19          In terms of our history, I think Stan was going  
20          to add a few words about our movement, from being a  
21          halfway house to a healing centre.

22          **M. STAN CUDEK :**

23          Waseskun started out in Montréal as -- or in  
24          downtown Montréal -- as a halfway house. We were  
25          there for dix years.

1           What we found as a halfway house, or what we found  
2           being downtown Montréal, there were a lot of  
3           negative influences, a lot of access to drugs.

4           In 1998, we decided pull Waseskun out of the  
5           city and we located the centre in Saint-Alphonse-  
6           Rodriguez. And we started, then we started a  
7           negotiation with Correctional Services Canada for a  
8           section 81 agreement. The section 81 agreement is  
9           basically: transfer of federal inmates from minimum-  
10          security institutions to Waseskun.

11          Later on, we entered into a negotiation, it was  
12          about three or four years ago, with Correctional  
13          Services Québec to have something similar, under  
14          Bill C31 or article 31, which allows communities to,  
15          basically, have prisons.

16          We were very close to signing that agreement,  
17          then it's the legal department at Public Security,  
18          said that we were not a community, even though under  
19          --with Correctional Services Canada, we are  
20          considered a healing community. We are going to  
21          talk a bit more about that in "Recommendations".

22          Presently, we have 25 staff, some --not all  
23          full-time. We have a number of help, what we call  
24          "helpers" or "baby elders" that work with the guys  
25          in counselling, doing programs, we have our elder,

1           we have two parole officers, we have a bunch of  
2           different security staff. We have basically 25  
3           staff.

4           **M. BRIAN SARWER-FONER :**

5           Okay, well I could pick it up on how our agreements  
6           with both Correctional Services Canada and  
7           Correctional Services Québec work, different avenues  
8           for the men to come to us. So, with Correctional  
9           Services Canada, there is what's known as section 81  
10          and section 84.

11                    Section 81 allows for Indigenous offenders to  
12           request to come to a healing lodge as an alternative  
13           to being in jail, on the condition that they are at  
14           minimum-security and, in rare cases, they can be in  
15           medium security as well, if they are supported by  
16           their team and they are really motivated to do the  
17           work, if they are so-called "low", "low-medium".

18                    Through section 81, they transfer directly to  
19           Waseskun, if they have applied and we have accepted  
20           them. And it's considered that they are actually  
21           incarcerated at Waseskun. So, in that way, we are  
22           considered to be a minimum-security federal  
23           penitentiary, but, of course, our identity is a  
24           "healing lodge".

25                    The other way people can come to us through the

1 federal system is through section 84, which allows  
2 them to come to a healing community on their  
3 release. So they can come either on a day parole,  
4 on a full parole, or on their statutory release.

5 So, and that condition, when --if we accept  
6 someone who has applied, it is the final decision of  
7 the Parole Board, at their hearing, where they get  
8 to come to Waseskun or not. It's always a two-sided  
9 decision: we have to determine whether we accepted  
10 the person or not; and, for section 81, it's  
11 Correctional Services that authorizes the transfer;  
12 and for section 84, it's the Parole Board.

13 For the Québec system, there is three current  
14 avenues that men can come to us. Of course, we can  
15 also accept people from completely outside of the  
16 system or if they don't meet some of these  
17 conditions. But if they don't meet these  
18 conditions, then they have to find the funding to  
19 come to us, so but the three ways that Correctional  
20 Services Québec pays for the men to be able to come  
21 to us, the first one is: if they get a conditional  
22 sentence, a *sursis*. So, in that case, while they  
23 are looking at their hearing coming up and they need  
24 to have a good lawyer to be arguing the case for an  
25 alternative sentence, and it depends on the nature

1 of the crime and the nature of their past record.  
2 But if the judge makes the decision and we have  
3 already accepted them, then they can be on house  
4 arrest or have a conditional sentence to be at  
5 Waseskun.

6 The other way is if they have a probation with  
7 follow-up or avec surveillance, probation avec  
8 surveillance ou avec suivi.

9 And, in that way, if we --if they have it even  
10 from a prior sentence and they are about to face  
11 another sentence, but they still have their  
12 probation avec surveillance, they could come to us,  
13 or, at the end of a sentence, say they have done  
14 their time and it's recommended they come to  
15 therapy, they can come to us on their probation.

16 The third way is through parole, through the  
17 Québec system. So, after they've had their  
18 sentence, they are already in their institution,  
19 they can apply to come on the 1/6 or the 1/3 of  
20 their sentence, and it depends on their agent de  
21 probation, what they, you know, when they feel they  
22 are ready. And then, if we accept them in advance,  
23 then they have our acceptance going into their  
24 parole hearing, and then it's at the decision of the  
25 Parole Board of Québec to determine whether they can

1           come to us or not.

2           So those are the avenues through which the men  
3           can come to us at the moment.

4           In our recommendations, we will suggest perhaps  
5           a couple of other avenues that could be looked at.  
6           So that is the first part of our presentation, just  
7           general information and, you know, the logistics and  
8           the facts.

9           So, we have many other points to make, but we  
10          could do it, we can just go ahead or we can have you  
11          ask questions.

12         **Me CHRISTINE RENAUD :**

13           Yeah, you... No, I think this is very clear. Yeah.  
14           So you can continue.

15         **M. DENNIS NICHOLAS :**

16           I'll present some of my...

17         **M. BRIAN SARWER-FONER :**

18           Yeah. Okay. Well, actually, it's probably... Well,  
19           in terms of the work and its philosophy, of what we  
20           do in Waseskun, you know, it's a mix of therapy to  
21           counselling, traditional activities, and cognitive  
22           behaviour are therapy, and it's all very, very  
23           integrated to meet the needs of each individual.  
24           It's a humanistic approach. We are all human beings  
25           and it's to look at the pain and the suffering, and

1 as well the consequences of choices, and how that  
2 has led to, you know, impacts on other people, and  
3 on themselves. And so, it's a very deep process.

4 We always tell the men that: "You have to be  
5 ready to come. It's not -- coming to Waseskun is  
6 not get-out-of-jail free card. You're coming to  
7 work, and it can be very difficult, but it's well  
8 worth it, because, at the end of it, you are a  
9 changed person, you have let go of a lot of pain,  
10 you have learned the consequences of choices, and  
11 you have learned a new tools to manage how you  
12 behave and you have, perhaps, even changed the way  
13 you think about your own behaviour.

14 And then we work, of course, with the men to  
15 get ready to go back out, and that's a huge area of  
16 social reintegration, where you have a lot more to  
17 say about that. But maybe it's a good moment for  
18 Dennis to...

19 **M. DENNIS NICHOLAS :**

20 I always like to say that my part is the fun part.  
21 Because when I initially see the new residents  
22 coming in there, and there are looking around in a  
23 circle that they may be sitting in, they have a  
24 general idea of what is going to go on and probably  
25 more fears than anything else. But they remain

1           attentive, they listen to the others. So I keep a  
2           careful eye on that and say: "Okay."

3           So, for them, that first step forward is  
4           listening to another human being sitting there, who  
5           will start sharing a part of their life story. And  
6           so it may be a little scary for them, in the  
7           beginning. There is a lot of other reasons why they  
8           may feel uncomfortable. Because this is not  
9           something that they do every day. This is not a way  
10          of communicating that they are used to before they  
11          came to us.

12          And then they soon realized that this is  
13          serious business. We are going in, into a part of a  
14          life that I thought that I would never be able to  
15          share or to even let alone talk about it. So they  
16          get this thinking going and this experience  
17          happening.

18          And with every involvement in the particular  
19          circle that I sit in with them, in the elders circle  
20          -- and, in the other circles that they sit in with  
21          their helpers, as it was pointed out -- and whatever  
22          area that they work in and the topic that they look  
23          at, and so that they get the guys talking, more and  
24          more of it sinks in that this is, "this place is  
25          going to do something for me. It's going to help



1           me." And so, they are able to continue.

2                   And they come to understand, also, at one point  
3           in their journey, on their healing, being with us,  
4           being in that community, taking part and starting  
5           something new in their life, like doing a smudge  
6           every morning, being a part of other ceremonies that  
7           are taking place, and watching what is going on,  
8           watching the others as they go through what they are  
9           working on.

10                   They experience all that, and it encourages  
11           them to take that step forward to start talking  
12           about those areas in their life, that they have  
13           experienced. They start sharing the traumas that  
14           they went through. They start sharing deeper  
15           traumas that they have experienced. And what I help  
16           them understand I say: "Look, there is things that  
17           has happened to us, and there's things that we have  
18           done. And it's important to look at both and to  
19           work on both, as you move along."

20                   One doesn't open the door as an excuse for  
21           ones' behaviour and action later. Then they  
22           understand that I didn't have no tools. I thought I  
23           was doing something that was a part of life, then  
24           they understand: "This is what took place. And this  
25           is what I did." So they start looking at that.

1           Now, that's steps being taken where verbal  
2           exchange is happening, the thoughts that they --that  
3           are coming to them, what sits in their memory, in  
4           all kinds of levels, they start sharing that and  
5           they start working that.

6           And there is another level, as their healing  
7           journey continues, there's that other level where  
8           they couldn't identify this thing that was going on  
9           inside, and why certain things happened, why certain  
10          things repeated itself, why all of this was taking  
11          place. They just didn't know what in the world this  
12          was inside, other than the part that they  
13          understand: what was going on, what they were doing  
14          and how this life was working for them on their  
15          journey.

16          And these are the part that, again, through one  
17          of the ceremonies that we do, and help them  
18          understand that, that part of what is really getting  
19          to you doesn't come out in words. It doesn't  
20          establish itself so that you can formulate all these  
21          words and string them together exactly what is going  
22          on and how you're going to talk about it. It's the  
23          ceremony where we help them understand what we call,  
24          what we ask help in, in the spirit world, in the  
25          medicine world, and that we have helped them

1           understand the different medicines that do exist,  
2           the different medicines that sits inside of people.

3           They get to understand and start getting  
4           comfortable, and I guess these things do work. So  
5           when they get to that part, where all the things  
6           that they wanted to bring out, is made possible  
7           through the ceremonies. And this becomes very, very  
8           serious. This becomes an opportunity for them to go  
9           to depths inside that they probably have forgotten  
10          of all the hurt, all the shame, all these other  
11          things that have gone to every part of their being,  
12          and it sits there.

13          So with the help, with these very powerful  
14          ceremonies -- powerful in the sense that, it's  
15          energy we are talking about. We are energies. This  
16          whole cosmos is filled with energies. And then, and  
17          only then, do they connect with that part of their  
18          being that was so troubled, so hurt, and was trying  
19          to express itself. And couldn't. So now they are  
20          right in the middle of the ceremony and they have  
21          been helped to understand the other people that are  
22          around them, are there, and everyone has a role in  
23          helping them to move forward.

24          And then it happens. The hurt starts coming  
25          out. It has its own language. It isn't a language

1           that we speak. It's the language of hurt, it's the  
2           language of shame, it's the language that is so  
3           deep, that has been with that human being for all  
4           this time, now is released.

5           A good friend of mine pointed out in one of his  
6           teachings, he says: "This stuff is called  
7           'preverbal'". It's there. It's there. And it  
8           works the way it works. And, being so honoured with  
9           having the knowledge handed down by ancestors who  
10          really cared, really understood the human journey,  
11          have passed that on. And so, today, we are honoured  
12          with that, and we pass that on and on, so that they  
13          can learn. They can have that opportunity to get  
14          past that, to move forward, and to be able to move  
15          all that out.

16          It doesn't matter that it doesn't come out in  
17          words, because after they go through one of those  
18          ceremonies, they are just vibrating. Not because  
19          there are scared, not because of anything. They are  
20          vibrating, because it's the language of freedom to  
21          the human being. It's a celebration. And the body  
22          says: "I'm happy. Keep me going on this road, I'm  
23          happy."

24          And so that's what we do: they will go through  
25          this one point, and then work out, work out the

1           experience and live on, you know, while they are  
2           there and then, all of a sudden, you know: "Hey I'm  
3           ready for another one. Great!" Some will go to,  
4           three times. Because, now, they have identified:  
5           "There is a medicine that I carry to address this"  
6           and continue feeling this experience of freedom.  
7           Freedom from those things. And, of course,  
8           verbally, that permits the rest of their being to  
9           celebrate, and stand up in a circle, and look at  
10          their fellow residents and say: "You know what?  
11          This is me. This is how it went. This is what I  
12          did. This is what I am going to live, and this is  
13          what I am going to do." Because, now, they found  
14          their freedom.

15                 And, now, they are going to share that  
16          celebration, they are going to share that medicine,  
17          because they took that step in accepting something  
18          they had no idea would take them on such a deep  
19          journey inside themselves, and honour them, and love  
20          them, and pardon them. Because now, in their  
21          spiritual mirror, they can say: "I forgive you." And  
22          they can look at the ones that have abused them: "I  
23          forgive you." "I forgive you."

24                 That is powerful. That is a result of those  
25          medicines, those teachings that were passed on.

1           Because people care. We have that. We have that  
2           part, all of us. We have that part to take it to  
3           the next level.

4           In some of the words that I touched on, in the  
5           opening, is that, exactly that: we have to prepare  
6           foundations for those faces that are coming, that  
7           they can have what we have been honoured with to  
8           celebrate and to move forward.

9           So, in a nutshell, this is what I look at, this  
10          is my understanding. I went through my own abuses.  
11          And I feel good now. Because I was able to do those  
12          things. I was able to forgive. Honestly, I was  
13          able to forgive. And you know what? That's the  
14          greatest gift. What a great gift.

15          So my grandchildren, my great-grandchildren are  
16          going to hear me when it's time, before taking my  
17          last breath. We are going to talk about life, and  
18          the joy, and how to walk through life: with  
19          medicines, they really make a difference. Because  
20          what it does and how it changes us is that: it puts  
21          the fire back here. It takes the dust out of here  
22          and it wipes our eyes, so that we can see.

23          And we have something very powerful here:  
24          water. It takes that lump out of our throat, so we  
25          can speak and we can be happy, and we can share.

1           And what it does here is that all this medicine  
2           says, talks to the thing upstairs and it says: "Take  
3           it easy, we are on a good journey." It allows us to  
4           celebrate life.

5           So, why I love working with these fellows?  
6           It's because it's all very possible. And when I see  
7           somebody taking that step and trusting this  
8           medicine, this teaching, this ceremony, this song,  
9           this dance, everything that they do, it gives me the  
10          medicine to take my next step and continue this  
11          journey.

12          And this is an honourable time for all of us  
13          that sit in this moment of time. Because we need to  
14          share our concern, and our story, and our love, our  
15          care, and our hope for those faces that are coming.  
16          We need to do that. So there is a lot of honour  
17          that sits around in this circle. And I honour you  
18          with that. That's the way to do it.

19                   (En amérindien.)

20          **Me CHRISTINE RENAUD :**

21          Thank you so much. It's great. I think we  
22          understand a lot better, your healing, your vision  
23          of healing, your vision of reintegration, social  
24          reintegration. But, with that in mind, I think it  
25          would be interesting to learn more about how you

1           feel that issues faced by Native inmates are more  
2           specific maybe then with Non-Native inmates, and how  
3           what you do differently with your vision of  
4           rehabilitation and healing, is different, of course,  
5           than what is done in regular detention facilities.  
6           And how great an impact it can have on proper  
7           rehabilitation and healing of Native inmates that go  
8           through your centre.

9           **M. BRIAN SARWER-FONER :**

10           Well, everything that Dennis just shared, when we  
11           see one of the men who go through that, they are  
12           changed people, you know, and one of the ideas of  
13           Waseskun is: to transform the criminal mind into  
14           that of a teacher. So, ultimately, if the men have  
15           healed, they have changed, they have seen --well,  
16           seen the light --touched their true spirit and have  
17           found happiness, and feel they are on a new path.  
18           They could go back to their communities or back to  
19           the cities, and be helping others, and this is the  
20           way social change can happen as well.

21           So part of the healing and rehabilitation, is  
22           ultimately to have our residents go back and be a  
23           positive influence to help do the type of work that  
24           Dennis said he went through, which is to break the  
25           cycles, the negative cycles. It's really all about



1           that, you know.

2           So, in prisons, particular... there are some  
3           services in federal prisons, they are elders that  
4           work in them, they are some programs such as  
5           Pathways, the Native offenders can have special  
6           grounds, they have teepees that they could go to,  
7           you know, where there can be fires, they can  
8           occasionally do smudges, they can have sweat lodges  
9           from time to time.

10          But when coming to Waseskun, they can live that  
11          24 hours a day, seven days a week. And for some of  
12          the men, they have been so cut off from their  
13          culture that some of them get their first taste of  
14          their culture in prison. And so, by coming to  
15          Waseskun, they can go deeper into it. Of course,  
16          there's others who, you know, pretty much know their  
17          culture, and they need it, they need to connect it  
18          with their ceremonies to be healing themselves. So  
19          it's on an individual-by-individual basis: different  
20          needs are met.

21          Within the provincial system, sadly, there's  
22          little to no services at all for the Native men.  
23          There's also an issue that --of course, we are doing  
24          this presentation, as witnesses, we are speaking in  
25          English. We are bilingual at Waseskun, but the

1 reality is half of the Native population in Québec  
2 are English. So, within the prisons though, not  
3 only is there not services for the Native people,  
4 there is also little to no services in English. So,  
5 often, the Native men are just sitting there and  
6 there's nothing for them, and there is no  
7 rehabilitation or healing done. If they have the  
8 opportunity to come to a place like us, that's a  
9 whole different story: they can do the work and  
10 reconnect with their culture.

11 One of the --another important thing, I think,  
12 to know about the healing work is: the people who  
13 are facilitating the circles or the people who work  
14 at Waseskun, it's expected that they have done the  
15 work as well. If you haven't done your own healing  
16 work, then it's hard to pass that good energy and  
17 knowledge of how to change onto the clients. So,  
18 part of, you know, what we look at is doing no harm,  
19 and to not give any misguidance, and to give true  
20 teachings, and to avoid confusion so that everything  
21 is very clear.

22 Now, not all teachings are for all people.  
23 There's different cultures who come to Waseskun. I  
24 mean, they are so many First Nations in Québec and  
25 across Canada. So there's different teachings that

1           come from different cultures. What we practice at  
2           Waseskun: all teachings are good. You don't -- we  
3           expect that people listen and respect. If it's not  
4           a particular teaching or a particular ceremony or  
5           something that speaks to them, nothing is forced  
6           upon anybody. But an ethic of respect and  
7           understanding and getting along is shared.

8           You know, being an Indigenous healing Centre,  
9           of course, we have First Nation, Inuit, and Métis,  
10          but we are also opened to accepting Non-Native  
11          people into our program. This almost never happens  
12          through the Québec system, but it sometimes happens  
13          through the federal system, because sometimes Non-  
14          Natives find wisdom and comfort and healing through  
15          participating in the programs offered in the prison  
16          and they are, quote-unquote, "walking the red road"  
17          at that point, there following the Native teachings,  
18          and if they are doing that, they want to go further,  
19          then there can be a place for them in Waseskun too.  
20          So, we sometimes actually have Non-Natives as well.

21          Another interesting part of the formula that is  
22          Waseskun is that: since we have both federal  
23          residents and provincial residents, is that the guys  
24          were in from the federal system have done more  
25          serious crimes. Many of them have been in jail for

1 a long, long time, and some of them who have come to  
2 us have been in for decades and it has taken them  
3 all this time to realize that: okay, they can drop  
4 their baggage and masks and they can drop their  
5 image of being tough in prison culture. None of  
6 that applies at Waseskun. And they come to  
7 Waseskun, and they start working on themselves.

8 Then they see a young guy from the provincial  
9 system, who has just, you know, made some very poor  
10 choices, and here is. These older guys who have  
11 been in will tell them: "Look at me. Don't make the  
12 same mistakes I made. You have an opportunity now  
13 to straighten your life around and get on a good  
14 path. You know, better well take it, otherwise, if  
15 you don't, things will escalate and you will end up  
16 like me. You don't want to do that." And this is  
17 part of what often goes on Waseskun too, and it is  
18 very powerful as well. So the ways that they -- the  
19 community operates, it's very interesting.

20 Always, we never lose the focus on healing.  
21 You know, we offer a lot of other services: there's  
22 a school at Waseskun, we offer trainings, skill  
23 training and opportunities for the guys to work on  
24 different projects, there's crafts, we have a  
25 sawmill. We have a gentleman in one of the

1           neighbouring communities in Rawdon who has a tree  
2           cutting business, and he cut trees that are going to  
3           follow people's houses or, you know, on Hydro lines.  
4           But he doesn't need the wood, so he donates the logs  
5           and then we process them through our sawmill, and  
6           then projects, you know, projects are made with  
7           them. And, you know, we have been making a lot of  
8           garden sheds that then get sold to the public. So  
9           there's also opportunities for the guys to make some  
10          money at Waseskun, also from working on crafts, we  
11          have a very good craft pavilion, and there's  
12          opportunities to sell that as well.

13                 So we try to look at everything that involves  
14          living a good life, and this includes, of course,  
15          what the next steps are after Waseskun. And so,  
16          yeah, we're looking at the issue of social  
17          reintegration right now, which is a huge, huge  
18          issue, because, sadly, through the history of  
19          colonization and the impacts and, you know, all the  
20          history of impacts that have happened to the  
21          Indigenous population here, and the residential  
22          schools, sixties scoop, being dispossessed of the  
23          land, etcetera, etcetera, it has created a lot of  
24          dysfunctionality in many of the communities, and  
25          alcoholism, abuse, conjugal violence, and the

1           conditions in the communities need to improve, of  
2           course, for everybody's benefit.

3           In the case of when a man goes to jail, and if  
4           he has had the opportunity to come to Waseskun to  
5           work on himself, and made the changes, but his next  
6           steps involve going back into a situation where he  
7           might be surrounded by friends who immediately want  
8           him to start drinking and doing drugs or, you know,  
9           getting into mischief or even crimes, or if he comes  
10          back into it situation where it's an unhappy family  
11          life, it often leads to reoffending.

12          So we have a new project that just got green  
13          lit for approval from the federal system, it's  
14          called "Rebuilding the Circle: A Continuum of  
15          Caring". And the idea is that: when a Native man  
16          goes to jail, a circle is broken. And then, when he  
17          is coming back home, you can't just imagine that the  
18          circle reforms right away. There has to be work to  
19          repair this.

20          So part of this project involves working closer  
21          with the prisons to identify really good candidates  
22          to be coming to us, but including those who have  
23          families at home, and to offer family therapy to  
24          those who have remained behind while the man is in  
25          jail. Often, there are many difficulties, obviously

1 financial difficulties, emotional difficulties, the  
2 stresses of being a single mother or, you know. And  
3 there could be a lot of resentment and anger. So  
4 maybe there is not a happy homecoming.

5 So, yeah, by offering family therapy, this is a  
6 chance for the women and children to do some healing  
7 amongst themselves, and to get their issues out  
8 about how they feel about what has happened with the  
9 man who has offended and gone to jail, and how can  
10 they be prepared to work with them, to help them on  
11 their rehabilitation route, and creating a family,  
12 you know, a happy family situation.

13 It's said that "happy families make happy  
14 communities". So, we feel that family therapy is  
15 absolutely essential, and so this is a new core part  
16 of this "Rebuilding the circle" project that we are  
17 just about to embark on. And we see it as an  
18 essential part of addressing the issues of social  
19 reintegration.

20 Another part of "Rebuilding the circle" is:  
21 working closer with the communities. So it would  
22 involve us going and visiting different communities,  
23 and meeting with the frontline workers, the support  
24 workers and the aftercare givers, and see how they  
25 are doing, what their needs are, and can we offer

1 help to them and training, and is there a way to  
2 work closer so that we can have a --put in place a  
3 system so that it's easier for the man to take the  
4 next step going home to their communities.

5 This, of course, also applies to urban centres.  
6 Of course, there's many men who come to us who have  
7 grown up divorced from having any community, and  
8 there's -- that's a whole other set of issues with  
9 an urban situation. And so, we would be looking at  
10 working with centres in the city, as well and  
11 helping improve the conditions for men returning to  
12 the cities.

13 As well, we do have a second centre that we  
14 will be putting to use for the family therapy and we  
15 will offer training for community support workers as  
16 part of this project. As well, we will have a  
17 yearly colloquium or gathering where we facilitate a  
18 process of elders from the community and the  
19 community support workers working with us, and the  
20 elders and the parole officers and liaison officers  
21 that work within the prisons. So everybody can work  
22 together to look at the big picture of how do people  
23 move from being incarcerated onto a healing pathway  
24 that leads to positive social reintegration.

25 So it's just the beginning. And we are very



1           excited to be embarking on this effort, which is  
2           outside of the work that we do at Waseskun. It's an  
3           additional endeavour. And they are very well could  
4           be many ways to work in partnership with the  
5           province as well on this initiative. So we are very  
6           excited about that.

7           We have many specific issues and  
8           recommendations to go into, but we wanted to talk a  
9           bit about the power of partnership. You know, we  
10          have been doing what we do, we are small non-profit  
11          organization, and, you know, through our  
12          partnerships with both correctional systems, we are  
13          able to continue in our work. But we can expand,  
14          and evolve, and do more, as the partnerships, you  
15          know, evolve as well. So we are looking forward to  
16          that.

17          And it's important that, as well, that our  
18          relationship with the services or any governmental  
19          department isn't like a parent-child relationship.  
20          Waseskun needs to have its autonomy to do the type  
21          of work we do, and it's -- part of a work is to be  
22          explaining it like we are today, you know. It's so  
23          powerful when Dennis explains how the healing  
24          actually works. And then when you see it, of course,  
25          it's very powerful, the men are changed, and they,

1           themselves, recognize the changes that they make.  
2           And that's documented often in our newsletters,  
3           because we do interviews of the residents and it's  
4           very touching, you know? The men have profound  
5           experiences and go out being better people.

6           So, yeah, the focus has to be on the healing,  
7           and we understand very well how that works, and so,  
8           in developing partnerships, we are eager and very  
9           glad to do so, as long as the focus is still on the  
10          healing and on helping the men taking the next steps  
11          after.

12          So I think Stan wanted to touch upon a couple  
13          of points in our relations with the ministry.

14          **M. STAN CUDEK :**

15          I mean, I was asked by the -- a couple of weeks ago  
16          -- by the Crees in Northern Québec, because they are  
17          looking at setting up a halfway house in the North,  
18          and, for me, the problem with partnerships with the  
19          different partnership with Corrections Québec and  
20          the partnership with Corrections Canada is that:  
21          that they are very unequal. And, under Corrections  
22          Canada, we are seen as a healing centre; under  
23          Québec, we are seen as a halfway house. And the  
24          funding and the relationship is basically on that  
25          kind of basis.

1           And so, somebody is starting a halfway house. They  
2           were talking about 10 beds, I said: "You're probably  
3           not going to make it, not with what the pay for a  
4           halfway house." I mean, it's... And when we talk  
5           about -- when we go over the eight, the eight people  
6           and the contracts, they pay us a nominal sum.  
7           Right? You know, I think it's about 34 dollars a day  
8           or something. So, the cost of keeping these people  
9           in prison is a lot more.

10                    So I don't know if I want to talk anymore,  
11           about the... I mean, I have been at Waseskun for 30  
12           years, so I have dealt with different government on  
13           different issues and -- but that's the main one, and  
14           the partnership is not really equal. I don't know,  
15           it seems the same as we have seen by Correctional  
16           Services Canada, so. I don't know.

17           **Me CHRISTINE RENAUD :**

18                    Well...

19           **M. STAN CUDEK :**

20                    Do you have any questions?

21           **Me CHRISTINE RENAUD :**

22                    Just to be clear so that everyone understands: it's  
23           the -- the federal government sees you as a  
24           community per their law, so it makes you sort of a  
25           prison, so that inmates can go in your centre;

1           whereas the Québec government doesn't see you as a  
2           community, even though -- a healing community, which  
3           doesn't allow for inmates to go into your system.

4           **M. STAN CUDEK :**

5           And...

6           **Me CHRISTINE RENAUD :**

7           So this is something you have been working on with  
8           them, but still...

9           **M. STAN CUDEK :**

10          But it's also like if... With the federal system,  
11          things like medical, medical care, Correctional  
12          Services Canada, well, if somebody requires medical  
13          care, they'll pay to transport the person to the  
14          hospital. If the person is admitted now,  
15          Correctional Services Canada will take possession of  
16          the person while he is in the hospital and supervise  
17          that person.

18          With Corrections Québec, because we are seen as  
19          a halfway house, the guys have to find their own way  
20          to the hospital. It's about half an hour away by  
21          car. If they have to take a taxi, it's 50 dollars.  
22          We don't have funds to take them all to Diamond and  
23          then they have to find their way back, so another 50  
24          dollars. A lot of them will not go back for follow-  
25          up appointments and that because they have to pay

1           for it themselves.

2           I look at the guys, the guys' belongings when  
3           they arrived at Waseskun, their clothes, whatever  
4           belongings they acquired there, when there are going  
5           home, Corrections Québec does not pay the items  
6           shipped back home. So they are either left at  
7           Waseskun or they are -- until the guy finds some  
8           money and they are shipped. That's different with  
9           Correctional Services Canada, who ship so many  
10          boxes.

11          When individuals come to Waseskun on probation,  
12          and they are finished whatever period of time they  
13          are there for healing, there is no way then for them  
14          to get back home. That's not paid. Not the  
15          probation ones, they are not paying for them to go  
16          back home. So, if somebody is from Northern Québec,  
17          right, they are stuck. They either have family that  
18          provides a ticket or they go to -- they have to go  
19          to Montréal and whatever, figure out something, so.  
20          So it's a bit more than just...

21          **Me CHRISTINE RENAUD :**

22                 Thank you for explaining that.

23          **M. BRIAN SARWER-FONER :**

24                 Yeah. I could follow up on a few other points.

25          **M. BRIAN SARWER-FONER :**

1           And, similarly, if the men have items to ship back  
2           home, they are currently -- in our agreement, that's  
3           not covered. So it becomes very difficult for them,  
4           especially when they are from up North and the same  
5           thing for travelling back home for visits, so  
6           sometimes, the guys feel very, you know, very  
7           stranded and there's not a lot of help they can have  
8           to take their next steps.

9           As well, we have had a couple of cases at least  
10          where there is a lack of sensitivity in the  
11          hospitals. In terms of our residence, either from  
12          the fact that they are from the correctional system  
13          or from the fact that they are Native, and so we see  
14          that as another issue that can perhaps be addressed  
15          through sensitivity training, and this could also be  
16          something that we would recommend could be done  
17          inside the prisons, the Québec prisons, where they  
18          can - there are to be presentations on Native  
19          culture and traditions, and about what the healing  
20          is all about. We do this ourselves when we go on  
21          the visits. Part of our way of operating is to go  
22          into both the provincial and the federal prisons to  
23          present about Waseskun and the opportunity that's  
24          possible, and we explain about the healing process  
25          and so on. And we go in mainly to reach the men,

1 but we also go in and present to the staff as well.  
2 But to have actual sessions specifically about  
3 Aboriginal sensitivity training, so that they --  
4 professionals working, be it in a hospital or  
5 prisons or other parts of the government, get  
6 sensitized to Native issues and traditions and  
7 culture. And this can go a long way to help with  
8 some of the problems that are encountered.

9 **Me CHRISTINE RENAUD :**

10 I think you do this sensibilization in detention  
11 facilities.

12 **M. BRIAN SARWER-FONER :**

13 Yeah.

14 **Me CHRISTINE RENAUD :**

15 Have you noticed an improvement with your  
16 relationships with the prisons you have been  
17 working, with the personnel and training them?

18 **M. BRIAN SARWER-FONER :**

19 Well, yeah, yes. You know, it works very well when  
20 people get to know us, and when we have done  
21 specific sensitivity training, it's always been  
22 very, very positive, you know. We have, in the  
23 past, done kind of retreats. So, it's like a  
24 professional development, and a group from a prison  
25 will come, and they will have discussions and

1 presentations, they'll have a circle, they'll have a  
2 chance to talk to the elder, learn about healing,  
3 maybe do some healing themselves, and then have a  
4 chance to do a sweat lodge as well. So by  
5 experiencing these things first hand, then they can  
6 understand better how it helps their clientele.

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 And have you been able to provide sensitivity  
9 training with provincial detention facilities?

10 **Me CHRISTINE RENAUD :**

11 Not, not on an official basis, beyond or just our  
12 quick visits. So this would be a great thing to do,  
13 yeah. Either, you know, going in for let's say half  
14 a day and have a conference room or something to  
15 work there, or have them come up to our second  
16 centre for a special session. And these could be  
17 organized. It could be very helpful. Yeah.

18 **M. STAN CUDEK :**

19 If I may, Brian?

20 **M. BRIAN SARWER-FONER :**

21 Yeah.

22 **M. STAN CUDEK :**

23 At one point, a few years back, we had a session  
24 with the Parole Board. And it went well. We  
25 presented that, you know, a really important



1           opportunity for the Parole Board to understand what  
2           goes on, first of all, at Waseskun, how work is  
3           done, and if -- and the language, which is very  
4           important, because if the fellow is sitting in front  
5           of the Parole Board, if he starts talking: "Well,  
6           you know, through this ceremony, I was able to  
7           attain this kind of medicine, and this is the kind  
8           of medicine I'm on".

9           So the whole language was important for the  
10          ones that are sitting there and listening to this  
11          fellow share what he needed to share.

12          So, and in all of that, it really made a big  
13          difference. Whenever they had their hearing, they  
14          have come to Waseskun in that set up, and they hold  
15          their hearing there. And so, it really gives the  
16          opportunity to the fellow to express what he has  
17          done, how he has worked. And it's understood where  
18          that fellow is. In fact, they have some important  
19          questions that they come across, now that they know.  
20          Okay, so: "How have you done this? And how -- what  
21          did you achieve by doing that?" So it really works  
22          well. Brian?

23          **M. BRIAN SARWER-FONER :**

24                 Yeah.

25          **Me CHRISTINE RENAUD :**

1           Just to be clear, sorry: it was the Parole Board of  
2           Canada or Québec? Canada.

3           **M. STAN CUDEK :**

4           Parole Board of Canada.

5           **M. BRIAN SARWER-FONER :**

6           Of Canada.

7           **Me CHRISTINE RENAUD :**

8           Of Canada. Thank you.

9           **M. BRIAN SARWER-FONER :**

10          Yeah, so...

11          **M. STAN CUDEK :**

12          Yeah.

13          **M. BRIAN SARWER-FONER :**

14          It might be a great idea to do such a session with  
15          the Parole Board of Québec, absolutely. Yeah. It  
16          helps establish a common understanding and a common  
17          language, and so that helps obviously with  
18          communication and working closer in partnership.  
19          Everybody is on the same page, and this is important  
20          in this type of work.

21                 Going back to some other issues. Certain  
22          prisons, one that -- you know, Amos prison, in  
23          Abitibi, they often have an overflow of inmates, so  
24          they ship them off to other prisons, most often  
25          Gatineau. And if, let's say one of those

1 individuals is interested in coming to Waseskun, but  
2 they are in Gatineau, their parole officer might  
3 still be in Amos. So they have no way of having an  
4 avenue for someone to help them take the steps they  
5 need to apply to come to us and transfer. So that  
6 makes it very cumbersome.

7 As well, within all the prisons, if we are not  
8 in there promoting the opportunity, it's more likely  
9 than not that nothing will be promoted. It's not  
10 common part of the duties of the prison personnel to  
11 be thinking actively of: "Would this person benefit  
12 from healing?", "Is this person a serious  
13 candidate?", "Are they motivated?", and, you know,  
14 "With a good behaviour?". "Do they deserve the  
15 chance to be removed from this prison environment?",  
16 which is usually not very healthy, it's not... "And  
17 coming into rehabilitative healing community?".

18 There are, through our work, there are certain  
19 individuals, we work on building relationships. So,  
20 when have built a good relationship, then they are  
21 certain individuals in certain prisons who do think  
22 of us and recommend the guys to come. And so, we  
23 are always working on building those in the network.

24 But that leads to another issue, is that:  
25 often, there's personnel changes and they move

1           around, and you know, someone who we have been  
2           working with is no longer there and someone new has  
3           replaced them, and, you know, they might not know  
4           anything about Waseskun. So, we have to always be  
5           very vigilant in our efforts to promote our services  
6           and the opportunities available to the men.

7           It would be great if the system itself would be  
8           able to promote it more, because, really, I believe,  
9           you know, we are part of the leading edge of the  
10          solution, but we're just one centre and there is so  
11          much to be done, as I'm sure the Commission is well  
12          aware of. So, it's to look at how we can expand the  
13          services to these men and move forward, so that more  
14          healing and better chances of rehabilitation and  
15          social reintegration are achieved.

16          Another issue in looking at setting up other  
17          healing centres. Yes, more healing centres are  
18          needed. But when they are... If they are set up  
19          right in communities, there could be the issue of  
20          conflict of interests, where the people working in  
21          the centres are relatives of the clients or perhaps,  
22          in some cases, victims, and so this could cause  
23          problems. So it needs to be looked at very  
24          carefully, how to set up an expansion of more types  
25          of healing centres, and, you know, rehabilitative

1 services for men, and women, of course. It's  
2 very... It's a whole other issue, it's, you know, we  
3 are starting to address that through the family  
4 therapy.

5 So, another issue is in -- we often get calls  
6 from lawyers who have clients who are waiting for  
7 their sentencing, *les prévenus*, and they are trying  
8 to get them out on bail, and seeing if coming to  
9 Waseskun would be an option on bail. And,  
10 unfortunately, at the moment, it is not an option,  
11 at least a paid option. So, yes, hypothetically,  
12 someone could come, but they would have to find the  
13 support either through their community or the  
14 family.

15 And so that's another recommendation we would  
16 have, is that: maybe to look at opening up an avenue  
17 for people to be able to come to us on bail or, as  
18 Stan was mentioning before, through, if there was a  
19 tweak to the law to have us looked at as a section  
20 31, then while people are waiting for their trial,  
21 even if they are not on bail, there could be the  
22 condition that they come to Waseskun. We are a  
23 controlled environment, and rather than sitting in  
24 jail, they could be working on their healing.

25 And this is also the case where, often, there's

1 a recommendation or a condition put on them, that  
2 the need to go into treatment. And so, they would  
3 be able to meet that requirement while they are  
4 waiting for their sentence and already be on the  
5 road to recovery.

6 I think it's important to note that the  
7 treatment centres that are currently set up with  
8 funding in all the communities for them to be able  
9 to send their members to them, these are five to six  
10 week-programs and, while they help, it's nowhere  
11 near as intensive or as deeper life-changing as  
12 having the opportunity to come to a place like  
13 Waseskun, where you actually go, have the time to go  
14 very, very deep and look at your past traumas and  
15 past choices, and let go of the pain, and coming to  
16 an understanding, and a new balance and happiness.  
17 So, we have other recommendations to make, but are  
18 there other questions or clarifications?

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 No, I think it was all very clear. So, yeah, I  
21 would be happy to hear about recommendations you  
22 would have.

23 **M. BRIAN SARWER-FONER :**

24 Okay. So, yeah, as it was mentioned, Waseskun is,  
25 yeah, we are a non-profit organization and we exist

1 through the nature of our contracts with Corrections  
2 Canada and Québec, and, you know, we just secured  
3 some funding from the federal government to do, to  
4 initiate this new "Rebuilding The... ", the project  
5 -- sorry -- "Rebuilding The Circle" project.

6 However, you know, whatever support we can get,  
7 there's, you know, a lot of -- we can do more, as  
8 said earlier, if we had more. So we are -- there's  
9 always infrastructure improvements and developments  
10 we can make on the Centre. And I already mentioned  
11 the family therapy and our efforts of going into the  
12 communities as part of this "Rebuilding The Circle"  
13 project, but, you know, what we have disallows for  
14 beginning of this. We are ultimately looking to  
15 have more availability of staff, and new staff, and  
16 bodies to go out into the communities and make the  
17 network, and build, rebuild that circle. So, having  
18 the support to visit the communities and network  
19 with support workers, holding a meeting to bolster  
20 social reintegration efforts.

21 The idea of us going into the prisons to offers  
22 sensitivity, but also perhaps to go in and do  
23 healing circles with the inmates. When we go in, we  
24 do some of that, but it's also -- they are mainly  
25 oriented at presenting the opportunity. Dennis, of

1 course, whenever he's present, offers his wisdom and  
2 his experience on the medicines and healing, and the  
3 men are always touched by this. But to have actual  
4 special sessions, where that is specifically done,  
5 could help a lot and give the men inside a taste of:  
6 "Oh, okay. I want more of this experience", and  
7 then they would seek the opportunity of coming to  
8 Waseskun.

9 Yeah, we talked about our relationships with  
10 the communities. More communication is always  
11 needed, strategizing partnerships with communities,  
12 having visits. Perhaps Waseskun being in an  
13 advisory position to inform and guide the set up of  
14 new community initiatives,

15 We are also very interested in seeking to  
16 dovetail, and establish and nurture working  
17 relationships with those initiatives that are  
18 already well in the way, such as those with the  
19 Cree, Cree justice, and working with AFNLQ --sorry,  
20 AFNQL. Sorry about that.

21 So, we see that there's so many different areas  
22 to do more work, and we are glad to do so, but only  
23 as we are capable of doing. So by having more  
24 support, we can have more personnel time going out  
25 to doing this type of work and expanding our



1 services.

2 Another recommendation is to look at  
3 videoconferencing. We are looking at this now with  
4 the federal system. This can save a lot on some  
5 travel costs. It doesn't replace in-person visits,  
6 but it can do a lot, especially when we are looking  
7 at candidates that we are considering. So, it's  
8 important for us to know...

9 **M. STAN CUDEK :**

10 And sensitivity training.

11 **M. BRIAN SARWER-FONER :**

12 And sensitive -- yeah, as well. Yeah.  
13 So, this to know which prisons are equipped for  
14 this, and which communities are equipped for this,  
15 and we are equipped already, but we are going to  
16 improve our equipment for videoconferencing, and  
17 this could be one way to help as well.

18 Yeah. So, we -- through our contracts, we do  
19 have, you know, our overall budget for operating  
20 everything that we do. But if there's an agreement  
21 to pay for additional expenses on an as-need basis,  
22 i.e: for paying for the transport for a provincial  
23 resident to go to the hospital when he needs. Then  
24 this would solve a huge problem or if there's an  
25 agreement on an as-need basis to be able to help the

1 residents send their belongings home, and, if there  
2 is an agreement, to also help them get home in a  
3 case of probation. These are all areas that would  
4 be very, very helpful.

5 **M. STAN CUDEK :**

6 I just think to add on to that, that the problem  
7 again is not so much that they need to set up all  
8 this extra funding, it's that they need to look at  
9 healing centres as different from halfway houses,  
10 because halfway houses have a structure that only  
11 allows them to pay certain... So that's the big  
12 problem. That's what I was saying before.

13 **M. BRIAN SARWER-FONER :**

14 Yeah. And so the other area that could be an  
15 important way to improve situations would be if,  
16 within the prisons, there was systematically a way  
17 to be communicating about Waseskun and, you know,  
18 other places where healing can take place. So that  
19 the inmates coming into the system at the beginning  
20 of their time are aware that they have this  
21 opportunity, and they understand them, you know?  
22 Then, and that they can consider them.

23 Then, they have alternatives available to them  
24 that they understand, and that, if they choose,  
25 choose to take those steps, then they could have --

1           they could be making changes in their life, rather  
2           than just sitting in jail.

3           We already talked about the idea of, yeah,  
4           coming under section 31, if we were considered to be  
5           a community, that they, while they are waiting for  
6           their trial, they could be working on their healing,  
7           and... Yeah.

8           I think that covers most of the points we had  
9           prepared. But there is a lot more we could share,  
10          if there's further questions.

11       **LE COMMISSAIRE :**

12           Do you have questions?

13       **Me CHRISTINE RENAUD :**

14           I don't have any more questions.

15           Thank you so much for sharing all this. This was  
16           extremely enlightening and, yeah, very...

17       **LE COMMISSAIRE :**

18           Would you like to add something? Anyone of you?

19       **M. DENNIS NICHOLAS :**

20           Well, I'll stick to my old teachings. When we are  
21           done, I'll do a very short closing, in giving thanks  
22           for the natural world around us that has given us  
23           the opportunity to communicate with one another.

24       **LE COMMISSAIRE :**

25           So, I will thank you. And I will ask people

1 to stand and listen to you. Okay?

2 **M. DENNIS NICHOLAS :**

3 (Prière en amérindien)

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Now we will suspend until Monday morning? Nine  
6 o'clock? Nine o'clock. Have a nice weekend.

7 **UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

8 Thank you.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Thank you very much for coming, and I wish you the  
11 best.

12 **UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

13 Thank you.

14 **M. STAN CUDEK :**

15 Thank you. Merci.

16 -----

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Nous, soussignées, **Gabrielle Clément et Karine Laperrière**, sténographes officielles, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et nous avons signé :



---

Gabrielle Clément



---

Karine Laperrière